

République du Niger



Ministère du Plan

Programme Nigéro-Allemand de Promotion de l'Agriculture  
Productive (PromAP II)



**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Unité Planification et Suivi-Evaluation

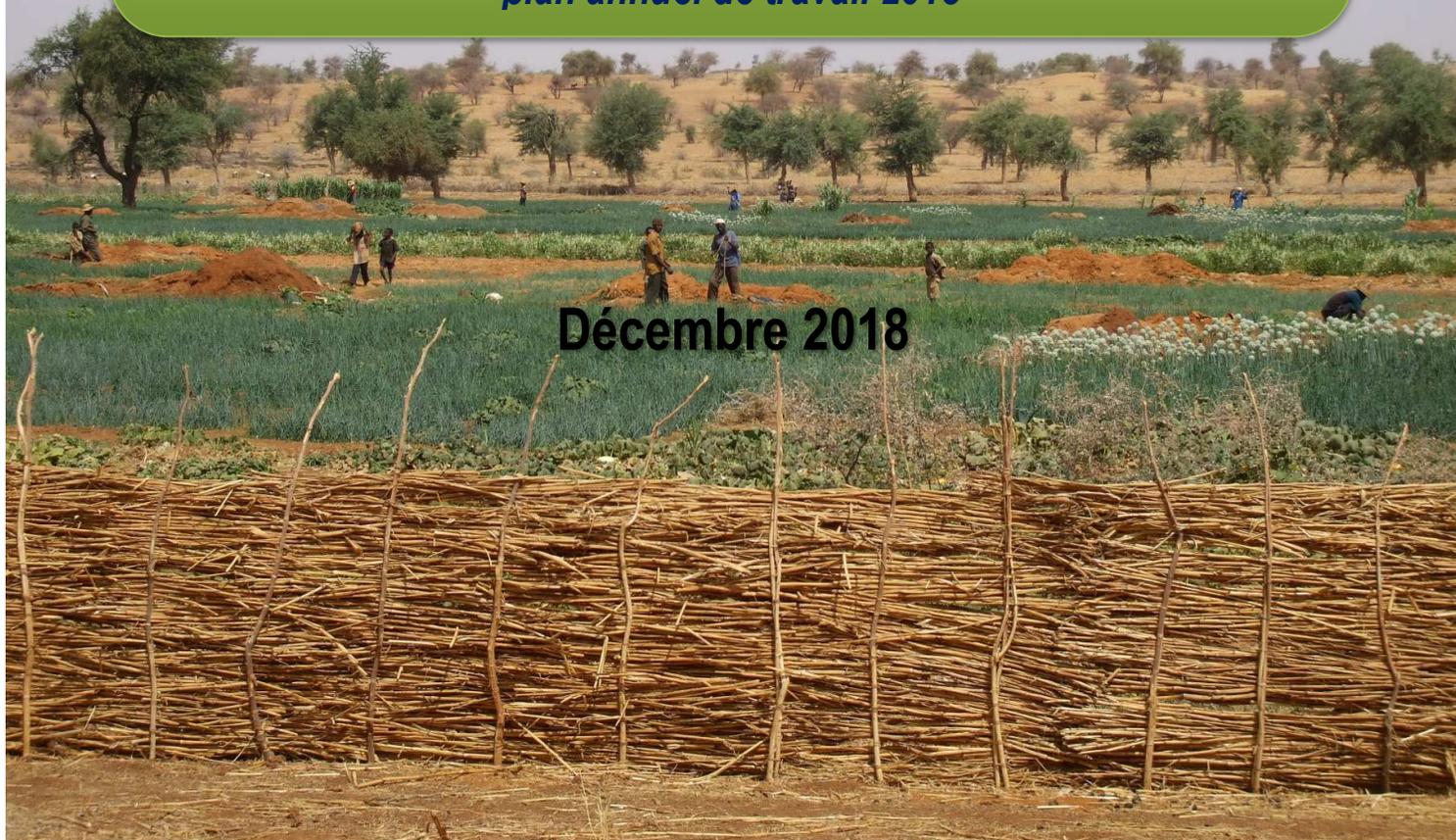
### Notre objectif :

*Le potentiel économique des superficies aménagées de la petite irrigation dans les sites des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéri appuyés par le module CT est durablement mis en valeur*

# Revue annuelle de mise en œuvre du PromAP II

*Etat d'avancement du programme et niveau de mise en œuvre du  
plan annuel de travail 2018*

**Décembre 2018**



<b>INFORMATIONS GENERALES SUR LE RAPPORT</b>
--

<b>Titre et numéro du rapport</b>	<b>Revue annuelle 2018</b>
<b>Nom du Programme</b>	Programme Nigéro-Allemand de Promotion de l'Agriculture Productive – PromAP II
<b>Numéro du Programme</b>	14.2069.4-001.00
<b>Pays</b>	Niger
<b>Financement :</b>	BMZ
<b>Agence d'exécution</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
<b>Tutelle du Programme</b>	Ministère du Plan
<b>Régions d'intervention :</b>	Tillabéri, Tahoua et Agadez
<b>Durée du Programme :</b>	01/2012-12/2018
<b>Durée du PromAP II :</b>	01/2016-12/2018
<b>Démarrage du PromAP II</b>	01/01/2016
<b>Période couverte par le rapport</b>	01/2018 – 12/2018
<b>Responsable du Rapport</b>	Matthias Banzhaf
<b>Responsable de l'élaboration</b>	Mamadou Abdou Gaoh Sani
<b>Equipe de rédaction :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amadou Sabra Abdoul Kadri</li> <li>– Botto Ismarhil</li> <li>– Ibro Dantani Ganga</li> <li>– Daouda Tiemogo Sangare</li> </ul>



## Table des matières

<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>V</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>VI</b>
A. SYNTHÈSE NARRATIVE DE LA MISE EN ŒUVRE	VIII
B. INTRODUCTION	1
B1. CONTEXTE AYANT CARACTÉRISÉ L'ANNÉE 2018	1
B2. RAYONNEMENT DU PROGRAMME AU COURS DE L'ANNÉE 2018	2
<b>I. ETAT D'AVANCEMENT</b>	<b>6</b>
<b>1.1. PROMOTION DES CONDITIONS-CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION</b>	<b>7</b>
1.1.1. LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE DE LA SPIN ET SES COLLABORATEURS SONT RENFORCÉES	7
1.1.2. APPUI AU DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION I3N	11
1.1.3. SOUTIEN À LA POLITIQUE FONCIÈRE	13
1.1.3.1. Soutien au processus de plaidoyer pour l'actualisation de la législation foncière relative à la limite Nord des cultures	13
1.1.3.2. Soutien aux processus EGF	13
a) Les ateliers régionaux préparatoires	13
b) Participation des régions aux EGF	14
1.1.3.3. Organisation des EGF	14
1.1.3.4. Soutien au processus post EGF	15
1.1.3.5. Soutien aux institutions du Code Rural	16
1.1.3.6. Sécurisation des exploitations de la petite irrigation	20
1.1.3.7. Soutien aux processus SIF et SAF	22
1.1.3.8. Expérience de bonnes pratiques en matière foncière	23
1.1.4. APPUI AU CNEDD	24
1.1.4.1. Module national de formation sur 'L'adaptation aux changements climatiques (CC) dans le contexte de la petite irrigation (PI) au Niger'	24
1.1.4.2. Cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques au Niger	25
1.1.5. APPUI À L'ÉLABORATION DE L'ESQUISSE DE STRATÉGIE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE	26
<b>1.2. RENFORCEMENT ET MISE EN RESEAU DES PRESTATAIRES DE SERVICES AINSI QUE PROMOTION D'INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PETITE IRRIGATION</b>	<b>27</b>
1.2.1. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA PETITE IRRIGATION	27
1.2.2. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PRESTATAIRES DE SERVICES	29
1.2.2.1. Mise en œuvre du plan prioritaire de formation des prestataires de services	29
1.2.2.2. Suivi de l'amélioration des performances des prestataires de services et de l'utilisation des compétences acquises	33
1.2.2.3. SUIVI DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DE SERVICES	35
1.2.2.4. Suivi de l'amélioration des revenus des prestataires de services connexes de la Petite Irrigation	35
1.2.3. APPUI À LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS POUR L'IDENTIFICATION ET LA DIFFUSION DES INNOVATIONS DANS LA PETITE IRRIGATION	36
1.2.4. APPUI À LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ÉCHANGES RÉGIONALES	37



1.2.5. SOUTIEN AUX OP DES FEMMES ET DES JEUNES ADULTES POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA PI	39
1.2.6. SOUTIEN A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME PILOTE DE SUIVI PIEZOMETRIQUE	46
<b>1.3. QUALIFICATION DES GROUPES CIBLES ET SOUTIEN DU DEVELOPPEMENT LOCAL</b>	<b>47</b>
1.3.1 STRATEGIE D'INTERVENTION PROMAP EN MATIERE DE CONSEIL AGRICOLE	47
1.3.2 CONSEIL AGRICOLE (CA) AUX PRODUCTEURS DE LA PETITE IRRIGATION	47
1.3.2.1. Approche intensive de conseil agricole	48
1.3.2.2 Conseil Agricole Paysan à Paysan	49
1.3.2.3 Introduction des variétés de pomme de terre Rosana et Yona	51
1.3.2.4 Production orientée vers le marché (campagne sèche et chaude 2018)	52
1.3.2.5 Le maraichage d'hivernage 2018	54
1.3.2.6 Introduction de l'arboriculture dans le cadre de la diversification des cultures	55
1.3.3 APPUI AUX PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	56
1.3.3.1 Test des pièges à phéromones dans le cadre de la lutte contre Tuta absoluta	57
1.3.3.2 Mise en place des comités phytosanitaires	58
1.3.3.3 Introduction de l'E-Conseil-Phytiatrie-Réponses rapides aux défis phytosanitaires	58
1.3.3.4 Suivi des formations dispensées sur la gestion des ennemis de culture	60
1.3.4 APPUI A L'INTRODUCTION DES INNOVATIONS CONCLUANTES DANS LE CONSEIL AGRICOLE	60
1.3.4.1 Test variétal	60
1.3.5 APPRECIATION DES PERFORMANCES FINANCIERES DES PRINCIPALES SPECULATIONS ET DES REVENUS TIRES PAR LES EXPLOITANTS DE LA PETITE IRRIGATION (CAMPAGNE SECHE ET FROIDE)	62
1.3.5.1 Rendements des principales spéculations suivies	62
1.3.5.2 Structures des coûts de production des principales spéculations	63
1.3.5.3 Rentabilité financière des principales spéculations	65
1.3.5.4 Appréciation des revenus bruts des exploitants de la petite irrigation	70
1.3.6 APPUI AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE LA PETITE IRRIGATION	73
1.3.6.1 Situation des OP accompagnés par le PromAP	73
1.3.6.2 Situation des comptes d'exploitation des OP	74
1.3.6.3 Recueil des bonnes pratiques en matière d'organisations des producteurs	80
1.3.7 APPUI AUX CHAMBRES REGIONALES DE L'AGRICULTURE	81
1.3.7.1 Suivi de la régularité des réunions des CRA Agadez et Tillabéri	81
1.3.7.2 Suivi des relations entre le RECA et les CRA	82
1.3.7.3 Soutien aux CRA pour la mise en œuvre des activités de leurs Plans de Développement Stratégiques en lien avec la PI	82
1.3.7.4 Appréciation des services rendus par les CRA à leurs ressortissants (OP)	82
<b>1.4. PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR AGRICOLE</b>	<b>84</b>
1.4.1. PREPARATION DE L'INTERVENTION :	84
1.4.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES	85
1.4.3. MISE EN ŒUVRE DES MESURES ANTIEROSIVES	85
1.4.4. SOUTIEN AUX FEMMES	86
1.4.5. MISE EN ŒUVRE DE CASH FOR WORK (LIQUIDITE VERSEE PAR TYPE D'ACTION)	87

## **II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU PAT 2018** **89**

### **2.2. APPRECIATION DES CHANGEMENTS LES PLUS VISIBLES SUR LE GROUPE-CIBLE** **95**



## Liste des tableaux

Tableau 1: Situation des producteurs encadrés par PromAP II .....	3
Tableau 2 : Nombre de participants au comité de pilotage SPIN.....	7
Tableau 3: Soutien à la mise en place de la structure de pilotage de la SPIN.....	10
Tableau 4: Tableau récapitulatif des grands résultats atteints du dispositif de suivi-évaluation I3N.....	12
Tableau 5 : Soutien au processus de plaidoyer pour l'actualisation de la législation foncière relative à la limite Nord des cultures.....	13
Tableau 6 : Participants aux ateliers régionaux et niveau de représentation de certains acteurs .....	13
Tableau 7 : Suivi de la mise en place et du renouvellement des commissions foncières des communes d'interventions PromAP.....	16
Tableau 8 : Suivi de la fonctionnalité et de l'opérationnalité des Commissions Foncières Communales.....	17
Tableau 9 : Suivi de la mise en place et du renouvellement des commissions foncières des sites d'interventions PromAP..	18
Tableau 10 : Appréciation de la fonctionnalité et l'opérationnalité des Commissions Foncières de Base.....	19
Tableau 11 : Suivi de la délivrance des actes de transaction foncière.....	20
Tableau 12 : Situation de la sécurisation des exploitations agricoles .....	22
Tableau 13 : Taux de sécurisation des exploitations agricoles de la petite irrigation.....	22
Tableau 14 : Quelques bonnes pratiques du domaine foncier.....	23
Tableau 15 : Activités du cadre de concertation aux CC .....	25
Tableau 16 : Situation du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Petite Irrigation .....	27
Tableau 17 : Appui à l'élaboration et à la standardisation des curricula, modules et supports de pédagogiques .....	27
Tableau 18 : Appui à l'élaboration des supports pédagogiques.....	28
Tableau 19 : Situation des formations dispensées aux agents des prestataires de services publics et privés .....	29
Tableau 20 : Situation des formations dispensées aux prestataires de services des métiers connexes de la petite irrigation	31
Tableau 21 : Suivi de l'amélioration des revenus des réparateurs de motopompes.....	36
Tableau 22 : Suivi de l'amélioration des revenus des foreurs.....	36
Tableau 23 : Existence de documents des concepts et des techniques et innovations introduites.....	36
Tableau 24 : Suivi de la fonctionnalité des structures d'échanges régionales.....	37
Tableau 25 : Variétés introduites par région .....	38
Tableau 26 : Suivi des formations dispensées aux OP dans le domaine de la transformation.....	39
Tableau 27 : Situation des OP accompagnés pour la transformation et la commercialisation des produits de la PI.....	39
Tableau 28 : Suivi des autres appuis apportés aux OP dans le domaine de la transformation/conservation des produits de la PI.....	40
Tableau 29 : Suivi des appuis aux OP pour l'élaboration des business plans.....	42
Tableau 30 : Suivi des OP dans la commercialisation des produits transformés.....	43
Tableau 31 : Existence de documents des concepts, des techniques et d'innovations introduites.....	47
Tableau 32 : Suivi des thématiques de conseil agricole .....	48
Tableau 33 : Situation des producteurs encadrés par les leaders CAPP .....	49
Tableau 34 : Démonstration de la PdT (Rosana et Yona) saison sèche et froide (Agadez).....	51
Tableau 35 : Démonstration de la PDT (Rosana et Yona) saison sèche et froide (Tahoua) .....	52
Tableau 36 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan (Agadez).....	53
Tableau 37 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan 2018 (Tahoua).....	53
Tableau 38 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan 2018 (Tillabéri) .....	54
Tableau 39 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu des démonstrations de la campagne hivernale 2018 (Tahoua).....	55
Tableau 40 : Situation des arbres fruitiers introduits dans les sites de PromAP à Agadez.....	56
Tableau 41 : Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de lutte phytosanitaire .....	57
Tableau 42 : Suivi de formations dispensées aux producteurs dans le domaine de la lutte phytosanitaire .....	60
Tableau 43 : Situation des innovations, techniques promues et bonnes pratiques agricoles .....	61
Tableau 44 : Données agro économiques des démonstrations de la SERPI (Tahoua).....	61
Tableau 45 : Suivi des rendements (t/ha) des principales spéculations régionales.....	62
Tableau 46 : Coût de production d'un kilogramme des principales spéculations (Campagne irriguée sèche et froide 2017-2018) .....	63
Tableau 47 : Rentabilité financière des principales spéculations (Agadez) .....	65
Tableau 48 : Rentabilité financière des principales spéculations (Tahoua) .....	66
Tableau 49 : Rentabilité financière des principales spéculations (Tillabéri).....	68
Tableau 50 : Appréciation du revenu brut des exploitants de la petite irrigation.....	70
Tableau 51 : Situation des OP encadrés par PromAP.....	73
Tableau 52 : Suivi de la gestion des fonds de roulement des Boutiques d'Intrants Agricoles (BIA Agadez).....	74
Tableau 53 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Agadez).....	75

Tableau 54 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Tahoua).....	76
Tableau 55 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Tillabéri).....	77
Tableau 56 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Agadez) .....	78
Tableau 57 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Tahoua) .....	79
Tableau 58 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Tillabéri).....	79
Tableau 59 : Suivi du renforcement des capacités des membres des Chambre Régionale d'Agriculture.....	81
Tableau 60 : Suivi des activités de conseil agricole apportées par les CRA (Agadez) .....	83
Tableau 61 : Suivi des activités de conseil agricole apportées par les CRA (Tillabéri).....	83
Tableau 62: Nombre de micro-projets mis en œuvre.....	84
Tableau 63: Nombre de gabionneurs formés.....	85
Tableau 64 : Etat de mise en œuvre des activités .....	86
Tableau 65 : Situation des cash au niveau des vallées d'intervention en 2018 (en Fcfa).....	87

## Liste des figures

Figure 1 : Paysans conseillés et superficie .....	3
Figure 2 : Répartition des productrices par région .....	4
Figure 3 : Moyennes de superficies exploitées .....	4
Figure 4 : Superficie exploitée en hivernage .....	5
Figure 5 : Situation des Cofocom .....	17
Figure 6 : Fonctionnalité des Cofocom.....	18
Figure 7 : Opérationnalité des Cofocom.....	18
Figure 8 : Situation des Cofob .....	19
Figure 9 : Fonctionnalité des Cofob .....	19
Figure 10 : Opérationnalité des Cofob .....	19
Figure 11 : Actes de transactions de terres délivrés .....	21
Figure 12 : Pourcentage des types de transactions foncières .....	21
Figure 13 : Répartition des acteurs (en % d'homme/jour).....	32
Figure 14 : Appréciation des compétences acquises (antenne de Tillabéri).....	33
Figure 15 : Appréciation des compétences acquises (antenne d'Agadez) .....	34
Figure 16 : Appréciation des compétences acquises (antenne de Tahoua) .....	34
Figure 17 : Qualité organisationnelle des OP.....	42
Figure 18 : Pourcentage des producteurs encadrés dans le conseil agricole par thème.....	49
Figure 19 : Fréquence d'utilisation des thèmes de conseil agricole.....	50
Figure 20 : Impact de l'utilisation des pièges à phéromone sur le rendement des Tomates .....	58
Figure 21 : Situation des alertes dans le groupe d'E-Conseil Phytatrie .....	59
Figure 22 : Evolution des rendements de principales cultures à Tahoua.....	63
Figure 23 : Evolution des rendements de principales Cultures à Tillabéri .....	63
Figure 24 : Poste de dépenses de principales cultures.....	64
Figure 25 : Evolution des prix de principales cultures .....	64
Figure 26 : Evolution des marges brutes des principales cultures (Agadez) .....	66
Figure 27 : Evolution des prix de vente des principales cultures (Agadez).....	66
Figure 28 : Evolution de la marge brute de principales cultures (Tahoua).....	67
Figure 29 : Evolution des superficies exploitées de principales cultures .....	68
Figure 30 : Evolution des marges brutes de principales cultures (Ti) .....	69
Figure 31 : Evolution des superficies exploitées de principales cultures (Ti) .....	69
Figure 32 : Superficie moyenne emblavée par producteur pendant la campagne irriguée sèche froide (période 2016 – 2018) .....	71
Figure 33 : Evolution des revenus moyens à l'hectare au niveau des régions entre 2016 - 2018.....	71
Figure 34 : Evolution des revenus moyens à l'hectare sur l'ensemble des sites entre 2016 - 2018.....	71
Figure 35 : Bénéfices de l'opération des BIA (Agadez).....	75
Figure 36 : Bénéfices de l'opération des BIA (Agadez).....	76
Figure 37 : Bénéfices de l'opération des BIA (Tillabéri) .....	77
Figure 38 : Bénéfices de l'opération des tracteurs .....	78
Figure 39 : Mise en œuvre des dossiers de MP par vallée .....	84
Figure 40 : Répartition des montants cash par activités .....	87
Figure 41 : Répartition des montants cash distribués par vallée.....	87

## **Sigles et abréviations**

3N	Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
AIC/PASEC	Agriculture Intelligente au Climat / Projet d'appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGRHYMET	Centre Régional Agrhymet
AT	Assistant Technique
BIA	Boutique d'Intrants Agricoles
CA	Conseil Agricole
CAIMA	Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles
CAPP	Conseil Agricole Paysan à Paysan
CC	Changement Climatique
CES/DRS	Conservation des Eaux et Sols/ Défense et Restauration des Sols
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour le Développement Durable
Cofob	Commission Foncière de base
Cofocom	Commission Foncière Communale
Cofodep	Commission Foncière Départementale
Comp	Composante
CR	Code Rural
CRA	Chambre Régional d'Agriculture
CTRCA-PI	Comité Technique de Renforcement des Compétences des Acteurs de la Petite Irrigation
DA	Direction de l'Agriculture
DAC/POR	Direction de l'Action coopérative et de promotion des organisations rurales
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGGR	Direction Générale du Génie Rural
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DIAC/DR	Dispositif Intégré d'Appui Conseil pour le Développement Rural
Dir. GIZ	Direction GIZ Niger
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRAT/DC	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communal
DSEC	Département de Suivi Evaluation et Capitalisation
DT sites	Diagnostic Technique des sites
EGFR	Etats Généraux du Foncier Rural
EPTIN	Etude du Potentiel de Terres Irrigables du Niger
FCMN Niya	Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger Niya
GàG	Goutte-à-Goutte
GF	Groupement Féminin
GIE	Groupement à Intérêt Economique
GIZ	Coopération Internationale Allemande
GR	Génie Rural
GSC	Groupement de Service Conseil
HC3N	Haut-Commissariat les Nigériens Nourrissent les Nigériens
I3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
ID/R	Institut de Développement Rural.
IMF	Institution de Micro Finances
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS	Institut National de la Statistique
IPDR	Institut Pratique de Développement Rural
KfW	Coopération Financière Allemande
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne

OSC	Organisation des Sociétés Civiles
PASEC	Projet d'appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques
PAT	Plan Annuel de Travail
PDC	Plan de Développement Communal
PDR	Plan de Développement Régional
PDS	Prestataires de Service
PDSP	Prestataires de Service Privé
PdT	Pommes de Terre
PGRC-DU	Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et Développement Urbain
PISA	Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
ProDAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvo Pastoraux
PROEMPLOI	Projet de Promotion de l'Emploi et Insertion Professionnelle
PromAP	Programme de Promotion de l'Agriculture Productive
PROMOVARE	Projet de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau
PSRCA-PI	Plan Stratégique de Renforcement des Compétences des Acteurs de la Petite Irrigation
PTF	Partenaire Technique et Financier
RECA	Réseau National des Chambres d'Agriculture
SAF	Schémas d'Aménagement Foncier
SAHEL	Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'environnement et de l'élevage
SASE	Système Automatisé de Suivi Evaluation
SDR	Stratégie de Développement Rural
SE CNEDD	Secrétariat Exécutif de la
SERPI	Structure Régionale de Promotion de l'Innovation
SGA	Secrétaire Général Adjoint
SIF	Système d'Information Foncier
SIG	Système d'Information Géographique
SIM	Système d'information du marché
SMEV	Schéma de mise en valeur
SP/CR	Secrétariat Permanent du Code Rural
SP/SPIN	Structure de Pilotage de la SPIN
STD	Services Techniques Déconcentrés
STDR	Services Techniques Déconcentrés Régionaux
UAM	Université Abdou Moumouni de Niamey
ZFD	Ziviler Friedensdienst

## **A. SYNTHÈSE NARRATIVE DE LA MISE EN ŒUVRE**

L'année 2018 constitue la dernière année de mise en œuvre de la deuxième phase du PromAP. Le bilan d'exécution du plan annuel de travail 2018 est plutôt positif avec beaucoup de progrès au niveau de certains résultats/changements visés par le programme. Ainsi, le PromAP II a accompagné au cours de cette année un total de 327 sites de production de petite irrigation contre 231 sites au démarrage la phase du programme en 2016 ; soit une augmentation de plus 41 %. Le nombre de producteurs accompagnés a augmenté de plus de 38% (49.302 contre 35.694 en 2016). Les superficies exploitées ont connu une augmentation de 63% avec une progression en 8.900 hectares par rapport à 2016.

Au titre de la composante 1 «**Promotion des conditions-cadre pour le développement de la petite irrigation**», le PromAP a enregistré des grandes avancées dans l'opérationnalisation du Secrétaire permanent de la SPIN et de la politique du sous-secteur de la petite irrigation : l'octroi d'un bureau supplémentaire au SP/SPIN par le Ministère de l'Agriculture pour pouvoir accueillir plus de collaborateurs ; la tenue de la première réunion du comité national de pilotage de la SPIN, l'élaboration des supports de communication (Posters sur le « Dispositif institutionnel de la SPIN », le « Mécanisme de financement de la SPIN » et le Dépliant « Secrétariat Permanent de la SPIN »), l'élaboration des modules 1 et 2 du mémento de la petite irrigation au Niger. Un programme d'activités 2018 – 2020 du SP/SPIN a été élaboré et validé par le comité national de pilotage.

Par ailleurs, la convention qui lie le PromAP au HC3N a été révisée. Avec l'appui de l'Assistant Technique mis à disposition par le PromAP II, le HC3N a rendu opérationnel son Système Automatisé de Suivi-Evaluation dans le cadre de la mise œuvre du Plan d'Action 2016-2020 (SASE-I3N) au niveau national. Cette structure a commandité une étude d'évaluation du rôle joué par les ONG à travers leurs différents financements dans la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N au cours des années 2016 et 2017, une étude des systèmes de suivi-évaluation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et une étude dont l'objectif sur le long terme est d'arriver à inscrire la contribution de l'irrigation (grande et petite) dans les Comptes Economiques de la Nation en collaboration avec l'INS.

Dans le domaine foncier, cette année a vu la mise en place vingt une (21) Cofob dans les trois régions d'intervention PromAP ainsi que d'autres appuis matériels à certaines Cofocom et Cofodep.

Un accent particulier a été mis dans l'opérationnalisation des institutions de Code Rural à travers un concept dit "Cofos modèles". Ainsi trois ont été accompagnées dans l'organisation de leurs sessions annuelles. Il s'agit des Cofocom modèle de Tillabéri, Ouallam et Gothèye. La session annuelle de la Cofocom de Tillabéri a vu la participation des régions de Tahoua et Agadez à travers les Assistants



Techniques en charge du Foncier du Programme et les Secrétaires Permanents des commissions foncières des deux régions. Un paquet d'activités a été réalisé dans le cadre du forum sur les Etats Généraux du Foncier Rural (EGFR). Il s'agit de l'organisation des ateliers régionaux de renforcement des capacités des acteurs du Code Rural des trois régions en prélude à leur participation aux EGFR. La préparation des EGFR a inclut la prise en charge de la participation de certains acteurs régionaux, l'organisation des ateliers régionaux Post EGFR et le renforcement des capacités des acteurs dans le cadre du processus d'élaboration de la politique foncière du Niger.

La Composante pour le « **Renforcement et mise en réseau des prestataires de services ainsi que promotion d'innovations dans le domaine de la petite irrigation** », a soutenu l'élaboration de trois (3) curricula sur les "Techniques de CES/DRS", "Elaboration des projets en petite irrigation" et les "Nouvelles technologies de captage d'eau et d'irrigation". La validation nationale a été effectuée par le CTRCA-PI.

En outre, des prestataires privés, publics (chefs de districts agricoles de l'état), des membres des structures régionales de promotion de l'innovation (SERPI), des acteurs d'appui à l'élaboration des projets (ONG, GIE, GSC, génie rural) ont été formés sur 11 curricula pour un total d'environ 1600 personnes jours de formation.

Trois cent trente-deux (332) agents des prestataires de services privés (superviseurs et animateurs sous contrat avec le PromAP dont 11% des femmes) ainsi que les assistants techniques départementaux du PromAP ont été formés sur 37 thématiques afin de renforcer leurs compétences.

Par ailleurs, des tests d'innovations ont été conduits par des producteurs innovateurs, accompagnés par les acteurs des structures régionales d'échange sous forme de compétition régionale. Il s'agit de choisir la meilleure innovation dans chaque région en termes de productivité et de rentabilité et d'octroyer au promoteur un prix en nature composé des équipements et d'intrants agricoles. Au total treize variétés ont été mises en compétition sur douze prévues avec à la fin des prix des meilleurs innovateurs qui ont été décernés. Dans le cadre de l'appui aux groupements féminins intervenant dans le domaine de la transformation, 48 OP des femmes et des jeunes adultes ont été formés sur les techniques de transformation des produits de la PI. Et aujourd'hui, 89% d'organisations paysannes (OP) de femmes et/ou de jeunes accompagnées par le PromAP commercialisent aujourd'hui régulièrement au moins deux (2) produits transformés de la petite irrigation.

Dans le cadre de l'expérience de suivi piézométrique, dix-huit (18) forages piézométriques répartis dans cinq vallées différentes ont été réalisés dans la région d'Agadez sur fonds supplémentaires du PromAP. Il s'agit des vallées de Boughol, Telwa, Abardek, Tabelot et Tidène.

Au titre de la composante 3 « **Qualification des groupes cibles et soutien du développement local** », 49.304 producteurs ont reçu un conseil agricole de proximité de la part du PromAP II. L'année a surtout été marquée par l'accompagnement des producteurs pour la grande campagne irriguée sèche froide 2017-2018, la production ciblant le marché Ramadan (campagne sèche chaude) et le maraîchage d'hivernage 2018. Ce conseil agricole a touché toutes les techniques de production de diverses spéculations dont les principales sont la tomate, le chou, l'oignon, la pomme de terre, le poivron, la carotte, le maïs, la laitue, gombo, la pastèque et le melon. Le processus du conseil va du choix de semences en passant par les pépinières, la gestion des engrais, la lutte phytosanitaire, la gestion de l'eau à la parcelle et la gestion économique des exploitations agricoles.

La Composante 3 a élargi l'application de l'approche de conseil agricole « Paysan à Paysan » menée par des producteurs dits « leaders/relais ». Cette année, l'expérience a concerné 96 sites pilotes encadrés par 219 producteurs leaders. Ces derniers ont encadré les producteurs sur 4 thématiques spécifiques dont les techniques de production, la gestion des ravageurs des cultures, la gestion de la fertilité des sols et la gestion de l'eau. Le PromAP II a aussi accompagné les producteurs dans les techniques de productions sous ombrage afin de leur permettre de cibler et profiter les prix forts du mois de Ramadan dans le cadre de la production ciblant le marché. Cette période est marquée par la rareté des produits maraichers et leurs prix très élevés. Les résultats économiques de l'expérience ont motivé les producteurs qui comptent reconduire l'activité pour viser d'autres périodes stratégiques.

La composante 5 « **Promotion de l'emploi dans le secteur agricole** » a mis en œuvre des actions à Haute Intensité de Main d'Œuvre au niveau de cinq (5) vallées de la région d'Agadez. Il s'agit des vallées de Boughol dans la commune rurale de Dabaga, des vallées de Tidène, Goffat Est, Tchintaborak et Attri dans la commune urbaine de Tchirozérine. Les actions ont porté sur la récupération durable des terres à travers les demi-lunes sylvo-pastorales, l'ensemencement des ouvrages, la création des ateliers villageois de confection de gabions, la protection des berges des vallées en gabion et en pierres sèches, la réalisation des diguettes en pierres sèche. En 2018, environ 370 ha de terres dégradées ont été traitées au moyen des demi-lunes, plus de 9.800 ml des berges protégées en gabion et en pierres sèches (exploitations agricoles sécurisées), plus de 170 ha de terresensemencées, 4300 ml de diguettes en pierres sèches réalisées. A cette fin les populations concernées ont été formés dont 20 tresseurs gabionneurs. Au total, 6593 personnes dont 27% des femmes ont été directement touchées par ces activités en utilisant l'approche cash for work. Cette approche a permis la réhabilitation des jardins et champs qui étaient dévastés par des inondations et a apporté de la liquidité dans les villages visés permettant l'animation de l'économie locale. Les personnes concernées par cette action ont gagné au total 299.396.000 FCFA.



## **B. INTRODUCTION**

Le présent rapport donne un aperçu du bilan de mise en œuvre du Plan de travail du PromAP II au titre de l'année 2018. Il permet d'apprécier les changements induits par les interventions du programme dans l'amélioration des conditions de vie des exploitants de la petite irrigation à travers l'exploitation durable du potentiel irrigable des superficies aménagées dans les trois régions d'intervention du PromAP.

**Le programme de Promotion de l'Agriculture PromAP dédie ce rapport bilan de l'année 2018 à M. Andreas Müller, précédent directeur du PromAP qui a quitté le Niger le 07 Décembre après six (6) années à la tête du programme.**

### **b1. Contexte ayant caractérisé l'année 2018**

L'année 2018 au PromAP s'est passée normalement en dépit de certains événements particuliers à certaines périodes de l'année.

A **Agadez**, sur le plan agricole la campagne sèche froide a été marquée cette année, par une grande production des céréales et des légumes avec comme objectif le mois de Ramadan qui constitue une période pendant laquelle les produits agricoles sont prisés et leurs prix très élevés sur le marché.

La région d'Agadez a connu des fortes précipitations dès le début de la campagne hivernale. En effet, des fortes pluies se sont abattues dans les localités d'Ingall, Aderbissanat, Agadez, Boghol très tôt (mois de juin) pendant la saison de pluie occasionnant d'énormes dégâts avec mort d'homme à Agadez et Boughol, des maisons effondrées et des animaux emportés. C'est le mois d'Août qui a été le plus pluvieux surtout sur le massif de l'Air où 75 mm ont été enregistrées le 15 août 2018 à Tabelot avec des dégâts lourdes en personnes et en infrastructures. Ces précipitations ont entraîné d'importantes inondations au niveau de plusieurs sites d'interventions notamment dans les vallées d'Iferouâne, de Tabelot, de Dabaga et de Tidène où des sites ont complètement disparu. Cette situation a impacté la mise en œuvre des activités. Il devient de plus en plus évident que les activités de protection contre les fortes incidences climatiques affectants l'agriculture nigérienne que le PromAP a entamé en 2018 doivent prendre d'ampleur dans tout le territoire national si on veut assurer la PI comme grand atout de lutte contre les effets nocives du changement climatique.

Dans le secteur de l'élevage, le manque de pâturage pousse les éleveurs à brader les animaux sur des marchés saturés. L'introduction de la luzerne comme produit de la PI a trouvé une bonne demande et pourra être introduit comme élément économique dans l'assolement de la PI avec des profits économiques et pour la fertilité du sol.

Sur le plan sécuritaire, on note quelques événements importants qui ont marqué l'année notamment des accidents de voiture sur les différents axes routiers, des bandits armés qui coupent et rançonnent les usagers, des enlèvements de véhicules de la GIZ avec la mort d'un chauffeur et des cas des cambriolages des points de transfert d'argent dans les villes d'Agadez et d'Arlit.

A **Tahoua**, l'année est marquée par des dégâts matériels et des morts d'hommes du fait des inondations. Toutefois, l'abondance des précipitations a produit d'autres coté une bonne récolte de



céréales et des prix satisfaisants pour ce type de produits agricoles. Trois campagnes de productions maraichères ont été réalisées au cours de l'année avec des rendements satisfaisants. On peut noter la hausse du prix de l'oignon à partir du deuxième semestre de l'année. Sur le plan sécuritaire, le contexte a été favorable avec une accalmie générale dans la région même si la zone nord était restée en état d'urgence pendant toute l'année et quelques cas d'attaques déclarées dans cette même partie de la région.

La campagne Agro-Sylvo-Pastorale 2018 s'est bien déroulée globalement dans la région de **Tillabéri** même si dans certaines zones la campagne agricole n'a pas produit des rendements supérieurs à cause de la répartition aléatoire des pluies dans le temps et dans l'espace. Les opérations de vente à prix modéré et la Distribution Gratuite Ciblée (DGC) organisée par l'Etat et ses partenaires ont continué aussi dans la région. Ceci permet aux producteurs d'accéder facilement aux vivres dans la période de soudure et continuer ainsi les travaux sur les exploitations maraichères. La situation de la sécurité alimentaire a été caractérisée par une disponibilité et aussi une stabilisation des prix des céréales sur les marchés locaux. La situation sécuritaire est restée très instable tout au long de l'année car les zones frontalières du Niger avec le Mali et le Burkina Faso sont toujours victimes des attaques par des éléments des groupes armés non étatiques. Des cas d'enlèvements) et des attaques meurtrières par des bandits armés et des terroristes ont été enregistrés. Il faut noter la prorogation des mesures de l'état d'urgence dans les départements de Tillabéri, Ayorou (Inates), Banibangou, Ouallam et Téra avec la circulation des motos et véhicules réglementée. Ce qui impacte sur les activités de conseil agricole dans certaines localités. Néanmoins, les produits irrigués sont assez disponibles du fait de l'intérêt très croissant des populations pour la pratique du maraichage dans la région. Toutefois, les équipes mobiles des forces de défense et de sécurité effectuent des patrouilles régulières dans toute l'étendue du territoire. On note la présence des éléments de l'opération Dongo et de G5 Sahel ainsi que l'appui de forces américaines, canadiennes et françaises.

## **B2. Rayonnement du programme au cours de l'année 2018**

Dans le cadre de la promotion de l'agriculture productive de la petite irrigation, au-delà de la prise en charge et l'intégration totale en 2017 des sites encadrés grâce au cofinancement de l'Union Européenne, le Programme PromAP a encore élargi ses interventions vers d'autres potentiels productifs. En effet, au titre de l'année 2018, on compte un total de 327 sites ayant permis de toucher plus de 9.700 nouvelles exploitations agricoles dont près de 1.300 gérées par des femmes. L'extension des superficies s'élève à 7.900 ha. La croissance a surtout eu lieu dans la région de Tahoua (près de 6.000 ha) en raison du grand intérêt des producteurs/trices et des nouveaux pratiquants de l'agriculture irriguée. Le programme PromAP intervient également dans le domaine de la promotion de l'emploi dans le secteur agricole à travers le fonds supplémentaire. A cet effet, il a intervenu au niveau de cinq (5) vallées de la région d'Agadez à savoir, Goffat-Est, Boghol, Tidène, Tchintaborak et Attri.

Au niveau politique, le PromAP apporte un soutien au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, au HC3N, au SE-CNEDD, au Secrétariat Permanent du Code Rural, au Ministère de l'Hydraulique et au Ministère de la Formation Professionnelle.



Tableau 1: Situation des producteurs encadrés par PromAP II

Région	Nombre Départements	Nombre Communes	Nombre sites	Nombre d'exploitants			Superficie (ha) exploitée en irrigation	Superficie (ha) exploitée en hivernage	Superficie (ha) exploitable
				Hommes	Femmes	Total			
Agadez	05	11	116	10382	1094	11476	5163	Pas concerné	12151
Tahoua	09	25	139	23495	4436	27931	16943	268	38240
Tillabéri	10	23	72	2503	7394	9897	993	241	1429
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>59</b>	<b>327</b>	<b>36380</b>	<b>12924</b>	<b>49304</b>	<b>23099</b>	<b>509</b>	<b>51820</b>
<b>Situation en 2017</b>	<b>25</b>	<b>57</b>	<b>269</b>	<b>27944</b>	<b>11615</b>	<b>39559</b>	<b>15205</b>	<b>800</b>	<b>38965</b>
<i>Différence</i>	-1	2	58	8436	1309	9745	7894	-291	12955
<i>Taux de progression</i>	-4%	4%	22%	30%	11%	25%	52%	-36%	33%

La différence des départements desservis s'explique par l'abandon du département de Tassara (région de Tahoua) pour des raisons sécuritaires et d'un potentiel irrigable relativement faible. La superficie exploitée des sites encadrés a augmenté de près de 52% par rapport à l'année 2017 du fait des grands espaces concernés par les nouveaux sites de la région de Agadez et de Tahoua. Le nombre des exploitations accompagnées a augmenté de plus de 25% de manière globale. Les productrices représentent 26% de l'effectif total des producteurs encadrés. L'augmentation de femmes en production est restée avec 11% plus faible que celle des hommes.

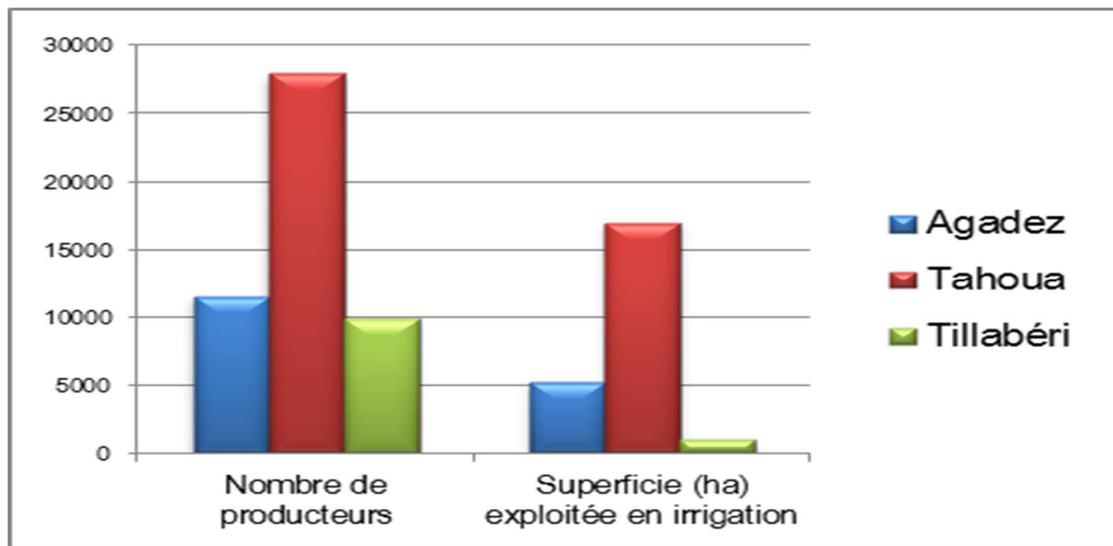


Figure 1 : Paysans conseillés et superficie

La région de Tahoua compte le plus grand nombre de sites avec environ 43% des sites d'intervention, 57% des producteurs encadrés par le programme et 73% des superficies exploitées.

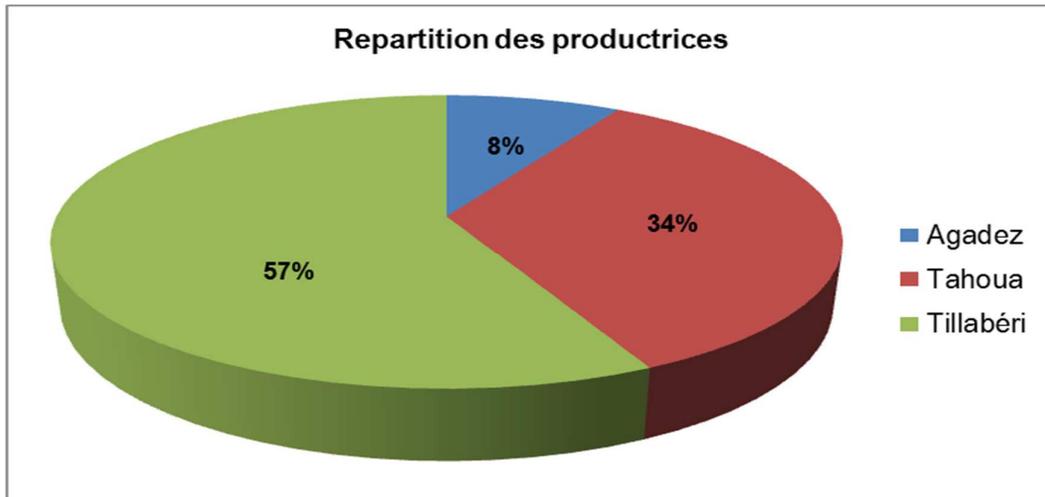


Figure 2 : Répartition des productrices par région

La région de Tillabéri compte le plus grand effectif des productrices avec plus de la moitié des productrices accompagnées par le programme, soit 57%.

Le taux global de mise en valeur du potentiel exploitable sur l'ensemble de la zone d'intervention du PromAP II est de 45%. L'amélioration de ce taux de mise en valeur des sites constitue un défi pour le programme PromAP.

Tahoua constitue la région avec la plus grande superficie moyenne exploitée par producteur avec 0,6 hectare.

Région	Superficie (ha) moyenne exploitée par producteur	Superficie (ha) moyenne exploitable par producteur
Agadez	0,45	1,06
Tahoua	0,61	1,37
Tillabéri	0,10	0,14
<b>Total</b>	<b>0,47</b>	<b>1,05</b>

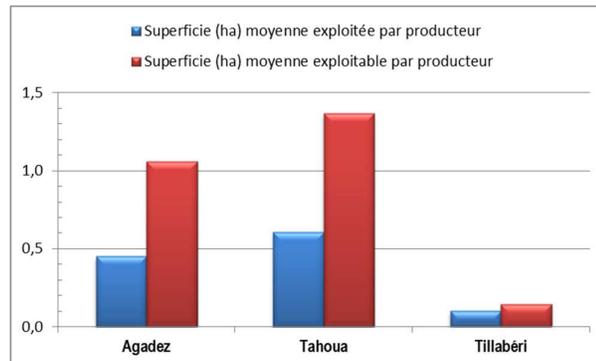


Figure 3 : Moyennes de superficies exploitées

La superficie exploitée par producteur varie d'une région à l'autre et d'un site à un autre. La disponibilité en terre irrigable par producteur est plus élevée dans la région de Tahoua où la superficie moyenne exploitable par producteur est de 1,37 ha. Tillabéri constitue la région qui a le taux de mise en valeur le plus élevé de la zone d'intervention PromAP II avec 69% des superficies exploitées. Les superficies exploitables démontrent les possibilités d'investissement pour la promotion de la petite irrigation et fourni aux intervenants (comme le PISA) des informations sur le potentiel d'investissements en matière d'aménagements nécessaires à la petite irrigation.

Le PromAP II poursuit la promotion du maraîchage en hivernage dans les régions de Tahoua et Tillabéri. Culturellement la petite irrigation se pratique toute l'année dans la région d'Agadez. Ainsi, cette année le maraîchage d'hivernage plus de 500 ha ont été mis en valeur par les producteurs et productrices au niveau des sites de la zone d'intervention PromAP II dans les régions de Tahoua et Tillabéri. Comparativement à 2017, il est remarqué une baisse des superficies exploitées en maraichage en hivernage à Tahoua (-340 ha) contre une augmentation de près de 50 hectares à Tillabéri.

Région	Superficie exploitée en grande Campagne	Superficie exploitée en Hivernage	Total
Tahoua	98%	2%	2%
Tillabéri	76%	24%	24%
<b>Total</b>	98%	2%	2%

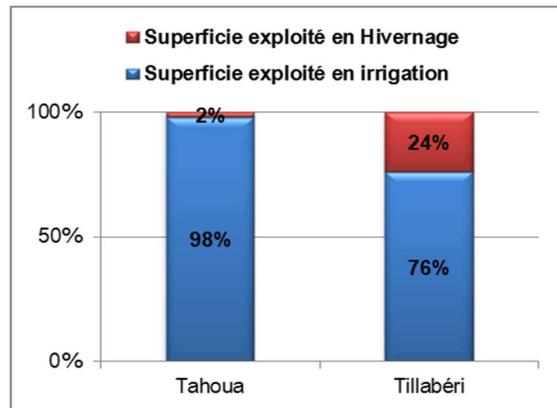


Figure 4 : Superficie exploitée en hivernage

C'est seulement 2% de la superficie totale emblavée pendant la grande campagne (campagne irriguée) ont été mises valeur en campagne hivernale.

On constate une évolution de superficies mises en valeur en hivernage dans la région de Tillabéri avec 24% des superficies exploités contre 21% en 2017. Ceci se justifie par la pratique du maraichage en hivernage sur 98% des sites de la région même si cela est fait sur des très petites superficies par rapport à la grande campagne. Par contre à Tahoua, on enregistre une certaine régression des superficies emblavées en hivernage par rapport à l'année 2017 (2% contre 5%).

## **I. ETAT D'AVANCEMENT**



## **1.1. Promotion des conditions-cadre pour le développement de la petite irrigation**

### **1.1.1. Les capacités organisationnelles et thématiques de la structure de pilotage de la SPIN et ses collaborateurs sont renforcées**

Le PromAP a continué ses appuis à l'endroit du Secrétariat Permanent de la Stratégie de la Petite Irrigation au Niger (SP/SPIN). L'approche du soutien s'est intensifiée à travers une mobilisation d'un Assistant Technique (AT) placé auprès du secrétariat à partir du mois d'Avril 2018.

Ainsi le PromAP a poursuivi son lobbying pour l'opérationnalisation du SP/ SPIN qui a conduit à la mise à disposition du SP/SPIN d'un autre bureau pour pouvoir accueillir plus de collaborateurs.

Face un engouement visible du Ministère, plusieurs faiblesses sont relevées notamment :

- Un Ralentissement général constaté dans la popularisation de la SPIN en fin 2017 et début 2018
- Une faible disponibilité des acteurs régionaux dans la conduite des réflexions au niveau infranational sur la promotion de la SPIN.
- La non finalisation de l'EPTIN de Tahoua
- La faible qualité organisationnelle du Tome 2 du mémento élaboré sous l'égide du Secrétariat Permanent de la SPIN,
- L'insuffisante organisation des échanges entre les PTF du sous-secteur,
- La non mise en œuvre complète du dispositif personnel du SP/SPIN (poste de communicateur non encore pourvu)
- La non mise en œuvre des actions de renforcement de capacités du personnel du SP/SPIN

Face à cela, plusieurs actions ont été conjointement menées sous financement du PromAP dont la tenue de la première réunion du comité national de pilotage de la Stratégie de la Petite Irrigation au Niger au mois de Mai 2018 avec la participation des autorités, des services techniques (centraux et régionaux) et des partenaires techniques et financiers (PTF).

*Tableau 2 : Nombre de participants au comité de pilotage SPIN*

	Nombre de membres du niveau central (a)	Nombre de membres venant des régions (b)	Nombre de membres venant des régions d'interventions du PromAP (c)	Nombre total de participants (a+b)
Autorités	3	11	3	14
Services techniques centraux	13	0	0	13
Représentants des organisations socioprofessionnelles	9	3	3	12
Représentant des PTF	1	NON PREVU	NON PREVU	1
<b>Total participants</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>40</b>

Des supports de communication ont été distribués aux membres du comité de pilotage pour appréciation. Il s'agit de :

- Poster « Dispositif institutionnel de la SPIN »
- Poster « Mécanisme de financement de la SPIN »
- Dépliant « Secrétariat Permanent de la SPIN (SP/SPIN) »

Le programme d'activités 2018 – 2020 du SP/SPIN ainsi que son budget ont été validés. Les budgets prévisionnels pour l'ensemble des activités prévues par le SP/SPIN pour les années 2018, 2019 et 2020 sont respectivement de : 247 485 600 FCFA, 385 682 600 FCFA et 283 785 600 FCFA. L'Etat du Niger s'est engagé à assurer une inscription budgétaire pour le SP/SPIN à hauteur de 80 millions. Le comité de pilotage a demandé au SP/SPIN de s'approcher des PTF pour soulever les fonds nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions de la structure.

Le comité de pilotage a permis de soulever les points suivants :

- Les chiffres officiels du potentiel irrigable : le potentiel de terres irrigables est estimé à 270.000 ha, soit environ 2% de la surface cultivable où seuls 160.000 ha sont mis en valeur. Ces chiffres doivent être actualisés et feront l'objet d'une activité à part entière du SP/SPIN ;
- La synergie entre la SPIN, le FISAN et les producteurs vis-à-vis des demandes de financement des producteurs / l'arrimage potentiel de la SPIN au HC3N ainsi qu'au PDR/PDC : le SP/SPIN est en discussion avec le HC3N ainsi que le FISAN vis-à-vis des futures subventions fournies aux exploitants. Le SP/SPIN mettra également en place des comités techniques régionaux qui prendront en compte le PDR/PDC ;
- L'apport financier du gouvernement au SP/SPIN et les garanties financières actuelles du secteur privé et des bailleurs envers le SP/SPIN : le SP/SPIN a garanti que les activités de plaidoyer et de rencontre avec les partenaires techniques et financiers (PTF) constituent déjà la priorité du secrétariat ;
- La difficulté de mise en œuvre des activités prévues pour 2018, le manque de pertinence de certaines activités (comme l'étude de l'arrimage de la SPIN au FISAN) et la redondance de certaines études prévues par le SP/SPIN avec les activités de certaines directions du MAG/EL (notamment l'étude sur la mise en valeur des terres ainsi que l'inventaire des terres irrigables) : des réunions de concertation se sont tenues pour redéfinir la répartition des tâches entre le SP/SPIN et les directions du MAG/EL. Les activités à mettre en œuvre d'ici fin 2018 ont été revues ;
- La création de cadres de concertation supplémentaires ne sera pas pertinente pour la bonne mise en œuvre des activités du SP/SPIN en région : des missions en région sont prévues pour que les comités techniques régionaux du SP/SPIN soient adossés aux représentations de l'I3N.

La réunion du comité de pilotage du SP/SPIN a permis de lui présenter les documents de programmation, ainsi que les premiers supports de communication du SP/SPIN. Les nombreux échanges avec les participants ont permis d'améliorer le programme d'activités, et le mandat du SP/SPIN a été validé et encouragé par les participants.

Constatant la nécessité d'affiner le diagnostic institutionnel du SP/SPIN ainsi que sa place vis-à-vis des différents acteurs de la SPIN, le PromAP a mobilisé un expert international pour établir ledit diagnostic, ainsi qu'un plan de renforcement des capacités du Secrétariat Permanent SPIN. La première mission du consultant a permis de dresser un état des lieux de la mise en œuvre de la SPIN ainsi que des besoins actuels du SP/SPIN. Deux réunions avec les partenaires institutionnels et les PTF ont permis de présenter une actualisation du plan d'action de la SPIN ainsi que le programme d'activités du SP/SPIN. Une deuxième mission est en cours de préparation. Elle fera directement suite aux travaux

engagés en Juillet vis-à-vis du SP/SPIN et de ses partenaires. Au préalable, le SP/SPIN a prévu de rencontrer les acteurs de la petite irrigation en région, de vulgariser la SPIN, et de mettre en place les comités techniques régionaux avec l'appui des PTF vu que les moyens ne sont pas mis à la disposition par l'Etat.

En prélude à la préparation de cette seconde mission, il est convenu des actions préliminaires suivantes à engager :

- Travailler sur la « labellisation » de la SPIN notamment pour une présentation lors des ateliers à mener dans le cadre de l'étude sur le renforcement des capacités de mise en œuvre de la SPIN. Cette « labellisation » est en plus une première étape vers l'élaboration d'outils pour le plaidoyer, la vulgarisation et la sensibilisation à la SPIN. Le document « labellisation » devra être basé sur une analyse de la SPIN (quels sont les éléments qui doivent être réunis pour qu'un périmètre irrigué puisse être considéré comme un « périmètre selon la SPIN » ?) en vue d'identifier les principes clés de la stratégie. Des éléments pourraient être : (i) l'existence d'une demande de l'opérateur, (ii) mode de financement conforme à la SPIN, (iii) technologie d'irrigation conforme au référentiel des types d'aménagements SPIN, (iv) aval de la commune (visa sur les demandes), (v) infrastructures d'accès aux marchés assurées, (vi) aval des services de l'environnement (visa sur les demandes), (vii) encadrement intégré assuré (mise en place de périmètres irrigués, mise en valeur, transformation / commercialisation), (viii) accès aux intrants, etc. ;
- Élaborer d'autres outils de communication pour le plaidoyer, la vulgarisation et la sensibilisation à la mise en œuvre de la SPIN pour les différentes parties prenantes et notamment les paysans, PTFs et services techniques ;
- Mettre en place immédiatement le dispositif institutionnel dans au moins 4 régions (3 régions PromAP + une région hors PromAP). Ce dispositif (comité technique régional, communal) est décrit dans les chapitres 7.1.3 et 7.1.4 de la SPIN. Les structures SPIN pourrait être adossées aux structures déjà existantes de l'Initiative 3N et /ou FISAN, avec, éventuellement, la création d'un sous-comité technique spécifique SPIN dans ce dispositif existant ;
- Identifier les rôles nécessaires pour qu'un mandat puisse être établi vis à vis de la SPIN au niveau national / régional / communal ;
- Obtenir l'organigramme du MAG/EL si disponible ;
- Détailler la description des postes SP/SPIN (niveau national) sur base de l'arrêté de création et du programme d'activité SP/SPIN ;
- Mener une étude sur l'articulation de la SPIN dans le cadre du FISAN ;
- Organiser un atelier pour l'élaboration d'un programme d'urgence « minimum » pour augmenter les chances de pouvoir mobiliser les fonds nécessaires pour la mise en œuvre immédiate de l'étude de renforcement des capacités ;
- Élaborer un graphique « flux de travail » selon la perspective SP/SPIN : rôle du SP/SPIN dans la mise en œuvre et valorisation durable d'une petite irrigation selon l'approche SPIN ; identifier pour chaque étape les partenaires clés nécessaires, et leurs contributions respectives ;
- Collecter des documents : I3N : « programme maîtrise de l'eau », « FISAN » ; documents sur les projets existant et à venir dans le secteur de la petite irrigation ;

- Prise de contact avec des PTFs tels que la Banque Mondiale, la KFW, la Banque Africaine de Développement, l'AFD ainsi que l'IFAD pour (i) assimiler les procédures de demande de financement, et (ii) définir les appuis au SP/SPIN dans le futur ;
- Engager un dialogue avec les concernés sur le bien-fondé d'un arrêté faisant des principes clés SPIN des principes obligatoires pour la promotion de la petite irrigation au Niger.

Tableau 3: Soutien à la mise en place de la structure de pilotage de la SPIN

Éléments d'appréciation	Niveau ou valeur
Existence du plan d'actions de la SPIN et de ses outils de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'actions de la SPIN a été diffusé et les outils de mise en œuvre sont définis, ceux-ci sont en cours de mise en œuvre.</li> </ul>
Constat de la validation du Plan d'actions de la SPIN et de ses outils de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'actions ainsi que ses outils ont été validés.</li> </ul>
Existence d'un Plan de communication de la SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie de communication de la SPIN est élaborée.</li> </ul>
Constat de la validation d'un plan de communication de la SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie de communication de la SPIN a été validée.</li> </ul>
Constat de la mise en place du SP/SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SP/SPIN est mis en place.</li> </ul>
Existence du cahier de charges du SP/SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cahier de charge du SP/SPIN est défini dans l'arrêté qui le crée.</li> </ul>
Existence du manuel de procédure du SP/SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non réalisé</li> </ul>
Constat de la fourniture d'équipement au SP/SPIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un premier ensemble d'équipements a été fourni au SP/SPIN et des équipements complémentaires sont en cours d'achat.</li> </ul>

Au plan de la mise en œuvre au titre de l'année 2018, deux points essentiels présentent des blocages, à savoir :

- La non-effectivité des structures infranationales de la SPIN pour lesquelles les réflexions sont en cours en vue de trouver un montage institutionnel cohérent. Il y a lieu alors que le PromAP soutienne le SP/SPIN pour déterminer le montage institutionnel adapté avec le HC3N et ses coordinations en région.
- L'absence d'un manuel de procédures de la structure de pilotage. En outre, cette activité risque de ne pas être menée du fait du flou qui l'entoure dans la mesure où, pour le moment, ladite structure n'est pas encore totalement installée de manière à porter en elle-même des procédures propres et spécifiques en dehors des règles et principes qui régissent les institutions du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Comme points forts constatés dans la mise en œuvre de la collaboration avec le MAG/EL dans le domaine de la SPIN, on retiendra :

- La disponibilité du MAG/EL à accélérer la mise en place du dispositif institutionnel,
- La disponibilisation des Directions régionales du GR et des antennes du PromAP dans les activités au niveau régional dont l'EPTIN de Agadez et de Tillabéri,
- Le financement des études complémentaires proposées par le SP/SPIN,
- Disponibilité des Modules 1 et 21 du mémento de la petite irrigation,
- L'animation des échanges avec les projets et les PTF par le SP/SPIN,

<sup>1</sup> Module 1 : La caractérisation des zones agro-climatiques et élaboration d'un référentiel des aménagements types pour la Petite Irrigation, adaptés aux contextes hydrogéologiques, pédologiques, environnementaux et socioéconomiques de chaque zone (Module 1 du Mémento de la Petite Irrigation au Niger). Module 2 : Elaboration d'un manuel technique des standards minima à appliquer pour la conception et le dimensionnement des aménagements de la Petite Irrigation (Module 2 du Mémento de la Petite Irrigation au Niger)

- La relance des activités du Secrétariat Permanent de la SPIN avec des processus intéressants et importants après la léthargie constatée en fin 2017 et début de l'année 2018,
- Plan de renforcement des capacités du SP/SPIN disponible pour booster l'opérationnalité du Secrétariat Permanent. Ce plan est actuellement disponible et sera soumis à l'appréciation des différents acteurs pour assurer une synergie entre les PTF afin de soutenir sa mise en œuvre.

Comme perspectives immédiates dans le cadre du soutien du PromAP au MAG/EL, on note :

- Sur base de l'accord de financement du complément EPTIN de Tahoua par le PromAP, il y a nécessité de relancer rapidement le processus
- Accompagnement du processus d'élaboration du mémento notamment les modules 3 et 4 au cours du premier semestre 2019
- Appuyer l'organisation des échanges avec les PTF du sous-secteur pour une harmonisation et une appropriation par les PTF et les directions du MAG/EL
- Appuyer un le soutien à la coordination du sous-secteur par le Ministère avec l'orientation des PTF pour une mise en œuvre cohérente du plan de renforcement des capacités du SP/SPIN

### **1.1.2. Appui au dispositif de suivi-évaluation I3N**

En début d'année, le PromAP a mobilisé une nouvelle assistance technique en remplacement à la précédente dont le contrat était arrivé à terme en fin 2017. Pour faire face au besoin de clarification des actions à mener au cours de l'année 2018, un travail de révision des activités de la convention qui lie le PromAP au HC3N a été effectué. Ce qui a abouti à la signature d'un avenant dont les appuis du Programme est chiffré à plus de 50 millions CFA.

Les activités mises en œuvre dans le cadre de la Convention évoquée ci-dessus sont entre autres :

- Mobilisation d'un consultant pour la facilitation de la mise en relation avec l'INS dans le cadre de la prise en compte des informations et données sur la Petite Irrigation dans le dispositif de suivi-évaluation de l'I3N. L'objectif à long terme est de parvenir à inscrire la contribution de l'irrigation (grande et petite) dans les Comptes Economiques de la Nation. Le SP/SPIN pourra ainsi extraire les données relatives exclusivement à la petite irrigation ;
- Evaluation des financements des ONG. L'étude permettra d'évaluer le rôle joué par les ONG durant les années 2016 et 2017 dans la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N et d'établir un atlas des ONG actives dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela permettra au HC3N d'identifier plus clairement les sources de financements non étatiques ainsi que la répartition des volumes financiers par axe d'intervention ;
- Mobilisation d'un consultant international pour la mise en place d'un Système Automatisé de Suivi-Evaluation (SASE) de l'I3N dans le cadre de la mise œuvre du Plan d'Action 2016-2020. Ce qui a permis de réviser l'ensemble des paramètres informatiques de l'application SASE afin qu'ils soient actualisés et de former les acteurs directement concernés par l'utilisation de l'application au niveau national ;

- Deux missions de diagnostic des systèmes de Suivi-Evaluation au niveau des régions de Tillabéri et d'Agadez. Ces missions ont permis d'une part de dresser un panorama actualisé des services (ressources humaines, financières, outils mobilisés ...) en charge du suivi-évaluation, et d'autre part d'évaluer la faisabilité de la mise en œuvre du SASE en région ;
- Deux séances de formations sur l'utilisation des GPS et d'un logiciel SIG (QGIS) dans les régions de Tillabéri (du 24 au 29 septembre) et d'Agadez (du 29 octobre au 03 novembre), en direction des cadres des services techniques régionaux. Elles ont regroupé 12 cadres régionaux à Tillabéri, et une dizaine de cadres à Agadez, tous impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Ces formations ont permis d'outiller ces techniciens pour qu'ils parviennent à géo localiser leurs interventions et ainsi alimenter efficacement le système de suivi au niveau régional ;
- Diagnostic des systèmes de suivi évaluation du MAG/EL. Ceci permettrait au ministère d'actualiser son recueil d'indicateurs et d'élaborer un manuel de suivi-évaluation ;
- Dotation du Département Suivi-Evaluation et Communication (DSEC) du HC3N en consommables. Ce qui a rendu de nouveau fonctionnelles les imprimantes dudit Département. Les coordinations régionales I3N des régions d'intervention du PromAP ont été équipées en ordinateurs, imprimantes et GPS ;
- L'édition du Plan d'Action 2016-2020 et du Cadre Stratégique en 250 exemplaires chacun. Ce qui a facilité la dotation en supports de planification et suivi du HC3N et de ses démembrés, mais aussi des différents maîtres d'ouvrage ; c'est-à-dire l'ensemble des Ministères et Institutions impliquées dans la mise en œuvre de l'I3N. Véritable document de travail de référence actuel au HC3N, le Plan d'Action (PA) n'a jamais été édité auparavant.

Tableau 4: Tableau récapitulatif des grands résultats atteints du dispositif de suivi-évaluation I3N

Paramètres	Appréciation
<b>Existence d'un dispositif de S+E du Programme 1 :</b>	Une première ébauche de la révision du manuel de suivi-évaluation est disponible Le recueil des indicateurs du PA 2016-2020 est en cours de mise à jour. Un travail de fond est en cours afin de proposer un canevas homogène de rapportage pour tous les Ministères et autres Institutions impliqués dans la mise en œuvre de l'I3N
<b>Mise en place de la base des données automatisée au niveau national</b>	L'opérationnalisation du Système Automatisé de Suivi-Evaluation (SASE) est en cours. Après la mission du consultant qui a formé les cadres (principalement des Divisions Statistiques et d'Etudes et de Planification des différents Ministères), ces derniers devront renseigner les indicateurs avec les données dont ils disposent pour les années 2016 et 2017
<b>Mise en place de la base des données automatisée au niveau régional</b>	L'opérationnalisation du SASE en région ne pouvait être opérationnelle que lorsque la formation aura eu lieu au niveau régional (prévue pour 2019).
<b>Renforcement des capacités du département SE I3N</b>	Une formation pour les cadres du DSEC sur les logiciels statistiques (SPSS et STATA) prévue pour décembre 2018 est reportée à janvier 2019 pour des questions pratiques. Les Termes de Référence ont été validés
<b>Appréciation de la fonctionnalité du dispositif de S+E :</b>	Le dispositif de suivi-évaluation de l'I3N est fonctionnel et capable de (i) consolider les données relatives aux différents axes stratégiques de l'I3N, les données collectées par les Ministères de mise en œuvre et (ii) répondre aux besoins de rapportage mensuel lors des réunions du Comité Interministériel d'Orientation de l'I3N. De même, il est en mesure d'effectuer le suivi budgétaire des projets/programmes contribuant à la mise en œuvre de l'I3N
<b>Niveau d'alimentation du dispositif en données de la PI</b>	Actuellement, peu de données/activités mises en place de ce côté-là. Cependant, une étude doit être discutée avec l'INS pour apprécier des données principalement chiffrées sur les apports de la PI (niveaux national et régional). Par ailleurs, l'étude d'évaluation des financements des ONG permettrait aussi d'obtenir des informations sur les volumes financiers mobilisés par les ONG autour des activités et indicateurs de la PI au sein du PA

### 1.1.3. Soutien à la politique foncière

La thématique foncière est l'un des domaines d'intervention du PromAP à différents niveaux. En effet, le PromAP soutient la promotion du foncier au niveau national, régional, département, communal et villageois à travers un appui-accompagnement des structures du code rural.

#### 1.1.3.1. Soutien au processus de plaidoyer pour l'actualisation de la législation foncière relative à la limite Nord des cultures

Tableau 5 : Soutien au processus de plaidoyer pour l'actualisation de la législation foncière relative à la limite Nord des cultures

Paramètres	Appréciation
Appui à la mise en place et au fonctionnement d'un cadre de concertation national sur le foncier	Le PromAP continue à soutenir la concertation des acteurs intervenant dans le foncier. En effet, un cadre de concertation existe et est fonctionnel par l'organisation régulière des échanges entre PTF. Le PromAP Assure la présidence du groupe assure la circulation des informations entre PTF et entre PTF et l'Etat
Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadres de concertation régionaux sur le foncier	Les cadres régionaux de concertation ne sont pas encore mis en place. Toutefois, dans le cadre du processus Etats Généraux du Foncier (EGF), le PromAP a soutenu des rencontres régionales pour une meilleure participation des trois régions.
Réalisation d'études spécifiques sur l'agriculture en zone pastorale	Une étude sur la pratique de l'agriculture irriguée en zone pastorale a été réalisée
Action/Lobbying pour l'actualisation de la législation foncière	Le PromAP été actif dans l'organisation des EGF dont l'un des objectifs est l'élaboration d'une nouvelle politique foncière qui servira de socle pour l'actualisation de la législation foncière. Organisation des ateliers au niveau des trois régions d'intervention du PromAP dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle politique foncière au Niger et de suivi des recommandations des états généraux sur le foncier rural. Des propositions de la composition des comités régionaux sont disponibles.

#### 1.1.3.2. Soutien aux processus EGF

##### a) Les ateliers régionaux préparatoires

Pour améliorer la contribution des régions aux travaux des EGF, le PromAP a initié, en collaboration avec les SP/R et la plateforme paysanne, des ateliers régionaux de préparation. Ces ateliers ont regroupé en région, les représentants de l'ensemble des acteurs actifs et concernés par la thématique du foncier rural.

Tableau 6 : Participants aux ateliers régionaux et niveau de représentation de certains acteurs

	Agadez	Tahoua	Tillabéri	TOTAL
Nombre d'acteurs présents aux ateliers préparatoires	44	44	55	143
Nombre de représentants de l'administration	12	02	05	19
Nombre de représentants de la société civile	15	13	24	52
Nombre de représentants des STD	14	18	21	53
Nombre de représentants de la chefferie traditionnelle	02	02	03	07
Nombre de représentants des PTF	01	09	02	12

Dans les trois régions, sur les 147 participants officiels, 35% sont issus de la société civile et 36% sont des représentants des différents STD.

Au cours de ces ateliers, les thématiques ayant fait l'objet de discussions sont :

- Les Directives Volontaires sur les régimes fonciers avec références aux autres instruments régionaux, comme les CLD ;
- La question foncière dans le contexte du Niger ;
- Le bilan de la politique foncière mise en œuvre par le Code Rural au vu des expériences des Ateliers Nationaux des Cofo et du bilan des 20 ans de mise en œuvre du Code Rural ;
- Les questions émergentes et les grands défis fonciers ainsi qu'une analyse des questions émergentes et des grands défis fonciers liés à la gouvernance locale.

Ainsi, les participants ont tenu à souligner les points essentiels sur lesquels leurs représentants aux travaux des EGF doivent insister.

#### b) Participation des régions aux EGF

Le PromAP a soutenu la participation des trois régions aux travaux du pré-forum et du forum sur les EGF. Les participants pris en charge par le programme en nombre de 17 représentaient les CRA, les conseils régionaux, les associations faitières des OSC, les SP/R et les commissions foncières communales.

Le document de contribution de la chefferie traditionnelle, qui vit la problématique foncière au jour le jour, a sensibilisé les fora concernant l'effet « bombe à retardement » qui peut résulter d'une négligence des actualisations nécessaires des thématiques foncières sous forme d'une politique nationale mise à jour.

Ce risque et défi majeur que constitue la question foncière rurale, s'est trouvée confirmée par les tensions plusieurs fois vécues en travaux de groupe ou dans la salle plénière du forum, fort heureusement modérées.

Par ailleurs, presque tous les acteurs, dans leurs diverses interventions, ont souhaité un engagement plus fort du Gouvernement, manifesté par une volonté politique affirmée à poursuivre le soutien et surtout le financement du processus d'élaboration de la politique foncière, et aussi à impliquer tous les acteurs ruraux, de la base au sommet de l'Etat.

#### 1.1.3.3. Organisation des EGF

Les travaux des EGF étaient présidés par le Ministre d'État, de l'Agriculture et de l'Élevage Mr Albadé Abouba. Le PromAP a assuré sa participation à travers la mobilisation des experts centraux et les assistants techniques fonciers régionaux. Ces travaux se sont terminés sur une note de satisfaction générale des participants.

Les résultats satisfaisants auxquels ils ont abouti, sont traduits par l'engagement des autorités à améliorer le cadre de la Gouvernance foncière au Niger. Ce résultat découle aussi de la disponibilité de tous les PTF qui ne cessent d'appuyer l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques sur la gestion durable des ressources naturelles.

Ainsi, une note d'orientation a été fournie au terme des EGF dans laquelle, la politique foncière a été définie comme « **un ensemble de choix et d'orientations stratégiques opérés par les pouvoirs publics (en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés) en vue d'assurer une meilleure gouvernance des terres et avec pour objectif de permettre à la terre de libérer tout son potentiel au service du développement** ».

L'horizon opérationnel retenu est de 20 à 25 ans. Il est cependant recommandable d'articuler cet horizon avec d'autres perspectives nationales, régionales, continentales et/ou internationales auxquelles le pays est partie prenante, afin d'assurer une certaine cohérence avec ces autres visions. La vision de la politique foncière est de guider l'Etat dans la réponse à un ensemble de questions prioritaires. Il s'agit notamment : (i) du besoin de sécuriser et moderniser les exploitations agricoles familiales et d'accroître la productivité agricole et pastorale ; (ii) de la nécessité de promouvoir l'équité et l'égalité de genre ; (iii) d'œuvrer au désengagement de l'Etat, en vue de permettre au secteur privé de jouer son rôle d'acteur majeur et de partenaire du développement; (iv) de la nécessité d'attirer les investissements productifs dans le secteur rural (en ne perdant pas de vue que les agriculteurs familiaux sont les premiers investisseurs sur leurs terres) ; (v) la prise en compte des nouveaux acteurs fonciers que sont les collectivités territoriales dans le cadre du processus de transfert de compétences. En outre, il est produit une feuille de route pour l'élaboration de la nouvelle politique foncière nationale du Niger. Elle est établie pour la période d'Avril 2018 à décembre 2020.

La note décline les phases suivantes :

- Finalisation des documents préparatoires et mesures institutionnelles ;
- Définition du circuit et des modalités d'approbation du document de politique foncière ;
- Plaidoyer et mobilisation des acteurs clés dans le processus d'élaboration de la politique foncière ;
- Formulation de la politique foncière ;
- Lancement de la mise en œuvre de la politique foncière ;
- Popularisation des nouveaux textes ;
- Mise en œuvre de nouvelles mesures institutionnelles.

Pour sa mise en œuvre, un comité national sera mis en place autour du Secrétaire Général du MAG/EL avec une participation effective des PTF et de la société civile.

Du fait des appuis importants apportés par le Programme, une lettre de remerciement lui a été adressée par le Président de la Plate-forme paysans pour les appuis multiples apportés pour la réussite des EGF.

#### **1.1.3.4. Soutien au processus post EGF**

Le programme a soutenu le gouvernement dans la mise en œuvre des activités postes EGF notamment à travers le comité multi-acteur mis en place par l'Etat. Le PromAP s'est vu honoré à être membre de ce comité à travers la personne du responsable de la composante 1 comme personne ressource en charge de soutenir le processus d'élaboration de la nouvelle politique foncière nationale du Niger.

Le PromAP a aussi assuré la mise en œuvre des ateliers régionaux post-EGF pour les trois régions d'intervention. Ces ateliers ont pour objectif général de susciter l'implication et l'inclusion de tous les acteurs concernés par les questions foncières. Au terme de ces ateliers, on reconnaîtra qu'ils ont été

une initiative qui a parfaitement répondu à l'attente d'implication totale de tous les acteurs du foncier dès le début du processus de formulation de la politique foncière. Ils ont effectivement permis d'atteindre les multiples objectifs visés notamment :

- La formation, l'information et la sensibilisation du public suffisamment diversifié ciblé (les EGFR, les Directives Volontaires, le Cadre des Lignes Directrices, ...)
- La création d'un cadre d'échanges et d'analyses approfondies sur les problématiques foncières des régions ;
- La formulation de suggestions / recommandations dont la prise en compte va enrichir le processus d'élaboration de la politique foncière rurale et la mise en place d'un comité restreint qui va poursuivre les travaux initiés à l'occasion des ateliers.

Les débats riches et échanges fructueux qui témoignent de l'intérêt porté par le groupe cible se sont poursuivis à travers les activités des comités restreints et aussi à l'occasion de l'atelier de restitution organisé à Niamey en début du mois de novembre avec une participation du PromAP dans la prise en charge des participants des trois régions d'intervention.

#### **1.1.3.5. Soutien aux institutions du Code Rural**

Dans sa zone d'intervention, le PromAP appuie la mise en place des commissions foncières communales (Cofocom), leur formation et leur équipement en matériel de travail. Aujourd'hui toutes les communes d'intervention sont dotées de Cofocom.

*Tableau 7 : Suivi de la mise en place et du renouvellement des commissions foncières des communes d'interventions PromAP*

Région	Communes	Nombre de Cofocom	Respect du renouvellement des membres
Agadez	11	11	06
Tahoua	25	25	25
Tillabéri	23	23	10
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>41</b>

Cette année, le PromAP a continué d'accompagner l'ensemble des commissions foncières communales. Cependant, le renouvellement des membres de ces commissions est respecté seulement au niveau de 69% des Cofocom.

Avec respectivement 43% et 54% de taux de renouvellement de leurs membres, les Cofocom des régions de Tillabéri et d'Agadez respectent très peu le renouvellement de leurs membres. Face à ces faiblesses dues le plus souvent à la rareté et/ou le manque des tenues des sessions, des efforts doivent être fournis pour arriver à redynamiser ces instances communales.

Région	Commune	Nbre de Cofocom	Respect renouvellement Membres
Agadez	11	11	6
Tahoua	25	25	25
Tillabéri	23	23	10
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>41</b>

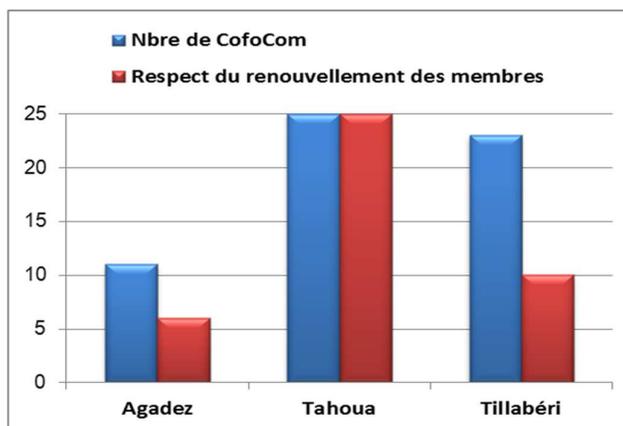


Figure 5 : Situation des Cofocom

Depuis leurs installations, le PromAP II appuie les Cofocom dans le cadre de leur fonctionnement. L'appréciation de la fonctionnalité des commissions foncières basée sur les six (06) critères suivants :

1. Existence d'un arrêté de mise en place,
2. Avoir reçu une formation de base après la mise en place,
3. Disposer d'un règlement intérieur
4. Disposer d'un plan d'activités
5. Disposer des équipements de travail,
6. Avoir un moyen de déplacement au besoin.

L'opérationnalité des commissions foncières est également suivie par les coordinations régionales du PromAP. L'appréciation de l'opérationnalité des commissions foncières s'effectue sur la base des huit (08) critères ci-dessous :

1. Tenue des sessions annuelles,
2. Respect de la collégialité de la structure,
3. Mise en œuvre du plan d'activités,
4. Elaboration des rapports périodiques,
5. Suivi de la qualité des actes fonciers
6. Archivage des actes
7. La tenue d'un registre
8. La remontée des actes au niveau départemental.

Tableau 8 : Suivi de la fonctionnalité et de l'opérationnalité des Commissions Foncières Communales

Région	Nbre de Cofocom	Appréciation de la fonctionnalité des Commissions Foncières Communales				Appréciation de l'opérationnalité des Commissions Foncières Communales			
		Excellent	Bien	Passable	Médiocre	Excellent	Bien	Passable	Médiocre
Agadez	11	18%	36%	46%	0%	18%	46%	36%	0%
Tahoua	25	12%	20%	68%	0%	24%	44%	28%	4%
Tillabéri	23	5%	61%	30%	4%	4%	43%	40%	13%
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>10%</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>2%</b>	<b>15%</b>	<b>44%</b>	<b>34%</b>	<b>7%</b>

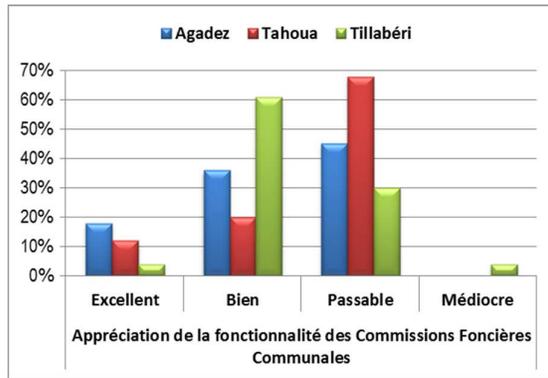


Figure 6 : Fonctionnalité des Cofocom

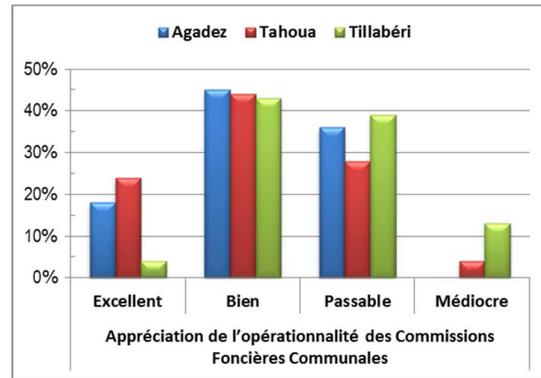


Figure 7 : Opérationnalité des Cofocom

Même si la situation se présente variablement d'une région d'intervention du PromAP à une autre sur l'ensemble des Cofocom suivies, 10% sont excellentes dans leur fonctionnalité, 39% fonctionnent bien et 49% passablement. Ce qui peut être considéré satisfaisant à la vue des moyens de fonctionnement limités (manque d'équipement, non apport de l'Etat sur le plan financement, budget de la Commune très limité etc.). Seuls quelques PTF qui interviennent çà et là leur permettent de mener quelques activités. Cependant la situation est loin d'être satisfaisante pour espérer une autonomie pour ces Cofocom.

L'opérationnalité diffère d'une Cofocom à l'autre et d'une région à une autre. Ainsi, on constate que 15% des Cofocom sont excellentes, 44% sont bien et 34% sont passablement opérationnelles.

Les Cofocom s'appliquent de plus en plus dans leurs activités régaliennes comme l'organisation des sessions, l'élaboration des plans d'action, l'encadrement des Cofob, le contrôle de mise en valeur des ressources naturelles, etc. Et les conflits sont de plus en plus maîtrisés.

A Agadez, avec le concept de Cofocom modèles du PromAP et les différents suivis la situation de la fonctionnalité et de l'opérationnalité s'est améliorée avec 18% de Cofocom excellente (Tchirozérine et Dabaga) contre 0% en 2017 et 46% de Cofocom opérationnelles contre 36% en 2017.

A Tahoua, avec une fonctionnalité moyenne les Cofocom suivi ont montré une opérationnalité assez intéressante.

Par contre dans la région de Tillabéri, pendant que 65% des Cofocom son fonctionnelles, plus de 50% ne sont pas opérationnelles. Des efforts devraient être faits pour accompagner davantage certaines Cofocom pour qu'elles soient beaucoup plus opérationnelles.

Au niveau local, c'est actuellement 84% des villages accompagnés par le PromAP disposent des commissions foncières de base (Cofob).

Tableau 9 : Suivi de la mise en place et du renouvellement des commissions foncières des sites d'interventions PromAP

Région	Département	Commune	Villages / Sites	Nombre de Cofob
Agadez	5	11	116	83
Tahoua	9	25	139	135
Tillabéri	10	23	72	57
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>59</b>	<b>327</b>	<b>275</b>

Région	Nbre de Sites / Villages	Nbre de Cofob
Agadez	116	83
Tahoua	139	135
Tillabéri	72	57
<b>Total</b>	<b>327</b>	<b>275</b>

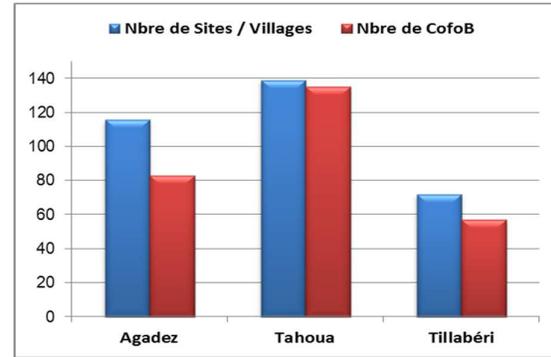


Figure 8 : Situation des Cofob

Les régions de Tillabéri et Agadez enregistrent des faibles taux de Cofob mise en place avec respectivement 79% et 72%.

Cependant à Agadez, cela constitue une avancée notable pour la région qui ne disposait d'aucune Cofob avant l'intervention du PromAP. Toutes ces Cofob sont équipées en petits matériels de fonctionnement. Les sites non couverts sont ceux des communes d'Arlit, d'Iferouâne et certains nouveaux sites où l'intervention du PromAP a commencé réellement en début de cette année 2018.

La couverture en Cofob dans la région de Tahoua est de 135 sur 139 sites / villages soit 97%.

Le suivi de 207 Cofob de base a permis d'avoir une situation en termes de fonctionnalité et d'opérationnalité qui se présente comme suit :

Tableau 10 : Appréciation de la fonctionnalité et l'opérationnalité des Commissions Foncières de Base

Région	Nbre de Cofob Suivies	Appréciation de la fonctionnalité des Commissions Foncières de Base				Appréciation de l'opérationnalité des Commissions Foncières de Base			
		Excellent	Bien	Passable	Médiocre	Excellent	Bien	Passable	Médiocre
Agadez	83	8%	46%	43%	3%	12%	52%	34%	2%
Tahoua	82	10%	18%	50%	22%	20%	33%	29%	18%
Tillabéri	57	5%	37%	32%	26%	9%	30%	35%	26%
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>8%</b>	<b>33%</b>	<b>43%</b>	<b>16%</b>	<b>14%</b>	<b>39%</b>	<b>32%</b>	<b>14%</b>

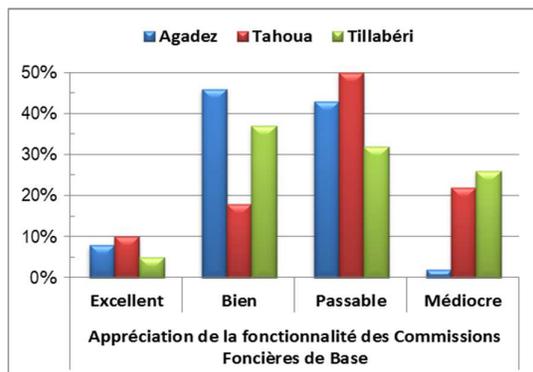


Figure 9 : Fonctionnalité des Cofob

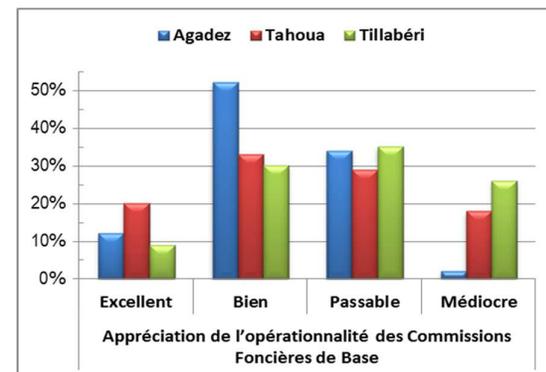


Figure 10 : Opérationnalité des Cofob

Dans la région d'Agadez, plus de la moitié des COFOB (54%) sont fonctionnelles (de bien à excellent). Ce qui constitue un résultat encourageant comparé à la situation globale du PromAP. Cependant un nombre important de Cofob reste encore entre passable et médiocre. Des efforts doivent encore être

redoublés en termes d'encadrement et surtout de suivi par les structures du niveau supérieur (Cofocom, Cofodep). Environ 64% des Cofob sont opérationnelles (de bien à excellent). Ce qui constitue un résultat appréciable. Cette réussite est certainement liée à l'encadrement de proximité de ces structures par l'équipe du PromAP mais aussi aux efforts de sensibilisation fournis par les agents des PDS qui encadrent les producteurs sur les sites.

Dans la région de Tahoua, les résultats restent très mitigés en matière de fonctionnalité avec 28% de bien à excellent. Cependant, on note un taux d'opérationnalité relativement encourageant avec 53% de bien à excellent.

Dans la région de Tillabéri, les résultats sont très timides en termes de fonctionnalité et d'opérationnalité des Cofob avec respectivement 42 et 39 % de bien à excellent.

Des 222 Cofob suivies par le PromAP, les résultats sont assez mitigés en termes de fonctionnalité et opérationnalité. A peine 41% de Cofob sont fonctionnelles (bien à excellent) quand seulement 53% sont opérationnelles.

Ainsi beaucoup reste à faire en termes d'encadrement par le PromAP et surtout en termes des suivis des structures inférieures par le niveau supérieur (Cofocom, Cofodep) où la situation est très timide.

Globalement, la sensibilisation foncière prise en compte dans le Conseil Agricole mené par les PDS et les agents du PromAP (support à l'appui) constitue l'un des facteurs qui ont contribué à l'amélioration de l'opérationnalité des Cofob. La plupart des Cofob excellentes se trouvent sous le contrôle des Cofocom modèles.

#### **1.1.3.6 Sécurisation des exploitations de la petite irrigation**

Les sensibilisations et l'accompagnement du PromAP insistent sur la nécessité pour les acteurs de mettre l'accent sur la clarification des statuts fonciers des espaces. La délivrance des actes fonciers constitue l'une des activités les plus importantes des Cofob.

Ainsi, au total 5327 actes de transaction ont été délivrés sur les sites accompagnés par le PromAP tous types confondus au cours de l'année 2018 contre 4594 en 2017. Le constat est, que la transaction foncière prend de plus en plus de l'ampleur dans la zone d'intervention du PromAP.

L'intervention de certains partenaires aussi comme le PISA, le PROMOVARE, le PRAPS, et d'autres projets qui exigent des actes de sécurisation comme pièces à fournir dans la formulation des microprojets pour la population rurale, a certainement joué un rôle important dans la demande accrue d'actes fonciers.

Tableau 11 : Suivi de la délivrance des actes de transaction foncière

Région	Type d'actes de transaction foncière													
	Donation		Achat		Prêt		Location		Détenition coutumière		Gage		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Agadez	253	5	275	6	50	33	17	8	2338	38	0	0	2948	81
Tahoua	35	2	775	30	11	0	75	2	660	47	12	0	1568	81
Tillabéri	20	5	262	13	104	18	23	3	151	33	24	0	577	72
<b>Total</b>	<b>308</b>	<b>12</b>	<b>1312</b>	<b>49</b>	<b>165</b>	<b>51</b>	<b>115</b>	<b>13</b>	<b>3149</b>	<b>118</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>5093</b>	<b>234</b>

Avec 3029 actes sont délivrés au total, la région d'Agadez enregistre le plus grand nombre de transactions foncières ; soit 57 % des actes de transaction délivrés sur les sites accompagnés par le PromAP II tous types confondus au cours de l'année 2018. Ce progrès serait le fruit des importantes séances de sensibilisation par les animateurs terrains des PDS de conseil agricole et des missions des agents du PromAP ; qui à chaque occasion sensibilisent les producteurs sur l'importance des actes de transaction foncière. En effet dans le cadre des sensibilisations, des supports (posters A4) ont été produits et mis à la disposition des animateurs. Au total 6 types de supports ont été produits et distribués à chacun des quatorze (14) animateurs et aux trois (3) superviseurs des PDS.

Région	%tage d'acte délivré aux hommes	%tage d'acte délivré aux femmes
Agadez	97%	3%
Tahoua	95%	5%
Tillabéri	89%	11%
Total	96%	4%

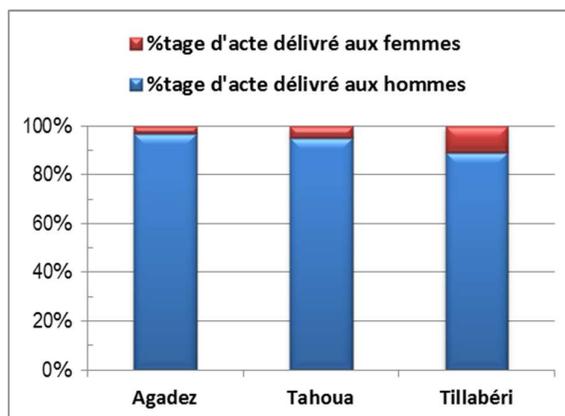


Figure 11 : Actes de transactions de terres délivrés

Globalement les actes de transactions sont délivrés aux hommes à plus de 96 %. Les actes délivrés aux femmes représentent 5%, 3% et 11% respectivement à Tahoua, Agadez et Tillabéri. Ces taux ne sont pas négligeables car ils prouvent que les femmes accèdent de plus en plus à la terre et s'en approprient. Cependant, la baisse de taux est essentiellement liée à l'absence de subvention accordée par le PromAP pour faciliter l'accès des femmes aux actes de transactions foncières.

Type d'acte de transaction foncière	Taux de représentativité
Donation	6%
Achat	26%
Prêt	4%
Location	2%
Détention Coutumière	61%
Gage	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

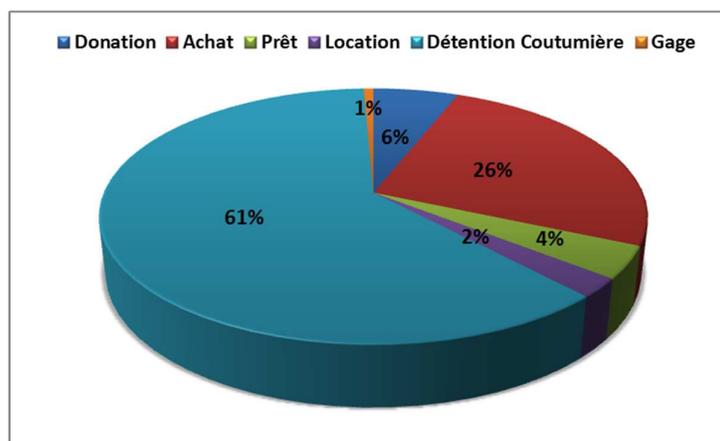


Figure 12 : Pourcentage des types de transactions foncières

Les producteurs ont tendance à prendre conscience de la sécurisation de leurs exploitations car la délivrance de la détention coutumière et l'achat avec respectivement 61% et 26% connaissent une progression par rapport aux années antérieures dans la zone d'intervention du PromAP.

Dans les années antérieures les producteurs se font confiance et ne s'intéressaient pas à sécuriser les parcelles acquises surtout par héritage ou achat auprès de leurs voisins du village.

Cependant, au vu des chiffres globaux comparés au nombre de producteurs/trices dans les régions de Tahoua et Agadez où l'on retrouve essentiellement des exploitations individuelles, beaucoup reste à faire pour amener les producteurs à sécuriser majoritairement leurs jardins. La situation de sécurisation reste ainsi une grande préoccupation. Des efforts doivent être multipliés pour la sensibilisation des producteurs au vu de l'importance des actes pour la sécurisation des exploitations.

Tableau 12 : Situation de la sécurisation des exploitations agricoles

		Total Producteurs	Exploitants	Exploitantes	Total Producteurs sécurisés	Exploitants sécurisés	Exploitantes sécurisées
Agadez	116	11476	10382	1094	3029	2948	81
Tahoua	139	27931	23495	4436	1649	1568	81
Tillabéri	72	9897	2503	7394	7198	2430	4768
<b>TOTAL</b>	<b>327</b>	<b>49304</b>	<b>36380</b>	<b>12924</b>	<b>1</b>	<b>6946</b>	<b>4930</b>

Tableau 13 : Taux de sécurisation des exploitations agricoles de la petite irrigation

Région	Taux de sécurisation		
	Pourcentage des hommes sécurisés	Pourcentage des hommes sécurisés	Pourcentage des hommes sécurisés
Agadez	28%	7%	26%
Tahoua	7%	2%	6%
Tillabéri	97%	64%	73%
<b>TOTAL</b>	<b>19%</b>	<b>38%</b>	<b>24%</b>

### **1.1.3.7. Soutien aux processus SIF et SAF**

Le PromAP a voulu, lors de l'établissement de la planification annuelle 2018, conduire une expérimentation du SIF dans au moins une région. La région de Tillabéri a été pressentie pour cette initiative. Cependant, il a été difficile de faire progresser le dossier du fait de l'absence d'une assistance technique sur le foncier) au niveau de la coordination régionale du PromAP Tillabéri et de la fin du contrat de l'expert international de la composante I.

Relativement au SAF, le PromAP a soutenu le processus en cours dans la région de Tillabéri. Le PromAP a soutenu le lancement initial et a garanti la participation des communes qu'il soutien. Le processus continu toujours avec une présence du PromAP à toutes les rencontres.

Au titre de la région d'Agadez, le PromAP est toujours sollicité pour soutenir le processus. Cela s'explique par le fait que le PromAP est le premier et plus grand intervenant dans le domaine foncier à Agadez. Un soutien dans le domaine du SAF est envisageable dans le cadre du PromAP III.

### 1.1.3.8. Expérience de bonnes pratiques en matière foncière

Tableau 14 : Quelques bonnes pratiques du domaine foncier

Bonne pratique	Localisation de l'expérience	Points forts de la pratique	Appréciations/critiques
L'invitation et la participation des membres des Cofob lors des sessions de la Cofocom modèle à Gothèye	Gothèye	- Meilleure imprégnation des acteurs de Cofob aux instances de la Cofocom	- Partage des informations à la base - Conscientiser les membres des Cofob sur leurs rôles et responsabilités - Contribue à l'opérationnalisation des Cofob
Synergie entre PromAP et le projet ZFD de la GIZ	Djaladjo	- Echanges sur les actions de la Cofocom de Djaladjo	- Partage d'information sur la mission ZFD de suivi de contrôle de mise en valeur d'un couloir de passage sur 30Km par la Cofocom de Djaladjo - Renforcer la complémentarité dans les interventions des projets/ programmes GIZ sur le terrain
La réalisation de la cartographie de localisation spatiale de producteurs autour de la mare de Tinga	Tinga/Ouallam	- Cartographie très appréciée par la Mairie et les acteurs de la Cofodep et Cofocom de Ouallam	- Possibilité de création et mise en place d'une base de données des ayants droits de chaque propriétaire terrien de Tinga
Utilisation des posters de sensibilisation du code rural par les Cofob	10 Cofob (Gao Moussa, Kolkoli, Yama mataki, Roukouzoum, Tchioffi, Tabalak, Kéhéhé, Chilelène, Fachi et Tourouff)	- Rendre dynamique la Cofob - Outiller le secrétaire de Cofob à tenir les séances de sensibilisations foncières ; - Maitrise facile de la mission de la Cofob par ses membres - Facilité de transmission de message par le secrétaire de la Cofob - Facilité de compréhension des messages par la population rurale majoritairement analphabète - Dissuasion de la population sur les règles de gestion des ressources naturelles - Sensibilisation pointée sur les thèmes en fonction de la période d'activités agricoles - La Cofob est sollicitée pour sensibiliser un village voisin en thèmes fonciers	- Les Cofob tiennent plus ou moins régulièrement des séances de sensibilisation sur les thèmes fonciers ; - Les Cofob initient les planifications des activités ; - Les populations des villages connaissent plus précisément les rôles des Cofob dans les milieux ; - Les Cofob contrôlent et gèrent les couloirs de passage des animaux ; - Les Cofob aident les villages à établir les règles consensuelles d'usage des biens publics comme les puits, les routes qui servent aux animaux domestiques d'aller et de revenir de pâturage ; - Les populations s'intéressent davantage à clarifier les statuts de leurs exploitations ; - Les femmes sont encouragées à s'approprier des terres
Elaboration d'un plan d'activités par la nouvelle Cofob mise en place	Guidan Kadi, Kaku, Abankor, Toumboulana et Damna	- Sensibilisation massive de la population du village sur la mission de Cofob - Eclairer la population du village sur la prévention des conflits fonciers ruraux liés à l'utilisation des espaces partagés	- Les Cofob ont tenu des séances de restitution de formation à la population - Les Cofob ont opéré le contrôle et la délimitation d'un couloir de passage sur la partie longeant le terroir - En programme urgent l'agrandissement des voies étroites joignant le village aux champs et l'aménagement de la voie qui conduit les animaux du village au marigot et à l'air de pâturage
Prise en compte par les PDS de la question foncière dans le conseil agricole	Sites sous encadrement des PDS	- Sensibilisation des producteurs et productrices sur l'importance de la sécurisation foncière ; - Mise en relation des structures du code rural (Cofob) et les producteurs	- 207 séances de sensibilisation tenue - Pourcentage significatif des productrices ayant sécurisées leurs exploitations (1649 producteurs/trices ont sécurisé leur exploitation)

#### **1.1.4. Appui au CNEDD**

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE-CNEDD) est un acteur associé aux activités stratégiques du PromAP, entre autres par sa participation aux travaux de bilan annuel 2017 et de programmation 2018 et au Comité de Pilotage du PromAP.

Au cours de l'année 2018, le PromAP a initié et soutenu des activités faisant partie de la convention de coopération signée avec le SE-CNEDD.

##### **1.1.4.1. Module national de formation sur 'L'adaptation aux changements climatiques (CC) dans le contexte de la petite irrigation (PI) au Niger'**

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la petite irrigation, un module de formation est prévu au niveau national, pour vulgariser et diffuser les connaissances, pratiques et mesures d'adaptation au CC de l'agriculture irriguée. Le but est de présenter des mesures d'adaptation pratiques et applicables sur le terrain.

Pour faciliter l'élaboration de ce module un comité de suivi est mis en place en 2016 (note de service N° 0018/SE/CNEDD du 16 septembre 2016 portant création d'un comité de suivi pour l'élaboration d'un module national de formation sur l'adaptation aux changements climatiques dans le contexte de la petite irrigation au Niger à destination des prestataires de services public et privé en appui conseil agricole aux producteurs de la petite irrigation).

Pour assurer un bon fonctionnement du comité, un président et deux rapporteurs sont élu pendant la première rencontre en juin 2018.

- Président : SE-CNEDD,
- Rapporteurs : PromAP et Génie Rural.

Le PromAP a lancé le processus et a animé plusieurs actions qui sont les suivantes :

- Elaboration de la note de service portant la création d'un comité du suivi (CS)
- Première rencontre du CS et mise en place du bureau
- Elaboration Compte Rendu + Adaptation Note de service
- Elaboration du TDR
- Sélection du consultant
- Elaboration du module
- Validation du module
- Diffusion du module

Une actualisation de la note de service a été effectuée pour assurer que tous les acteurs concernant sont bien impliqués dès le début de la création du module.

En 2018 le PromAP a alors déclenché le processus d'élaboration du module avec la mobilisation d'une expertise (ICRISAT) afin que le contenu du module puisse être bien adapté aux réalités du terrain.

L'élaboration du module même est prévue pour le mois de janvier 2019.

Vu le caractère transversal des changements climatiques, le Comité de Suivi (CS) a décidé de ne pas se concentrer seulement sur les zones d'intervention du PromAP mais d'organiser un atelier de validation national à Niamey, pour assurer un appui solide sur le plan national du Niger.

Pendant la première réunion du Comité de Suivi les membres ont souligné l'importance des mesures d'adaptation sur le terrain et le caractère transversal de la problématique des changements climatiques au Niger. Tous les membres se sont engagés à apporter leur soutien technique pour que le contenu du module soit bien adapté aux réalités du Niger.

#### **1.1.4.2. Cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques au Niger**

Egalement dans le cadre du renforcement des capacités, une des activités clés dans la convention avec le SE-CNEDD, le PromAP est impliqué dans le cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques au Niger. Le PromAP y occupe même le poste du vice-président, vue l'importance d'une approche bien concertée pour une problématique transversale comme les changements climatiques.

Le cadre de concertation fonctionne déjà depuis 10 ans et a tenu des rencontres annuelles sans interruption depuis 9 ans. Cela souligne que les membres sont très engagés et le support des différents partenaires continu. Pendant les rencontres les différents acteurs actifs dans le domaine des changements climatiques au Niger échangent autour de plusieurs thèmes et font des visites de terrains pour voir les projets et programmes en réalité. Cette année la rencontre s'est tenue en Novembre à Dosso.

La planification et l'organisation ont bien commencé et le bureau a montré une bonne dynamique. Parallèlement un processus de formalisation du cadre de concertation est initié pour assurer sa durabilité.

Le tableau qui suit montre les différentes actions qui sont pris en 2018 jusqu'à maintenant.

*Tableau 15 : Activités du cadre de concertation aux CC*

Paramètres	Observations
Participations aux réunions du bureau	• Deux réunions se sont tenues : le 13 juin et le 19 juillet 2018.
Participation aux réunions du comité du suivi	• Le PromAP a participé aux réunions du CS en tant qu'observateur et pour assurer l'échange entre le CS et le bureau
Préparation de la 9 <sup>ème</sup> rencontre à Dosso (Novembre 2018)	• La première version du TDR est partagée. Il est prévu d'envoyer les invitations en Août 2018
Formalisation du cadre	• Une note de service est élaborée pour assurer la formalisation
Projet de renforcement des capacités	• A définir
Préparation d'une mailing liste pour le partage des informations	• La mailing liste est finie, la création du groupe Google est en cours
Participation à la 9 <sup>ème</sup> rencontre à Dosso	• Novembre 2018

Comme résultat, on note le partage des pratiques et des connaissances des différents membres. En outre, tous les membres que le cadre de concertation joue un rôle important pour concerter les activités et les acteurs actifs dans le domaine des changements climatiques au Niger. Cela se traduit dans un taux de participation élevé pour les activités.

### **1.1.5. Appui à l'élaboration de l'esquisse de stratégie nationale de conseil agricole**

Après adoption par le Niger de la création de l'Agence de promotion du Conseil Agricole (APCA) par Décret 2017-669/PRN/MAG/EL, le PromAP a continué à participer aux différentes rencontres et à soutenir les différents processus de réflexion pour la mise en route du système national de conseil agricole.

Ainsi, le PromAP a apporté une assistance technique au Haut-Commissariat à l'I3N et au MAG/EL à travers la mobilisation de l'expertise internationale notamment dans les domaines suivants :

- Préparation conceptuelle et élaboration des outils des diagnostics régionaux des besoins en conseil agricole ;
- Formation des cadres nationaux à la réalisation des diagnostics ;
- Accompagnement du premier diagnostic régional et affinage de la méthodologie et des outils.

## **1.2. Renforcement et mise en réseau des prestataires de services ainsi que promotion d'innovations dans le domaine de la petite irrigation**

Le cadre qui réunit les membres du CTRCA-PI est surtout les assises de validation des curricula élaborés. Autrement aucune activité régulière n'a été conduite par ce comité.

Tableau 16 : Situation du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Petite Irrigation

Paramètres	Appréciation
Nombre de rencontres tenues par le CTR PSRCA-PI	Une rencontre de validation de 3 curricula tenu du 19 au 20 décembre
Appui à l'organisation d'un atelier de réflexion sur la certification des formateurs	Activité non réalisée
Nombre de rencontres d'échanges tenues avec les institutions de formations	Deux rencontres tenues
Appui à l'organisation d'un atelier pour l'harmonisation des programmes de formations dans la PI	Non réalisé

Le deuxième paramètre n'a pas également évolué, car c'est le SP/SPIN qui est censé de créer des cadres pour fédérer les partenaires de la petite irrigation pour définir les procédures et modalités de cette certification et que la composante 2 soit accompagnatrice.

Quant à l'atelier d'harmonisation des programmes, il devrait se tenir pendant les périodes creuses des institutions (août-septembre), mais compte tenu des préalables non rassemblées (centralisation des programmes de chaque institution par niveau, analyse, synthèse), il n'a pas eu lieu.

### **1.2.1. Appui à la mise en œuvre du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Petite Irrigation**

Il s'agit ici de l'élaboration des modules, des guides des formateurs et autres supports pédagogiques.

Tableau 17 : Appui à l'élaboration et à la standardisation des curricula, modules et supports de pédagogues

Curricula élaboré et standardisé	Module élaboré et standardisé (en cours)	Support pédagogique élaboré et standardisé
Techniques de CES/DRS	Adaptation aux changements climatiques	Guide de formateurs, présentation ppt
	Lutte contre l'érosion hydrique	Guide de formateurs, présentation ppt
	Lutte contre l'érosion éolienne	Guide de formateurs, présentation ppt
	Approche bassin versant	Guide de formateurs, présentation ppt
Elaboration des projets en petite irrigation	Conception et analyse des projets	Guide de formateurs, présentation ppt
	Etude d'impact environnementale simplifiée des projets	Guide de formateurs, présentation ppt
	Manipulation du GPS	Fiche technique, Guide de formateurs, présentation ppt
Nouvelles technologies de captage et d'irrigation	Entretien et maintenance de la moto tarière	Guide de formateurs, présentation ppt
	Réseau californien	Guide de formateurs, présentation ppt
	Irrigation goutte à goutte	Guide de formateurs, présentation ppt
	Irrigation par aspersion	Guide de formateurs, présentation ppt

Le processus de l'élaboration/validation des curricula est un peu long compte tenu de la tenue des séances de pré validation dans chaque région d'intervention du PromAP qui se déroulent pour enrichir les premières versions soumises par les consultants en vue d'intégrer les spécificités des zones. En perspective le Comité Technique de Renforcement des Compétences des Acteurs de la Petite Irrigation, réfléchira au cours de ses prochaines assises de la possibilité de rendre ce processus plus efficace et performant.

Globalement les étapes du processus sont : détermination des curricula prioritaires à élaborer en fonction des besoins urgents du terrain, élaboration des termes de référence, le recrutement des prestataires, sélection des prestataires, élaboration des contenus des modules par les prestataires, pré

validations régionales, tenues des formations test, pré validation par le sous-comité du CTRCA-PI et validation nationale.

Les pré validations régionales regroupent les représentants des principaux acteurs de la petite irrigation : services de l'agriculture, du génie rural, de l'environnement, de l'hydraulique, de la formation professionnelle, les faitières actives, les programmes et projets, les institutions de formation agricole (universités, lycées agricoles, instituts, centres professionnels, les organisations non gouvernementales (ONG), les groupements d'intérêts économiques (GIE), groupements de service conseil (GSC).

Tableau 18 : Appui à l'élaboration des supports pédagogiques

Date	Supports pédagogiques élaborés	Supports pédagogiques utilisés lors des formations		Observations
		Oui	Non	
03/2018	Dispositif institutionnel de la SPIN	X		
03/2018	Mécanisme de financement de la SPIN		X	Finalisé en Octobre. non validé à reprendre
06/2018	Méthodes simples e caractérisation du sol	X		Affiche Curriculum Gestion de la fertilité des sols
06/2018	Méthode de compostage en tas	X		Affiche Curriculum Gestion de la fertilité des sols
06/2018	Méthode de compostage en fosse unique	X		Affiche Curriculum Gestion de la fertilité des sols
06/2018	Méthode de compostage en fosse multiple	X		Affiche Curriculum Gestion de la fertilité des sols
06/2018	Fertilisation mode d'utilisation du NPK et de l'urée	X		Affiche Curriculum Gestion de la fertilité des sols
10/2018	L'hygiène corporelle dans la transformation des produits de la PI : bonnes pratiques		X	Affiches Curriculum Transformation et conservation des produits maraichères de la PI_3 versions (haussa, zarma, tamasek)
11/2018	Facteurs d'influence des besoins en eau des plantes	X		Affiche Curriculum Gestion rationnelle de l'eau d'irrigation - En cours de test
11/2018	Principales techniques d'irrigation	X		Affiche Curriculum Gestion rationnelle de l'eau d'irrigation - En cours de test
11/2018	Etapes d'aménagement des rigoles	X		Affiche Curriculum Gestion rationnelle de l'eau d'irrigation - En cours de test
11/2018	Confection de rigoles avec revêtement plastique	X		Affiche Curriculum Gestion rationnelle de l'eau d'irrigation - En cours de test
11/2018	Méthodes d'entretien du matériel hydraulique et accessoires d'irrigation	X		Guide-pagevolt Curriculum Gestion rationnelle de l'eau d'irrigation - En cours de test
11/2018	Mesures de protection du brigadier phytosanitaire		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	L'utilisation du pulvérisateur à pression		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Préparation et application d'extrait aqueux de feuilles de neem		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Préparation et application d'extrait aqueux de graines de neem		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Préparation et application d'huile de neem		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Préparation et application d'extrait aqueux de piment sec		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Préparation et application d'extrait aqueux d'ail		X	Affiche Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation
11/2018	Guide pratique pour la gestion intégrée des principaux ennemis et maladies des cultures maraichères		X	Guide pagevolt Curriculum Gestion des ennemis et maladies des cultures maraichères - En cours de finalisation

Au total ce sont 21 supports visuels qui ont été conçus dont deux (2) affiches sur la SPIN, cinq (5) affiches sur la fertilité des sols, trois versions d'une (1) même affiche sur la transformation, quatre (4) affiches et un (1) guide-pagevolt sur la gestion rationnelle de l'eau, sept (7) affiches et un (1) guide-pagevolt sur la gestion des ennemis de cultures.

Les affiches sur la gestion de la fertilité des sols ont été testées lors de formations et ont été appréciées. Le débat sur les dosages a démontré un besoin de sensibilisation des producteurs sur les conséquences négatives du surdosage des engrais chimiques.

En dehors des curricula, un guide sur la conduite des tracteurs a pu être conçu en collaboration avec la composante 3. Il a été édité en une cinquantaine d'exemplaires et distribué aux cibles et partenaires du PromAP a été bien apprécié en vue que la demande a dépassé le nombre d'exemplaires édités.

## 1.2.2. Appui au renforcement des capacités des Prestataires de Services

### 1.2.2.1. Mise en œuvre du plan prioritaire de formation des prestataires de services

Tableau 19 : Situation des formations dispensées aux agents des prestataires de services publics et privés

Curriculum	Thèmes de formation	Période	Formateur/ Structure	Durée en jours	Nombre de participants			Nombre de personnes jour formation		
					H	F	Total	H	F	Total
Techniques d'appui conseils	Andragogies	5-7 mars	Ali Mamoudou IPDR/Kollo	3	12	3	15	36	9	45
	Rôles et compétences de conseil	8-12 mars	Pools de 6 formateurs	5	19	4	23	95	20	115
Techniques de productions maraichères et fruitières	Arboriculture fruitière et agroforesterie	17-21 avril	Ibrahim Habi / pépinière régionale NY	5	16	3	19	80	15	95
Animation et coordination des activités de la PI	Gestion du partenariat Approche participative Plaidoyer et lobbying	Mars Août	Baré Cheffou	4	44	4	48	176	16	192
Gestion rationnelle des eaux d'irrigation	Gestion à la parcelle	Juillet Décembre	Mamane Sani B. Morou	4	36	7	43	144	28	172
Entreprenariat agricole	Environnement entreprise Calculs économiques Commercialisation Gestion des risques Développement partenariat	Mai Juin	Abdoulaye Amadou	5	40	5	45	200	25	225
Gestion intégrée des ennemis de cultures	Dépistage des ennemis Alerte précoce et surveillance Méthodes de lutte biologique Manipulation des appareils de traitement NTI en surveillance	Juillet Août	Garba Saley Bagué Gougari	5	38	6	44	190	30	220
Techniques de maraichage en hivernage	Choix de terrain approprié Installation et entretien des pépinières Repiquage et entretien des cultures Gestion des ennemis	Juillet	Liliwani A. Adamou	3	21	3	24	63	9	72
Gestion de la fertilité des sols	Méthodes simples de caractérisation des sols Technique de compostage  Pratiques culturelles de gestion de fertilité Dosage des fumures	Août Décembre	Issia Moussa Liliwani A.Abdou	4	61	7	68	244	28	272
Techniques CES/DRS	Adaptation au cc Lutte contre érosion hydrique Lutte contre érosion éolienne Approche bassin versant	Novembre	Salifou Bawa	5	15	3	18	75	15	90
Elaboration des projets en PI	Manipulation GPS Conception projets Evaluation impact environnemental	Novembre	Halido Abdoulaye	4	18	0	18	72	0	72
<b>Total</b>				<b>47</b>	<b>320</b>	<b>45</b>	<b>371</b>	<b>1375</b>	<b>195</b>	<b>1570</b>

Ces formations ont pris en compte les besoins prioritaires exprimés dans les plans de formations régionaux.

Au total onze (11) curricula ont fait l'objet de renforcement des compétences des agents prestataires de services PDS. Ces PDS sont composés des prestataires privés, des prestataires de services publics (CDA, communaux d'agriculture), des membres des structures régionales de promotion de l'innovation (SERPI), des acteurs d'appui à l'élaboration des projets (ONG, GIE, GSC, génie rural).

Certains curricula ont été dispensés dans toutes les trois (3) régions d'intervention du PromAP : gestion intégrée des ennemis de cultures, gestion de la fertilité des sols, gestion rationnelle des eaux d'irrigation, animation et coordination des activités de la petite irrigation.

D'autres par contre sont spécifiques aux régions : entrepreneuriat agricole (Tillabéri et Agadez), arboriculture fruitière, maraichage en hivernage, élaboration des projets en petite irrigation (Tillabéri), techniques CES/DRS (Agadez).

Le curriculum technique d'appui conseil a été organisé au niveau national car il a regroupé tous les nouveaux agents PDS des trois régions.

Ce sont environ trente-sept (37) thèmes qui ont été développés pour renforcer les compétences des agents prestataires de service.

Le nombre d'acteurs formés diffère selon les régions :

- Agadez : 79 agents PDS dont 9 femmes ;
- Tahoua : 79 agents PDS dont 8 femmes ;
- Tillabéri : 174 dont 21 femmes

Ces différentes formations ont permis de relever le niveau de compétences des agents PDS. De la réussite en témoignent les opinions recueillies lors de l'étude sur l'évaluation du plan stratégique de renforcement des compétences des acteurs de la PI.

En voici quelques exemples :

- « Avant je pensais que tout pesticide peut éliminer tout ennemi, maintenant je sais identifier l'ennemi, cibler le produit » ;
- « J'ai appris à identifier les ravageurs et à choisir les produits en fonction de l'ampleur » ;
- « J'ai pu amener un producteur à réduire la quantité de pesticides de 13 à 2 bouteilles et à passer ainsi de 101 500 FCFA de dépenses à 14 000 FCFA » ;
- « Avant je connaissais les bio pesticides de façon théorique, maintenant je peux les préparer » ;
- « Les producteurs ont compris qu'ils gaspillaient l'eau quand je leur ai appris que les besoins en eau de la plante varient selon sont étape de développement et à évaluer les besoins aux différents stades » ;
- « Avant, je n'arrivais pas à répondre aux sollicitations des producteurs sur les variétés adaptées en hivernage » ;
- « J'ai maîtrisé 2 nouvelles techniques de greffage » ;
- « De plus en plus de producteurs notent les charges de façon autonome ».

Tableau 20 : Situation des formations dispensées aux prestataires de services des métiers connexes de la petite irrigation

Curriculum	Thèmes de formation	Date	Formateur/ Structure	Durée en jours	Nombre de participants			Nombre de personnes jour formation		
					H	F	Total	H	F	Total
Gestion des ennemis de cultures	Reconnaissance des ennemis Alerte précoce et surveillance Méthodes de lutte chimique Préparation et utilisation des extraits aqueux biologiques	Avril Août Septembre Octobre	Garba Doga Garbaz Saley Abdoulaye Gojé	5	166	0	166	830	0	830
Réparation des groupes motopompes	Entretien Réparation Maintenance	Janvier Juillet Septembre Novembre	ARI Kollo Issa Hamani	5	72	0	72	360	0	360
Transformation agroalimentaire	Transformation céréales irriguées Transformation légumes Entretien séchoirs	Mai Juillet Août	Alimane Asguid  Lawali M. Salissou	2	4	93	97	8	186	194
Nouvelles technologies de captage et d'irrigation	Installation réseau californien Installation goutte à goutte	Novembre	Lawali Beidou	4	15	0	15	60	0	60
<b>Total</b>					<b>257</b>	<b>93</b>	<b>350</b>	<b>1258</b>	<b>186</b>	<b>1444</b>

Les principaux acteurs des métiers connexes touchés cette année par le renforcement des compétences dans le cadre de mise en œuvre des plans régionaux de formation sont : les brigadiers phytosanitaires, les mécaniciens des motopompes, les transformatrices agroalimentaires, les installateurs des systèmes d'irrigation (plombiers et autres). Néanmoins d'autres formations relatives aux CES/DRS ont été directement réalisées par la composante 5 (formation des gabionneurs, formation des chefs de chantiers).

Certaines formations ont concerné toutes les régions sont :

- Brigadiers et réparateurs des motopompes avec le nombre des participants varié : Agadez : 76, Tahoua : 50, Tillabéri : 40.
- Réparateurs des motopompes : Agadez : 33, Tahoua : 19, Tillabéri : 20 ;
- Transformation agroalimentaire : Agadez : 20, Tahoua : 37, Tillabéri : 40.

La formation sur l'installation des systèmes d'irrigation goutte à goutte et réseau californien n'a concerné que l'antenne de Tahoua comme elle est en test dans le cadre du processus de validation du curriculum sur les nouvelles technologies de captage et d'irrigation.

Ces formations ont des effets et impacts palpables sur le terrain selon les résultats positifs confirmés par une étude menée sur les métiers connexes.

Ainsi les brigadiers phytosanitaires qui exerçaient leur métier dans des conditions dangereuses, car ne disposant pas d'équipements adéquates et nécessaires pour mener à bien les activités et ne maîtrisant pas les paramètres de traitement. Ils possédaient très peu de connaissances sur les ravageurs et maladies des cultures maraîchères et aussi sur les produits homologués et leur utilisation.

Selon des témoignages des producteurs, beaucoup des sites ont pu maîtriser la pression parasitaire (surtout le nouveau ravageur de la tomate (*Tuta absoluta*), qui a occasionné par le passé des pertes énormes sur des sites à Tillabéri, et à Tahoua Les rendements obtenus cette année suite aux traitements ont favorisé des bons chiffres d'affaires.

Ainsi les producteurs avec l'aide des brigadiers formés, sont en mesure de mener une lutte efficace et raisonnée (de point de vue environnemental et économique) sur les ennemis tout en mettant un accent primordial sur la surveillance et l'alerte précoce gages d'une gestion optimale.

Aussi ils sont capables de distinguer les produits homologués efficaces de ceux contrefaits sans effets sur les ennemis et qui augmentent leur résistance. Ils affirment aussi que les accidents d'intoxication des manipulateurs des pesticides ont fortement baissé dû aux équipements protecteurs fournis par le Programme.

En ce qui concerne les réparateurs des motopompes l'amélioration des services fournis aux producteurs est évidente par le passage de petits dépannages à la réparation de segments, soupapes et carburateurs.

L'étude menée à cet effet donne les effets et impacts suivants :

- Gains de temps et d'argent (transport, coûts élevés et etc.) : plus besoin d'attendre le jour du marché et aller faire la queue pour se faire réparer sa motopompe, ni faire face à des frais de transport, Coût des prestations assez favorables et flexibles aux producteurs : frais même à crédit, rarement fixes, réparation sur place au niveau du site ;
- Satisfaction des besoins des producteurs du fait de la qualité de la prestation des réparateurs formés : entretien de bougies sans frais, plus besoins d'attendre pour se faire réparer sa motopompe ;
- Cultures ne souffrent plus d'arrêt d'arrosage ;
- Le gain de rendement par l'arrosage permanent des cultures.

Pour les foreurs on peut retenir :

- Moins de dépenses (transport, coûts élevés et rigides, etc.) : plus besoin de faire déplacer en véhicule une équipe de foreurs, la nourrir, et payer des prix doubles de ceux actuellement observés ;
- Moins d'attente pour bénéficier de la prestation qui est jugée satisfaisante ; Globalement la tendance des proportions des acteurs formés en homme/jours en 2018 est illustrée dans le graphique ci-dessous.

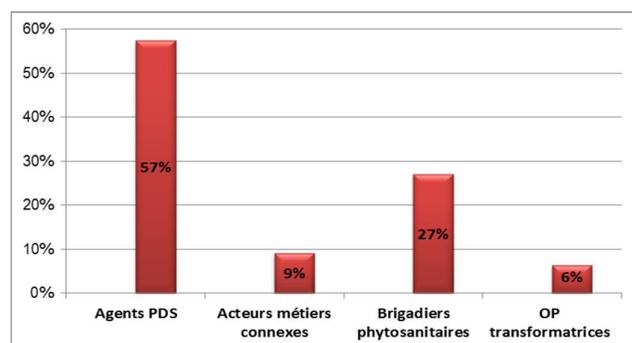


Figure 13 : Répartition des acteurs (en % d'homme/jour)

De loin la formation des agents PDS a constitué la principale activité de renforcement des compétences des acteurs de la petite irrigation en termes des journées occupées, suivi des brigadiers et des acteurs de métiers connexes. Cela est dû au perpétuel mouvement des agents qui changent d'employeurs.

### 1.2.2.2. Suivi de l'amélioration des performances des prestataires de services et de l'utilisation des compétences acquises

L'appréciation de l'utilisation des compétences acquises et de l'amélioration des performances des prestataires de services s'effectue sur la base de 3 critères qui sont : l'évaluation des résultats du conseil agricole fourni par le PDS, l'évaluation du niveau de mise en œuvre du cahier de charge et l'évaluation de la performance des agents.

Une étude réalisée sur l'indicateur B1 (Les agents étatiques et privés des PDS formés par le programme offrent des contenus et méthodologies supplémentaires, conformes aux critères de qualités prédéfinis et Y% de Z producteurs et productrices confirment que les thèmes de conseil correspondent « partiellement » ou « totalement » à leurs besoins) a permis d'apprécier globalement la performance des agents PDS sur les compétences suivantes :

- Compétences techniques ;
- Compétences pédagogiques ;
- Compétences organisationnelles (organisation du travail) ;
- Compétences rédactionnelles (rapportage) ;
- Aspects relationnelles (relations avec d'autres partenaires).

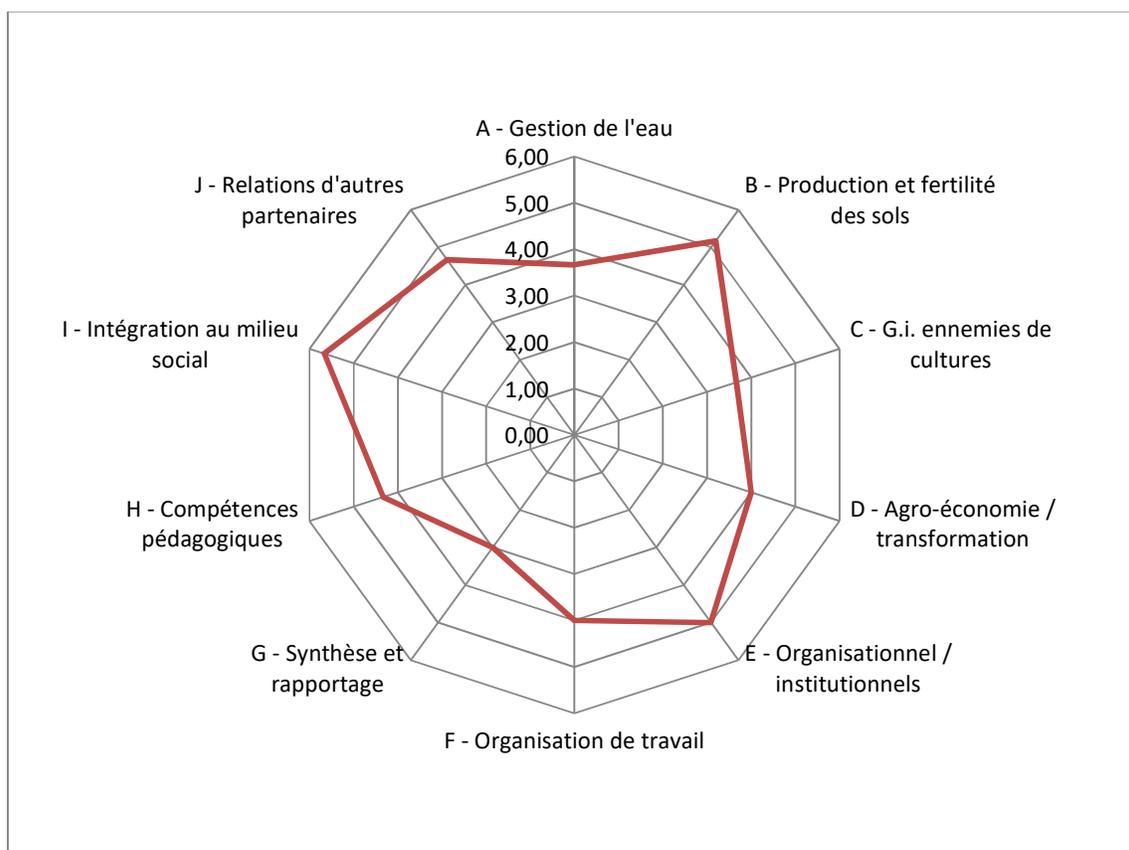


Figure 14 : Appréciation des compétences acquises (antenne de Tillabéri)

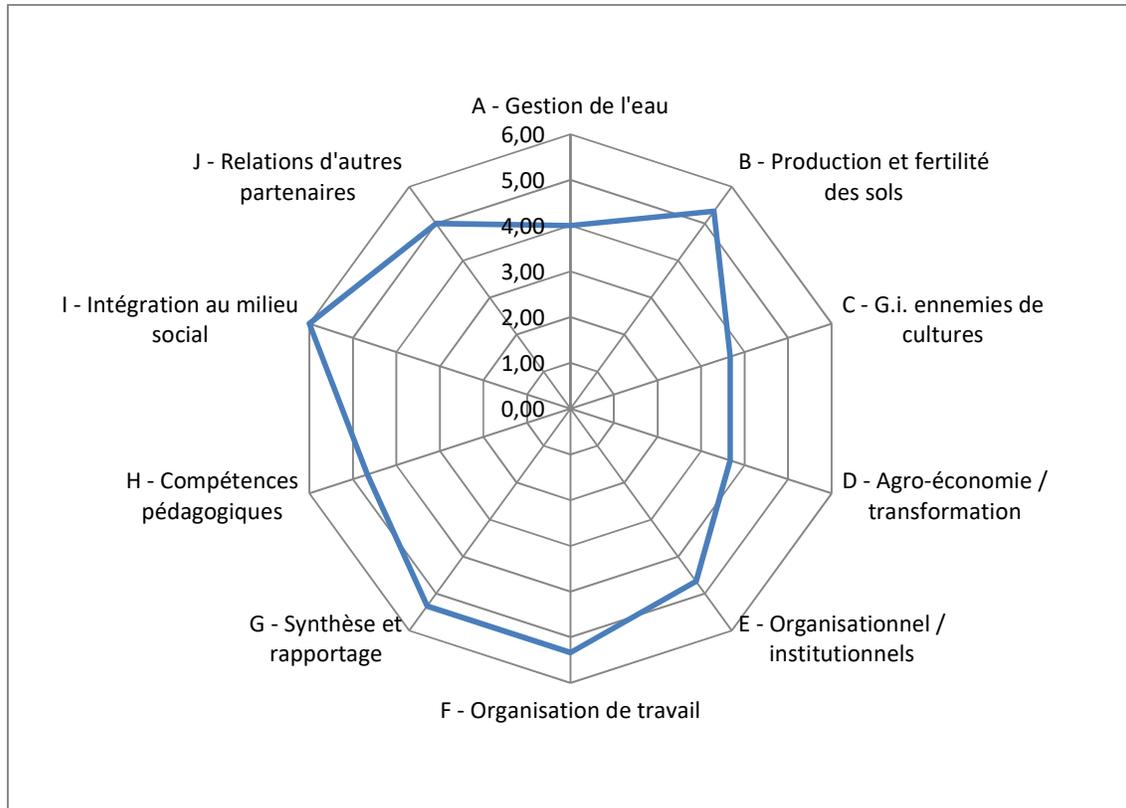


Figure 15 : Appréciation des compétences acquises (antenne d'Agadez)

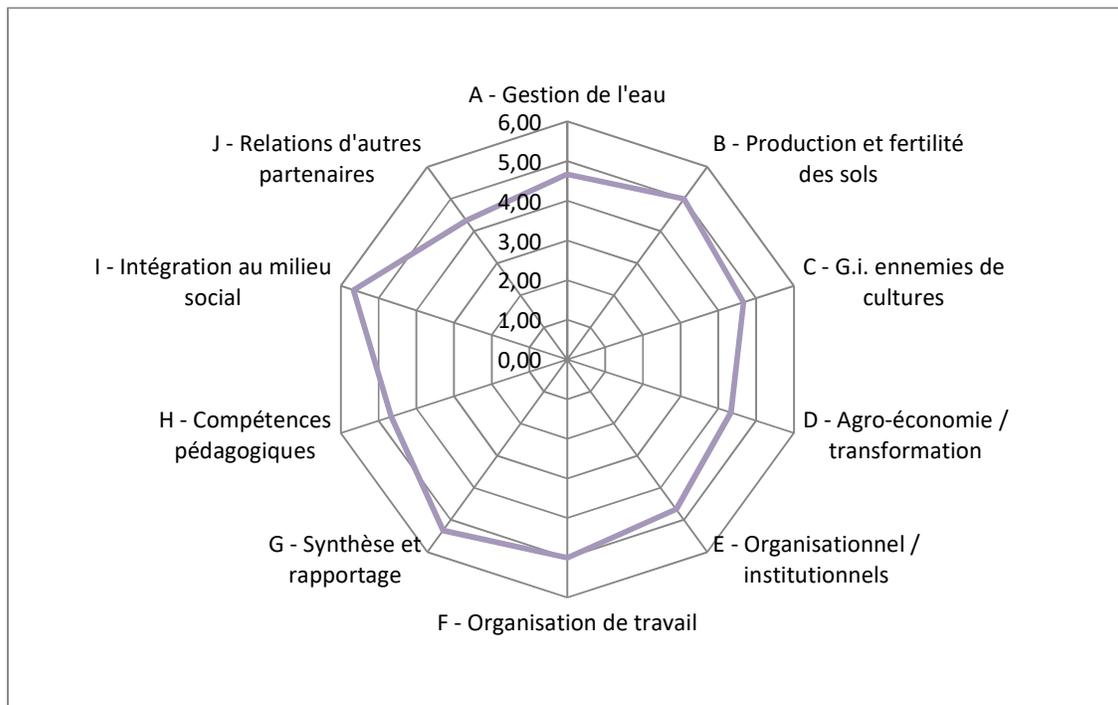


Figure 16 : Appréciation des compétences acquises (antenne de Tahoua)

Globalement toutes les compétences techniques sont à plus de 4,5 sur une échelle de 6, ce qui est très satisfaisant. L'intégration sociale est la compétence qui recueille chaque fois plus de 5 sur 6.

Pour pallier à ces insuffisances des séances de formation en technique de rapportage technique seront organisées au profit des agents PDS.

Les compétences les moins améliorées sont surtout celles liées à l'organisation de travail et les relations avec d'autres partenaires qui tourne autour de 3,5 à 4 sur une échelle de 6 ; soit passable à assez bien.

### **1.2.2.3. Suivi de l'amélioration de la qualité des prestations de services**

Dans le but d'améliorer la qualité des prestations offertes par les agents, PromAP a conduit une enquête sur les contenus et méthodologies des formations offertes par les agents des prestataires de service. L'enquête est basée les critères de qualité des formations et servira à mesurer l'évolution des paramètres pour l'amélioration de la qualité des prestations de services.

Ainsi les résultats des principaux critères sont :

- **Contenu** : En moyenne un agent de conseil propose 6,70 contenus avec une nette amélioration par rapport à la situation de référence 2016 qui était à 5,55 soit une augmentation de 1,15.
- **Méthodologie** : le nombre de méthodologies utilisées pour transférer le contenu s'est nettement accru, passant de 2,26 en 2016 à 3,34 en 2018 suite à l'introduction de deux nouvelles méthodologies en 2017.
- **Niveau de satisfaction des producteurs/trices** : environ 91% des enquêté(e)s ont affirmé que les contenus de formations correspondent à leurs besoins contre 86,08% en 2016. On note que la satisfaction est beaucoup plus élevée pour les compétences techniques avec 99% ;
- **Application des acquis de formation** : Concernant l'application effective des acquis de la formation, ce sont 61% des producteurs et productrices qui les ont appliqués après un mois, et 67% en fin de campagne ;
- **Moyenne du niveau de maîtrise** de la formation par les producteurs et productrices dans la zone d'intervention du PROMAP est de 2,88 sur une échelle allant de Non (0), Un peu (1), Plus ou moins (2) et Très bien (3) ;
- **Niveau de contribution global du PromAP** à tous les domaines/services est de 72% contre 69% à la situation de référence
- **Moyenne d'apprentissage** de la formation dans la zone d'intervention du PromAP est de 2,91 soit un bond de 0,48 à partir de l'étude précédente où elle était de 2,59.
- **Moyenne du niveau de maîtrise** de la formation par les producteurs et productrices dans la zone d'intervention du PromAP est de 1,66 contre 1,29 sur une échelle allant de 0 à 2.

### **1.2.2.4. Suivi de l'amélioration des revenus des prestataires de services connexes de la Petite Irrigation**

Le suivi de l'amélioration des revenus des réparateurs de motopompes par site n'a pas été effectué en région, mais une étude sur les métiers connexes a permis de disposer des chiffres qui montrent l'impact économique de cette activité.

Tableau 21 : Suivi de l'amélioration des revenus des réparateurs de motopompes

	Nombre de motopompes réparées par mois	Coût moyen de réparation de motopompes (f CFA)	Nombre de producteurs couverts	Nombre de sites
Moyenne	43,25	1590,63	144,50	6,38
Ecart type	37,189	568,680	235,251	5,818
Minimum	5	542	3	0
Maximum	150	2500	800	20

Selon les réparateurs de motopompes enquêtés, le nombre moyen de motopompes réparées par mois est d'environ 43 unités. Le coût moyen de réparation d'une motopompe est de 1590 FCFA. Par extrapolation, le revenu moyen par réparateur de motopompe peut s'élever à 68.795 FCFA par mois soit 825.537 FCFA par an.

Tableau 22 : Suivi de l'amélioration des revenus des foreurs

	Nombre de forages réalisés par mois	Coût moyen de réalisation de forage (f CFA)	Nombre de producteurs couverts
Moyenne	6,5	32 500	77,5
Ecart type	0,5	7500	22,5
Minimum	6	25 000	55
Maximum	7	40 000	100

Chez les foreurs, le nombre moyen de forages réalisés par mois est d'environ 6,5 unités. Le coût moyen de réalisation de forage est de 32.500 FCFA. Par extrapolation, le revenu moyen par foreur peut s'élever à 211.250 FCFA par mois soit 2.535.000 FCFA par an. Le nombre moyen de foreurs par équipe est de 4, ce qui donne un revenu annuel moyen de 633.750 FCFA par foreur.

### 1.2.3. Appui à la mise en réseau des acteurs pour l'identification et la diffusion des innovations dans la Petite Irrigation

Les résultats obtenus sont très encourageants et on note également une forte implication des SERPI dans le processus de mise en œuvre.

Tableau 23 : Existence de documents des concepts et des techniques et innovations introduites

Paramètres	Appréciation
Disponibilité du rapport de diagnostic des systèmes d'innovations au Niger	- Un rapport SIA disponible depuis 2017 et actualisé début 2018
Constat de la mise en place des plates-formes régionales d'innovations	- 3 structures d'échange régionale fonctionnelles (SERPI)
Nombre d'ateliers régionaux de réflexions sur les opportunités organisés	- 3 ateliers régionaux sur l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des SERPI en 2018 - 3 ateliers régionaux de formation des SERPI sur approche participative, approche chaîne de valeur et approche plateforme d'innovations en 2018 - 3 ateliers régionaux de pré validation des fiches descriptives des innovations pertinentes pour élaboration de Catalogue des innovations - 1 atelier national de validation des fiches descriptives des innovations pertinentes pour élaboration du Catalogue national
Disponibilité des plans d'actions des plates-formes	- 3 plans d'action disponibles
Disponibilité de l'inventaire des innovations prometteuses	- Un inventaire disponible et réactualisé chaque année, - Un canevas descriptif des innovations disponibles depuis 2016 - 24 innovations caractérisées
Disponibilité des rapports diagnostics des innovations inventoriées	- Rapports des diagnostics des innovations validés
Constat de la liaison entre Institutions du MAG/EL et les Institutions de recherche	- Pas de collaboration formelle, mais participent sur invitation aux différents ateliers organisés par PromAP
Disponibilité des rapports des études diagnostiques sur les innovations	- 5 rapports disponibles dont : - 1 rapport SIA disponible depuis 2017 - 3 rapports d'appréciation dont 1/région depuis 2017 - 1 rapport de capitalisation des expériences/innovations en 2018
Constat de la réalisation de publi-reportage sur les innovations	- Un film documentaire sur les innovations et bonnes pratiques agricoles est disponible-3 couvertures médiatiques/ radio pour remise des prix au meilleur producteur innovateur dans les régions de Tillabéri, Agadez et Tahoua

La mise en place des plateformes locales d'innovation n'est pas encore effective, il y a lieu d'impliquer davantage les CRA et certains partenaires stratégiques. C'est le cas du ProDAF à Tahoua, le projet Irhazer et pôles ruraux à Agadez et la FCMN Niya à Tillabéri.

#### 1.2.4. Appui à la mise en place des structures d'échanges régionales

Tableau 24 : Suivi de la fonctionnalité des structures d'échanges régionales

Structure d'échange régionale	Existence d'un plan d'action (oui/non)	Niveau de mise en œuvre du plan d'action (%tage d'action mise en œuvre)	Nombre de rencontres organisées	Nombre de décisions prises	Nombre de décision mises en œuvre	Observations
Agadez	Oui	100	3	3	3	4 rencontres organisées
Tahoua	Oui	100	3	3	3	4 rencontres organisées
Tillabéri	Oui	100	3	3	3	4 rencontres organisées
<b>TOTAL</b>	<b>****</b>	100	9	9	9	12 rencontres organisées

Des **tests variétaux en milieu paysan** sont installés dans les trois régions avec l'appui des antennes régionales PromAP et les SERPI :

- Tahoua = 6 (arachide, maïs, ail, gombo, chou, nigelle)
- Tillabéri = 7 (arachide, maïs, ail, gombo, chou, corète potagère)
- Agadez= 4 (maïs, corète potagère, chou, nigelle)

Les principaux paramètres étudiés sont :

- L'adaptabilité des variétés aux différents milieux ;
- Le rendement ;
- La résistance ou tolérance aux ennemis des cultures ;
- La rentabilité (plus de profit).

Au total douze variétés ont été mise en compétition : arachide (1), maïs (3), nigelle (1), corète potagère (1), ail (2), gombo (2), chou (2).

*Les rapports des trois régions sont disponibles et les innovations qui pourraient être destinées à la diffusion sont : Maïs (P3kollo), Gombo (Sahari), Ail (rose), nigelle, arachide (55-437) et chou Minautor à Atkaki /Agadez. La diffusion des innovations prouvées sera sous la responsabilité de la composante 3. Celles qui pourraient être destinées pour une reconduction sont : arachide contre nématodes (Ouallam, Kolkoli) et chou (Minautor, fortune) contre la teigne des crucifères à Tahoua et Tillabéri.*

Tableau 25 : Variétés introduites par région

Variétés introduites	Nombre de parcelles installées	Nombre de pilotes/innovateurs touchés	Nombre de villages touchés
<b>Région d'Agadez</b>			
• Nigelle	3	3	3
• Chou minautor	2	2	2
• Chou fortune	2	2	2
• Maïs P3 Kollo	1	1	1
• <b>Sous total 1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Région de Tahoua</b>			
• Maïs P3 Kollo	3	3	3
• Gombo SAHARI	2	2	2
• Gombo kousko	2	2	2
• Arachide 55- 437	5	5	5
• Nigelle	2	2	2
• Ail rose	1	1	1
• <b>Sous total 2</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Région de Tillabéri</b>			
• Maïs P3 Kollo	3	3	3
• Gombo SAHARI	2	2	2
• Gombo kousko	2	2	2
• Arachide 55- 437	5	5	5
• Chou minautor	2	2	2
• Chou fortune	2	2	2
• Ail rose	1	1	1
• <b>Sous total 3</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>

Huit nouvelles variétés ont été introduites au cours de la campagne irriguée 2017- 2018. Les variétés de gombo SAHARI, maïs P3 Kollo, de nigelle et d'ail ont été les plus appréciées par les producteurs lors des séances de capitalisation regroupant 20 à 25 producteurs par site touché.

Les changements positifs pour le groupe cible grâce aux innovations sont multiples : par exemple

- A Agadez la production de nigelle à Atkaki a permis au producteur innovateur de mobiliser un revenu brut de l'ordre de 600.000FCFA sur une parcelle de 300m<sup>2</sup>. L'innovation a considérablement contribué à l'amélioration du revenu du ménage après déduction de toutes les charges et ajustements possibles (amortissements des investissements).
- A Tahoua c'est l'ail qui est l'innovation phare qui a permis de gagner un revenu brut de 2 870 000 FCFA sur une superficie cultivée de 3500m<sup>2</sup>. Après déduction de tous les investissements consentis par le producteur innovateur de Darey, l'on constate une forte contribution de l'ail dans l'amélioration des revenus des ménages comparativement à l'oignon qui rencontre de difficultés de commercialisation dans la période de grandes récoltes.
- Dans la région de Tillabéri l'exemple le plus frappant est la conservation de la pomme de terre sous hangar amélioré à Shett Fandou, qui a permis d'engranger un impressionnant revenu additionnel au ménage du promoteur. Le prix de vente du kilogramme de pomme de terre est passé de 200 F CFA à la récolte au mois de mars à 600 FCFA après une durée de 3 mois de conservation qui coïncide avec la période de rareté du produit sur le marché.

### 1.2.5. Soutien aux OP des femmes et des jeunes adultes pour la transformation et la commercialisation des produits de la PI

Tableau 26 : Suivi des formations dispensées aux OP dans le domaine de la transformation

Nombre d'OP	Type d'OP (femmes ou jeunes)	Thème de formation reçu	Date	Autres besoins en formation	Observations
08	OP femmes et jeunes	Techniques artisanales améliorées de transformation, stockage et conservation du moringa	Du 13 au 14 Mai 2018	Module Gérer Mieux Mon Entreprise (GERME niveau 1 à 3)	Mettre à la disposition des 11 OP non-équipes des kits de transformation comme les autres pour qu'elles puissent continuer l'activité à Tahoua
21	OP femmes et jeunes	Techniques de gestion des activités génératrices de revenus (AGR)	Du 15 au 16 Mai 2018		
21	OP femmes et jeunes	Gérer Mieux ton Entreprise (GERME)	06 au 09 Août 2018	Néant	Suivi des impacts induits par la formation sur le terrain à faire
10	OP femmes et jeunes	Techniques artisanales améliorées de transformation, stockage et conservation des céréales irriguées (Maïs, riz et blé)	31 Juillet au 01 Août 2018	Néant	Suivi des impacts induits par la formation sur le terrain à faire
		Gestion et entretien des séchoirs solaires ICARO 2007	03 Août 2018		

L'année 2018 était consacrée à l'accompagnement et au renforcement des anciens groupements les plus performants. Cinq formations ont été conduites pour les OP au niveau des trois régions d'intervention comme l'indique le tableau ci-dessus.

Tableau 27 : Situation des OP accompagnés pour la transformation et la commercialisation des produits de la PI

Région	Nbre Sites	Nom de l'OP	Type d'OP (femmes ou jeunes)	Nombre de membres			Produits transformés et commercialisés	Observations
				Hommes	Femmes	Total		
Agadez	23	23	OP femmes et jeunes	3	1039	1042	Couscous blé, Farine de Maïs, Tomate séché, Chou feuilles séché, Moringa feuilles cuites et poudre, Produits à base d'oignon	Les trois principaux produits phares régions son suite aux missions d'évaluation de l'indicateur module (OM 2) sont : Agadez : Couscous de blé, farine de maïs et la poudre de feuilles de moringa qui gagne le terrain.
Tahoua	15	15	OP femmes et jeunes	48	498	546	Tomate séchés, Chou feuilles séchés, Gabou hamni, Gabou bi, Lanière d'oignon, Produits à base de moringa	
Tillabéri	10	10	OP femmes et jeunes	64	413	477	Tomate séchés, Chou feuilles séchés, Gabou hamni, Gabou bi Lanière d'oignon	Tahoua : le gabou hamni, couscous de maïs et gabou biyo.
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>48</b>		<b>115</b>	<b>1950</b>	<b>2065</b>		Tillabéri : gabou hamni, les feuilles de choux séchées et gabou biyo aussi.

Un fort dynamisme est constaté au niveau des OP de la région d'Agadez. L'analyse des données recueillies lors de la mission de vérification de l'indicateur module (OM 2) à Agadez au mois de novembre 2018, a sorti comme résultat que 20 sur 22 OP commercialisent régulièrement et localement au moins deux produits transformés de la PI sur place., Ceci représente une mise en marché de 80 % des quantités transformées.

Dans la région de Tahoua, les OP Baywa Allah avec plusieurs produits à base de moringa et Hama de Guidan Ider avec plusieurs produits à base d'oignon se sont démarqués dans la zone. Ces 2 groupements ont vu leurs chiffres d'affaires plus que doublés durant l'année 2018. La mission de l'indicateur module a fourni le résultat que 14 sur 15 OP commercialisent régulièrement et localement au moins deux produits transformés de la PI sur place, avec une mise en marche de 89 % de la quantité transformée.

Dans la région de Tillabéri, certaines OP sont abandonnées pour non-respect des engagements et/ou de problèmes de motivation, c'est pourquoi on est passé de 17 à 10 OP accompagnées. La mission de vérification de l'indicateur est en cours. La raison de cette chute se trouve dans la proximité de la région au marché de Niamey, qui en général est un marché absorbant la plus grande partie des produits frais ; pour cette raison la transformation n'est pas tellement lucrative.

Tableau 28 : Suivi des autres appuis apportés aux OP dans le domaine de la transformation/conservation des produits de la PI

Région	Nombre d'OP	Type d'OP (femmes ou jeunes)	Autres actions ou appuis reçus du PromAP	Date	Résultats/changements issus de l'accompagnement de l'OP
Agadez	15	OP Femmes et jeunes	Dotation en kits de transformation	Mai 2018	Participation aux foires <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de partenariats avec d'autres acteurs sur le plan commerciale ;</li> <li>• Acquisition des emballages plus adéquats pour la présentation de leurs produits.</li> </ul> Diagnostic et appui organisationnel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation des activités des structures (reprise)</li> <li>• Tenues des réunions et restitution de situation aux membres</li> <li>• Prise de conscience des membres d'OP des difficultés relevées lors du diagnostic</li> <li>• Engagements des membres à apporter des changements sur tous les domaines pour assurer un bon fonctionnement et bonne organisation au sein de leur structure</li> <li>• Pratique des activités collectives au nom de l'OP</li> </ul> Vérification de l'indicateur module (OM2) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela va permettre de renseigner l'indicateur au niveau du module PromAP II.</li> </ul>
	03	OP Femmes	Participation au festival de l'Air	16-18 février	
	01	OP Femme	Participation au Sahel 2018	27 février au 04 mars	
	02	OP Femme	Participation au Cure Salée 2018	14 au 16 septembre 2018	
	22	OP Femmes et jeunes	Diagnostic et appui organisationnel	Janvier à Mai	
	22	OP Femmes et jeunes	Vérification indicateur module et appui organisationnel	Novembre 2018	
Tahoua	02	OP Femme	Participation au Sahel 2018	27 février au 04 mars 2018	
	21	OP Femmes et jeunes	Diagnostic organisationnel	Janvier 2018	
	15	OP Femmes et jeunes	Appui organisationnel	Mai 2018	
	15	OP Femmes et jeunes	Vérification indicateur module et appui organisationnel	Novembre 2018	
Tillabéri	03	OP Femme	Participation au Sahel 2018	27 février au 04 mars	
	14	OP Femmes et jeunes	Diagnostic et appui organisationnel	Janvier à Mai	
	10	OP Femmes et jeunes	Vérification indicateur module et appui organisationnel	Novembre et Décembre 2018	
Les 3 régions	14	OP Femmes et jeunes	Étude de Marché des produits transformés avec un potentiel de commercialisation	Juillet 2018	<b>Perspectives et défis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des plans marketing-produits,</li> <li>- L'amélioration de la présentation des différents produits (Emballage, conditionnement et étiquetage),</li> <li>- Définition des segments de marché par produits ;</li> <li>- Mise en relation commerciale avec les acheteurs.</li> </ul>
Niamey	10	OP Femmes et jeunes	Atelier de mise en relation commerciale avec les supermarchés, entreprises pharmacies	23 au 25 Octobre 2018	

La participation au salon SAHEL a permis aux OP de trouver des nouveaux clients pour leurs produits, par exemple pour la soupe des légumes d'une OP de Téra (400 sachets vendus pour une valeur de 200 000 FCFA) et d'acquérir des emballages beaucoup plus adéquats pour la présentation de leurs produits avec l'appui du PromAP.

Les diagnostics et les différents appuis organisationnels ont suscité une nouvelle dynamique dans le fonctionnement des OP (Établissement d'une fiche d'identification de l'OP, établissement des textes statutaires, mobilisation des cotisations et des membres autour des activités, initiation à la tenue des documents, ...).

La qualité organisationnelle constitue la base pour un succès économique avec la transformation et pour l'amélioration et extension des services des OP pour leurs membres. Une deuxième séance de renforcement organisationnelle fut couplée avec la mission de vérification de l'indicateur module. Même si les OP utilisent une grande partie des revenus pour augmenter la production, une autre partie est déjà utilisée pour les crédits (traiter des urgences), l'achat de services et la répartition aux membres (ristournes).

L'étude sur les potentialités et opportunités de Marché de quelques produits transformés de la petite irrigation dans les régions d'intervention du PromAP a fait ressortir un état de lieu des offres et des demandes des différents produits à fort potentiel commercial au niveau des OP enquêtées dans les trois régions. Elle a caractérisé les marchés en sept (7) types de segments. Chacun des segments du marché à ses exigences.

Les segments du marché identifiés sont les suivants :

- Les marchés locaux avec comme cibles des consommateurs directs et intermédiaire de vente ;
- Les magasins d'alimentation de Niamey Les Pharmacies localisées
- Les épiceries à Niamey L'Entreprise Agro-arc-en-ciel basée à Niamey
- L'Union Tagass de Tabelot avec la demande en couscous de blé des orpailleurs de Djaddo et Tabelot
- Les foires constituent des demandes opportunes dont les OP doivent les prendre comme des chances additionnelles dans l'année.

L'étude fut complète par un atelier national, où 10 OP des 3 régions étaient présentes et étaient en relation avec des acheteurs potentiels. Ceci a soulevé des besoins d'autres types d'accompagnement, à savoir :

- L'acquisition des codes-barres aux différents produits qui ont suscité l'intérêt des supermarchés ;
- L'analyse des produits au niveau des laboratoires agréés, pour faire ressortir la composition des différents produits enfin d'avoir une reconnaissance de l'état, pour les produits qui vont vers les pharmacies (produits à base de moringa).

Régions	Nombres d'OP	Excellent	Bon	Moyen	Faible
Agadez	22	0	10	11	1
Tahoua	15	1	7	7	0
Tillabéri	10	0	3	7	0
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>1</b>

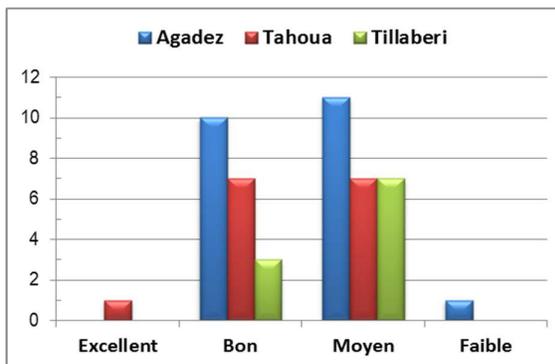


Figure 17 : Qualité organisationnelle des OP

Les cinq critères d'appréciation retenue lors de l'évaluation sont : la pertinence de l'objectif de l'OP, la qualité de l'organisation et le fonctionnement, le dynamisme des membres, la gestion financière et matérielle et le professionnalisme. Environ 46% des OP ont un niveau d'organisation moyenne.

La différence notable entre les groupements consiste en le dynamisme des membres.

Le contact avec plusieurs partenaires est un facteur d'encouragement et de succès pour les organisations engagées dans la transformation. Il est constaté que tous les groupements qui travaillent avec plus d'un partenaire sont les mieux organisées et les plus disposées à saisir les opportunités de développer leurs organisations. Ceci est le cas des régions de Tahoua et Agadez avec respectivement 53% et 45% des groupements bon.

Tableau 29 : Suivi des appuis aux OP pour l'élaboration des business plans

Région	Nombre d'OP	Type d'OP (femmes ou jeunes)	Produits transformés et commercialisés par l'OP	Niveau de mise en œuvre du business plan	Résultats/changements
Agadez	05	OP Femmes et jeunes	Couscous à base du blé, Couscous 3C, Choux pommé et feuille, Tomates séchés, Moringa séché feuilles Oignon séchée Pomme de terre séchée, Carottes séchées, Farine de Sorgho et de maïs	Utilisation du plan d'affaire pour financement auprès du Prodex Financement propre du plan d'affaire	
Tahoua	01	OP Femme	Produits à base des feuilles et graines de Moringa.	Utilisation du plan d'affaires pour une compétition organisée par l'ambassade USA	1 <sup>er</sup> prix 500.000 FCFA et le financement de leur participation à une foire au Maroc en Mai 2018
Tillabéri	01	OP Femme	Produits à base d'oignon (l'oignon blanc de Sakoira)	Financement propre du plan d'affaire	Problème interne au sein de l'OP. Suspension de l'appui sur demande de l'antenne
Tahoua	03	OP Femme	Gabou hamni et gabou biyo, spaghetti et couscous de niébé, couscous du blé et de maïs, poudre de feuilles moringa, savon à base de graines de moringa	En cours d'élaboration	

Sur les trois plans d'affaires élaborés, seul celui de l'OP Baywa Allah de Tahoua a eu un financement avec l'appui de l'ambassade des USA au Niger pour la participation à une foire au Maroc.

Tableau 30 : Suivi des OP dans la commercialisation des produits transformés

Région	Village	Nom de l'OP	OP	État de fonctionnement du kit de transformation	Produits transformés et commercialisés				
					Spéculations (Produits)	Quantités Transformées et/ou séchées	Quantités Vendues	Prix unitaire	Total
Agadez	Attaki	Attamol	OP Femmes	Tous les kits installés par le PromAP depuis début 2017 fonctionnent normalement, d'après nos constats à la mission de suivi de Novembre 2018	Couscous blé	820	820	750	615000
					Autres produits	125	125	500 à 600	62000
	Tagalat	Enmilal	OP Femmes		Couscous blé	535	535	650	347750
					Autres produits	61	61	250	27500
	Indoudou	Tagazt	OP Femmes		Couscous maïs	120	120	500	63000
					Autres produits	120	96	500	53000
	Alikinkin	Tebanawt	OP Femmes		Produits moringa	350	350	750	262500
					Autres produits	324	324	De 600 à 1000	216200
	Toumga	Alkhourma	OP Femmes		Couscous blé	180	176	1250	291250
					Couscous 3C	250	250	800	200000
					Autres produits	PM	PM	De 1000 à 6000	190000
	Batarmatas	Tounfa	OP Femmes		Couscous blé	20	20	900	22200
					Autres produits	288	90	100	39000
	Tegoumak	Annessera	OP Femmes		Lanière oignon	23.5	20	2000	40000
				Autres produits	95	95	500	53000	
	Boudari	Femme Tchisal	OP Femmes	Gabou koirey	25	25	500	12500	
				Couscous blé	30	30	700	21000	
	Tenilat	Sahel –vert	OP Femmes	Produits oignon	20	20	700	36500	
				Autres produits	62	62	500	43000	
	Inguirguran	Tanat	OP jeunes	Tous les kits installés par le PromAP depuis début 2018 fonctionnent normalement, d'après nos constats à la mission de suivi de Novembre 2018	Couscous de blé	55	55	600	33000
					Autres produits	35	35	650	22750
	Berger	Banaga	OP jeunes		Couscous de blé	35	35	600	21000
					Farine de maïs	25	25	650	16250
	Imassaknan	Mallè	OP jeunes		Couscous de blé	65	65	650	42250
					Autres produits	45	45	700	31500
	Gofat-Est	Enmilal	OP femmes		Couscous de blé	25	25	750	13000
					Autres produits	25	25	650 à 1500	20500
	Teghazert	Taboragh	OP femmes		Couscous de blé	35	35	650	22750
			Autres produits		28	28	200 à 600	12900	
Attri	Enmira	OP femmes	Couscous de blé		55	55	700	38500	
			Moringa précuite		26	26	200	5200	

Région	Village	Nom de l'OP	OP	État de fonctionnement du kit de transformation	Produits transformés et commercialisés				
					Spéculations (Produits)	Quantités Transformées et/ou séchées	Quantités Vendues	Prix unitaire	Total
	Mardane	Femmes de Mardane	OP femmes		Couscous de blé	85	85	800	68000
					Autres produits	95	95	650 à 1250	70000
	Azel	Essame	OP jeunes		Farine de Maïs	154	154	100	15400
					Autres produits	123	123	100 à 750	28050
	Eladab	Inezar	OP Jeunes		Farine de maïs	906	656	100	65600
					Autres produits	228	228	150 à 800	91400
	Souloufiet	Tanat	OP jeunes		Couscous de blé	65	65	750	48750
					Autres produits	7	7	650	4550
	Iferouane-Nord	Tanat N'Efgoun	OP jeunes		Couscous de blé	80	80	700	56000
					Autres produits	96	76	500	38000
	Tefarawt	Tamaghrit	OP jeunes		Couscous de blé	57	57	700	39900
					Autres produits	RAS	RAS	RAS	RAS
	Tchintaboragh	Tafagag	OP jeunes		Couscous de blé	25	25	750	18750
					Moringa précuite	2	2	300	12600
Tahoua	Tabalak	Zaman Lahiya	OP femmes	Tous les kits installés par le PromAP depuis début 2018 fonctionnent normalement, d'après nos constats à la mission de suivi de Novembre 2018	Concentre tomate	20	20	3000	60000
					Autres produits	37	37	1000	118300
	Kéhéhé	So Da Yarda	OP femmes		Huile de neem	24	24	5000	120000
					Autres produits	90	65	500	109500
	Fachi	Hanguin Nessa	OP femmes		Gabou hamni	80	76	2000	160000
					Autres produits	275	250	500	175000
	Akoukou	Ounfanin Kanmou	OP femmes		Gabou koirey	463	306	250	76500
					Autres produits	215	180	500	90000
	Illéla Kallagué	Haské	OP femmes		Tourteau d'arachide	70	70	2500	175000
					Autres produits	PM	PM	De 500 à 3500	290600
	Nadara	Kwalissa	OP femmes		Chou feuilles séchés	20	20	5250	105000
					Autres produits	446	423	500	288500
	Toudoun Souya	Wadata	OP femmes		Gabou hamni	130	130	2000	344000
					Autres produits	154	154	500	77000
Toudouni	Sa'a	OP femmes	Gabou hamni	104	104	3000	312000		
			Autres produits	14	8	500	4000		
Guidan Ider	Hahama	OP femmes	Gabou hamni	130	130	500	150000		
			Autres produits	PM	PM	De 200 à 4000	964240		
Tahoua	Bawa Allah	OP femmes	Savon moringa	236	206	500	253000		
			Autres produits	629	591	500	1103000		

Région	Village	Nom de l'OP	OP	État de fonctionnement du kit de transformation	Produits transformés et commercialisés				
					Spéculations (Produits)	Quantités Transformées et/ou séchées	Quantités Vendues	Prix unitaire	Total
	Tamasket	Assané	OP femmes	OP sans kits	Chou précuites	37.5	37.5	300	11250
	Afalla	Niyya	OP femmes		Autres produits	PM	PM	300à 500	80500
					Pommade	13	13	3500	45500
	Tahoua	Babu Dolé	OP jeunes		Autres produits	622	622	50 à 150	67800
					Gabou Hamni	10	08	1200	9600
	Guidan Ider	Ladabi Da Blyayya	OP Jeunes		Gabou biyo	20	16	500	8000
					Savon moringa	100	100	250	25000
	Guidan Ider	Kokari	OP Jeunes		Autres produits	RAS	RAS	RAS	0
Savon moringa				192	192	150	288000		
Tillabéri	Sakoira	Albarka	OP femmes	Tous les kits installés par le PromAP depuis fin 2017 fonctionnent normalement, d'après nos constats à la mission de suivi de février 2018	Autres produits	443	443	50 à 3500	84500
	Magou	Kandé Bani	OP femmes		Gabou izé	200	200	250	50000
					Autres produits	90	90	100	9000
	Bogga	Miyetti Allah	OP femmes		Chou feuilles séchés	8	5	15000	75000
					Mangue séchés	25	25	500	12500
	Boula Gandatché	Kandé Gomni	OP femmes		Chou pommes séchés	3	2	22000	44000
					Gabou biyo	45	45	1500	67500
	Djadja kado	Gomni ka	OP femmes		Autres produits	25	25	500	12500
					Gabou koirey	285	160	750	120000
	Mehanna	Hindobey	OP femmes		Autres produits	469	208	500	104000
					Chou feuilles et pomme	105	105	500	52500
	Téra	Salma Harey	OP femmes		Autres produits	76	76	250	19000
					Soupe légume	840	840	500	420000
	Yerimadey Gorou	Sambou ka	OP femmes		Feuillés moringa	80	80	500	40000
					Couscous du Mil au Moringa	48	48	3500	168000
	Gotheye	U. Albarka	OP femmes		Autres produits	PM	PM	250 à 2000	30000
					Gabou hamni	351	256	500	126500
	Garbaye kourou	Soudji	OP femmes		Autres produits	453	314	500	157000

On constate une nette progression des OP des femmes et jeunes accompagnées dans la transformation et la commercialisation des produits de la petite irrigation. 89% d'organisations paysannes (OP) de femmes et/ou de jeunes accompagnées par le PromAP commercialisent aujourd'hui régulièrement au moins deux (2) produits transformés de la petite irrigation contre 8% au démarrage du Programme. Ces organisations réalisent aussi des bons chiffres d'affaires avec une gamme variée des produits.

A Agadez, le couscous de blé reste le produit le plus transformé par tous les groupements féminins (GF) et qui se vend bien sur les marchés dans la région.

Les produits à base de moringa (Poudre des feuilles séchés, savon et pommade) et à base d'oignon (gabou hamni et gabou biyo) sont les plus trouvés à Tahoua. Ces derniers (produits à base d'oignon) restent aussi les plus transformés dans la région de Tillabéri.

On trouve également de plus en plus quelques innovations comme la soupe des légumes nutritionnelle au niveau de l'OP Salma Harey de Téra dans la région de Tillabéri.

### **1.2.6. Soutien à la mise en œuvre du système pilote de suivi piézométrique**

Deux sites pilotes : Darey à Tahoua et Boughol à Agadez ont été retenus initialement pour la conduite du système de suivi piézométrique. A l'issue des échanges intensifs avec les partenaires, le PromAP a confirmé le site de Boughol avec 4 piézomètres et ajouté la vallée de Teloua avec 5 piézomètres et 9 autres dans les vallées de Tidène, Abardek et Tabelot (3 piézomètres chacune). Les dix-huit installations sont déjà réalisées de 30 m de profondeur maximum.

Au niveau de la région de Tahoua, trois forages seront réhabilités pour 3 nouveaux piézomètres avec enregistrement automatique sur le site de Darey. Les travaux de réhabilitation seront réalisés en janvier 2019.

Dans le même cadre, des stations météo climatologiques ont été installées à Dabaga et Tabelot dans la région d'Agadez et sur le site de Darey dans la région de Tahoua. Ce sont des stations automatiques, qui permettront de mesurer les conditions météo en temps réel et de les archiver.

En termes de données, les stations fourniront les paramètres météo de base et paramètres calculés ci-après : Pression atmosphérique, Humidité & Température extérieures, Précipitations, Intensité des pluies, Radiation solaire, Dose et indice de radiation UV, Direction & Vitesse du vent, Point de rosée, Evapotranspiration, Indice de chaleur, Humidité relative & Température intérieures, Lever et coucher du soleil, Phase de la lune...

En plus de ces variables météo, les stations effectueront des prévisions jusqu'à 48 heures à l'avance.

Les prévisions sont mises à jour une fois par heure pour la couverture nuageuse, les tendances de températures, la probabilité de précipitation, le timing, la sévérité et les conditions du vent.

Les partenaires impliqués sur place ont été formés sur l'exploitation des stations météo. En perspectives ils seront formés sur le traitement et analyse des données recueillies.

Ces données seront utilisées par les acteurs de conseil agricole pour servir d'aide à la décision aux producteurs dans le choix des spéculations à mettre en place, les superficies à emblaver et la gestion rationnelle des eaux d'irrigation.

La convention de collaboration entre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et PromAP a été signée.

### 1.3. Qualification des groupes cibles et soutien du développement local

Tableau 31 : Existence de documents des concepts, des techniques et d'innovations introduites

	Réponse
▪ Existence d'un dispositif ACA fonctionnel	Oui
▪ Existence d'un document de stratégie d'intervention PromAP en matière de CA	Oui
▪ Nombre de producteurs/trices touché(e)s par le dispositif ACA	49.304
▪ Existence d'un document de caractérisation des sites et des exploitants selon les thèmes de CA	Oui
▪ Existence d'un document de concept sur l'approche de CAPP	Oui
▪ Existence d'un document de stratégie d'appui aux organisations paysannes	Oui
▪ Existence d'un document de concept sur l'Entreprenariat Agricole	Oui
▪ Existence d'un document de synthèse des techniques de gestion de l'eau et des techniques d'exploitation des terres introduites	Oui
▪ Existence d'un document de démarche et d'accompagnement de gestion communautaire de l'eau	Oui
▪ Existence de documents d'analyse économique des innovations à introduire (GâG et solaire)	Oui
▪ Existence d'un document sur les innovations introduites	Oui
▪ Existence d'un document sur les résultats technico-économiques des innovations introduites	Oui
▪ Existence d'un document sur les techniques promues	Oui
▪ Existence d'un document de capitalisation des bonnes pratiques	Oui
▪ Existence d'un document de suivi écologique pour le PromAP	Oui

#### 1.3.1 Stratégie d'intervention PromAP en matière de Conseil Agricole

Le conseil agricole offert par le PromAP sur demande des producteurs est axé sur deux stratégies d'intervention :

- L'approche intensive avec un niveau bas de maîtrise de technique de base de la production maraichage. Dans cette approche, l'appui de proximité aux producteurs est assuré par les agents de conseils fournis par des prestataires de services privés à travers l'utilisation de parcelles de démonstration au niveau des producteurs pilotes ;
- La nouvelle approche dite Conseil Agricole Paysan à Paysan (CAPP) pour les sites dont les producteurs maîtrisent un certain nombre de thèmes de base du conseil agricole et dont les OP sont performantes. Dans cette approche, l'encadrement est assuré par les agents propres du programme à travers des producteurs dit « leaders/relais » retenus par leurs propres OP. Il y a un total de 219 producteurs relais (13% femmes)

La restitution des résultats du Conseil Agricole par exemple les bilans de campagnes se font en présence des STD, qui sont aussi impliqué dans certaines formations.

#### 1.3.2 Conseil Agricole (CA) aux producteurs de la petite irrigation

Dans le cadre des activités du conseil agricole, les capacités des producteurs et productrices sont renforcées pour, d'une part leur faciliter de bien mener leurs activités, et d'autre part leur permettre d'améliorer la rentabilité de leurs produits afin de tirer un meilleur profit. Ainsi, tout au long de l'année divers thèmes de formation ont été abordés au niveau des sites accompagnés par le Programme.

### 1.3.2.1. Approche intensive de conseil agricole

Le tableau ci-dessous donne la situation des producteurs atteints dans le cadre de conseil agricole via l'approche intensive sur des sites ne maîtrisant pas bien les techniques de base de conseil agricole.

Tableau 32: Suivi des thématiques de conseil agricole

Thématique	Région	Nombre de producteurs formés sur le thème			Nombre de producteurs ayant appliqués la technique
		Hommes	Femmes	Total	
Gestion de l'eau	Agadez	1302	201	1503	345
	Tahoua	251	30	281	261
	Tillabéri	563	486	1049	283
<b>Total</b>		<b>2116</b>	<b>717</b>	<b>2833</b>	<b>889</b>
Exploitation des terres	Agadez	6726	734	7460	2617
	Tahoua	2853	612	3465	3181
	Tillabéri	357	483	840	251
<b>Total</b>		<b>9936</b>	<b>1829</b>	<b>11765</b>	<b>6049</b>
Gestion des semences	Agadez	416	61	477	104
	Tahoua	1335	259	1594	1408
	Tillabéri	447	875	1322	324
<b>Total</b>		<b>2198</b>	<b>1195</b>	<b>3393</b>	<b>1836</b>
Gestion des engrais	Agadez	417	48	465	173
	Tahoua	787	161	948	736
	Tillabéri	485	552	1037	281
<b>Total</b>		<b>1689</b>	<b>761</b>	<b>2450</b>	<b>1190</b>
Gestion et utilisation des produits phytosanitaires	Agadez	1549	178	1727	340
	Tahoua	1657	363	2020	1576
	Tillabéri	1062	1070	2132	445
<b>Total</b>		<b>4268</b>	<b>1611</b>	<b>5879</b>	<b>2361</b>
Conseil en gestion	Agadez	4572	171	4743	1645
	Tahoua	1875	228	2103	1842
	Tillabéri	698	985	1683	231
<b>Total</b>		<b>7145</b>	<b>1384</b>	<b>8529</b>	<b>3718</b>
Effets et solutions aux Changements Climatiques	Agadez	163	18	181	91
	Tahoua	1883	187	2070	1734
	Tillabéri	862	1021	1883	
<b>Total</b>		<b>2908</b>	<b>1226</b>	<b>4134</b>	<b>1825</b>

Même si les demandes diffèrent d'une région à une autre, les thématiques traitant de l'exploitation des terres (Techniques de parcellaire et d'installation des pépinières, Tuteurage, Rotation des cultures...), de la gestion technico-économique des exploitations et de la Gestion et utilisation des produits phytosanitaires constituent les thématiques les plus demandées avec 67 % des producteurs touchés pour 18 % des femmes.

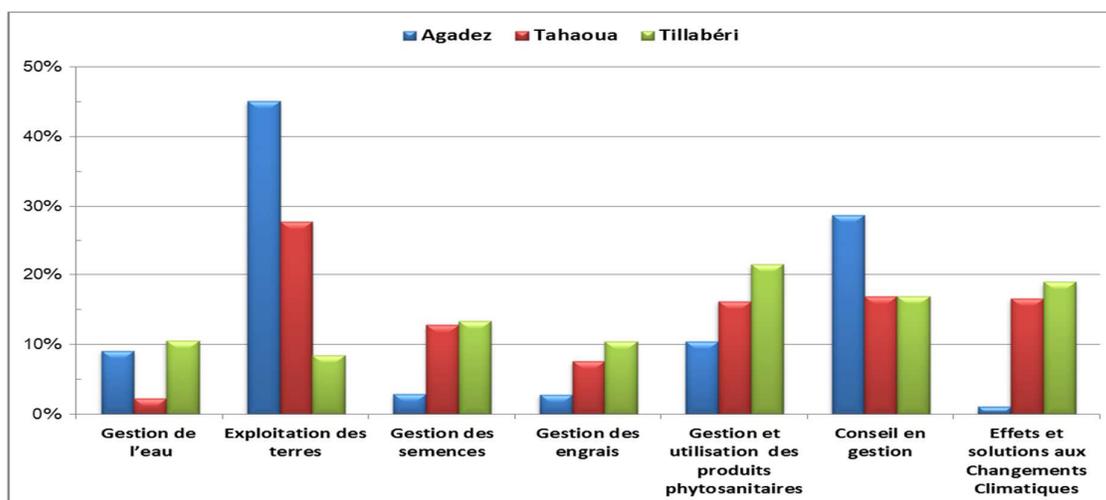


Figure 18 : Pourcentage des producteurs encadrés dans le conseil agricole par thème

Le taux global d'application des thématiques apprises par les producteurs est de 46%. Cela s'explique par les différentes démonstrations mises en place qui ont permis de convaincre les producteurs des avantages des différentes techniques introduites. Cependant des efforts devront être fournis pour améliorer ces chiffres.

### 1.3.2.2 Conseil Agricole Paysan à Paysan

L'approche CAPP consiste à identifier, au niveau de chaque site retenu, des producteurs dits "Producteurs leaders CAPP" qui, en fonction de leur expérience, sont en mesure de conseiller les autres producteurs de leurs sites respectifs ou d'ailleurs, sur les bonnes pratiques agricoles notamment dans les domaines des techniques de production, de la gestion de la fertilité des sols, de la lutte contre les ennemis des cultures, de la gestion de l'eau dans le parcelle, etc. Un suivi mensuel à l'aide d'une fiche permet d'avoir les informations sur le nombre de producteurs conseillés par chaque producteur leader CAPP dans les différents domaines. Les informations sont ensuite centralisées au niveau régional pour compilation et transmission au niveau national pour la synthèse. L'appréciation des prestations des performances CAPP seront fait à travers les interviews avec des producteurs conseillés et la comparaison entre les compte d'exploitation des producteurs conseillés par les producteurs CAPP et ceux conseillés selon l'approche intensive de Conseil Agricole.

Tableau 33 : Situation des producteurs encadrés par les leaders CAPP

Région	Nombre de sites	Nombre de producteurs conseillé par thème (janvier à Octobre 2018)										Nombre total des producteurs conseillés		
		Techniques de production		Gestion de la fertilité du sol		Gestion des ennemis des cultures		Gestion de l'eau		Autres		H	F	Total
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Agadez	9	3 842	231	3 976	161	3 680	147	4 986	186	1 045	278	17 529	1 003	18 532
Tahoua	61	2786	711	2630	651	2659	645	2599	654	1190	515	11864	3176	15040
Tillabéri	26	1861	929	1993	2674	4143	389	1778	1434	181	56	9956	5482	15438
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>26553</b>	<b>2985</b>	<b>27555</b>	<b>4257</b>	<b>27762</b>	<b>1855</b>	<b>32453</b>	<b>3118</b>	<b>7414</b>	<b>2212</b>	<b>121737</b>	<b>14427</b>	<b>136164</b>

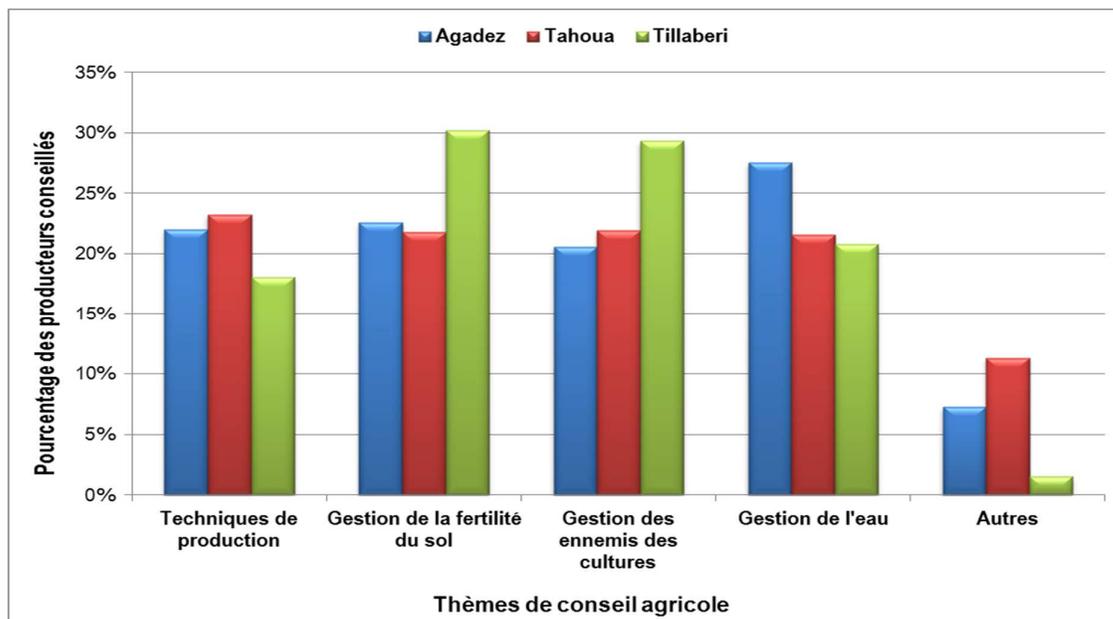


Figure 19 : Fréquence d'utilisation des thèmes de conseil agricole

Au niveau de la région d'Agadez, neuf (9) sites ont été retenus pour le CAPP cette année avec chacun cinq producteurs leaders identifiés. Il s'agit de Goffat Est, Tchintabizguine, Toumga, Téghazert, Boghol, Indoudou, Intirzawen, Intedeyné, Tagallat (Afassas).

La gestion de l'eau est la thématique la plus abordée avec 28% du nombre total des producteurs touchés, ensuite suivent les techniques de gestion de la fertilité des sols et les techniques de production avec respectivement 23% et 22%. Cependant, le nombre total de femmes touchées par les producteurs leaders CAPP est très faible avec un pourcentage de 6%.

L'approche CAPP a été bien intégrée à Tahoua avec soixante-un) sites touchés ; soit le plus grand nombre de sites des régions d'intervention de PromAP. Chaque site est doté de deux) producteurs leaders selon une structuration du travail afin de mieux conduire l'activité.

Pour l'ensemble des 4 thématiques développées par les producteurs leaders, au total 15040 producteurs dont 17 % de productrices ont été conseillés. Avec 23% des producteurs touchés, les techniques de production ont été le plus abordées. Ensuite suivent les techniques de gestion de l'eau, de gestion des ravageurs des cultures et la gestion de la fertilité des sols avec chacune 22%.

A Tillabéri, l'approche conseil agricole producteur à producteur a été développée sur vingt-six (26) sites. Au total 15.438 producteurs (dont 36% de productrices) ont été conseillés sur les quatre thèmes par les 52 producteurs relais que compte la région.

Les techniques de gestion de la fertilité des sols et des ennemis de cultures ont été les plus abordées avec respectivement 30% et 29% des producteurs touchés. Ensuite suivent les techniques de gestion de l'eau avec 21% et les techniques de production avec 18% des producteurs conseillés.

### **1.3.2.3 Introduction des variétés de pomme de terre Rosana et Yona**

Au cours de la campagne sèche froide 2017-2018, deux variétés de pomme de terre ont été testés sur trente sites au niveau des régions d'Agadez et de Tahoua dans le cadre de la diversification des cultures.

Dans la région d'Agadez, au total dix sites ont été touchés pour vingt parcelles de démonstration.

Tableau 34 : Démonstration de la PdT (Rosana et Yona) saison sèche et froide (Agadez)

Région	Sites	Variétés	Superficie (m <sup>2</sup> )	Production (kg)	Rdt (t/ha)	PU (prix unitaire)	Produit Total (F CFA)	Charges totales (F CFA)	Marge brute (F CFA)
Agadez	Tékanasar	Rosana	–	5	0,91	250	15 500	5 750	9 750
		Yona	38	57	6,63				
	Ouwinissan	Rosana	2	12	1,67	250	17 500	9 250	8 250
		Yona	35	58	6,04				
	Ekade Molan	Rosana	3	15	2,14	250	10 750	7 250	3 500
		Yona	9	28	3,11				
	Tinilate	Rosana	83	100	8,33	300	52 500	10 800	41 700
		Yona	47	75	6,25				
	Assaqamour	Rosana	–	0	–	–	6 000	4 625	1 375
		Yona	11	20	5,56	300			
	Tchigrouram	Rosana	–	0	–	–	4 500	6 675	-2 175
		Yona	15	15	10	300			
	Tégoumak	Rosana	3	8	4	300	77 400	13 525	63 875
		Yona	521	250	20,83				
Intatat	Rosana	–	0	–	500	2 500	44 500	-42 000	
	Yona	–	5	0,61					
Inguiruiran	Rosana	–	0	–	–	1 750	37 000	-35 250	
	Yona	–	3,5	0,32	500				

On constate que la variété Yona s'est adaptée beaucoup plus avec neuf résultats de démonstrations sur les dix mises en place contre 5/10 pour la Rosana.

De manière générale, pour toutes les 2 variétés, les rendements ont été faibles par rapport au rendement de référence pouvant atteindre jusqu'à 20T/ha. Entre les deux variétés, les meilleurs rendements ont été obtenus avec la Yona qui a un rendement moyen de 6,6T/ha et une variation entre 20,8T/ha pour le plus grand et 0,3T/ha pour le plus petit. Quant à la Rosana, le rendement moyen obtenu est de 3,4T/ha avec une variation entre 8,33T/ha pour le plus grand et 0,9T/ha pour le plus petit. Ces faibles résultats ont été dus à la qualité des semences livrées et aux attaques des ennemis de culture.

Dans la région de Tahoua, au total vingt sites ont été touchés pour 20 parcelles de démonstration pour la PDT avec les variétés Rosana et Yona.

Les données agro économiques de quelques démonstrations de PDT sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 35 : Démonstration de la PDT (Rosana et Yona) saison sèche et froide (Tahoua)

Région	Sites	Variétés	Superficie (m <sup>2</sup> )	Production (kg)	Rdt (t/ha)	PU (prix unitaire)	Produits total (F CFA)	Charges totales (F CFA)	Marge brute /ha (F CFA)
Tahoua	Takoro	Rosana	40	108	27,0	150	30.600	6.625	2996875
		Yona	40	96	24,0	150			
		Rosana	50	49	9,8	150	14.100	0	1410000
		Yona	50	45	9,0	150			
	Kadébadé	Rosana	28	11	3,9	200	5.600	10.000	-505747
		Yona	59	17	2,9	200			
		Rosana	20	22	11,0	200	7.800	0	1950000
		Yona	20	17	8,5	200			
	Tsermaoua	Rosana	100	75	7,5	240	30000	9.940	1003000
		Yona	100	50	5,0	240			
	Kaoura	Rosana	50	43	8,6	125	10.625	12.500	-187500
		Yona	50	42	8,4	125			
		Rosana	30	19	6,3	125	3.750	9.290	-1108000
		Yona	20	11	5,5	125			
	Tsouna Bawa	Rosana	50	15	7,6	250	16.000	6.100	990000
		Yona	50	6	5,2	250			
	Toudou Elhadji	Rosana	50	80	16,0	200	28.000	9.400	1860000
		Yona	50	60	12,0	200			
		Rosana	45	40	8,9	200	8.000	0	1777778
		Yona	0	0	0,0	200			
	Maraké	Rosana	100	67	6,7	150	20.700	10.000	535000
		Yona	100	71	7,1	150			
		Rosana	100	58	5,8	150	18.150	11.500	332500
		Yona	100	63	6,3	150			

On constate aussi quelques rendements faibles. Ces derniers sont dus à l'attaque par l'araignée rouge sur la majorité de sites. En outre, selon les producteurs pilotes la variété Rosana est plus précoce que la Yona. La Rosana a un rendement plus important avec 9,9 T/ha contre 7,8 T/ha pour la Yona. Comme test de palatabilité ils estiment que la Rosana a un goût meilleur que la Yona. Malgré les faibles rendements, les marges brutes obtenues par la plupart des producteurs pilotes sont satisfaisantes.

#### **1.3.2.4 Production orientée vers le marché (campagne sèche et chaude 2018)**

Le PromAP accompagne les producteurs dans la production orientée vers le marché afin de les amener à viser les prix rémunérateurs à certaines périodes ou événements propices comme le Ramadan. C'est une période pendant laquelle les produits maraîchers sont rares et chers sur le marché, car le Ramadan 2018 a coïncidé avec la période des grandes chaleurs qui a un impact négatif sur la production sans développement des mesures d'atténuation.

Le PromAP s'est donc engagé à démontrer aux producteurs la stratégie pour y arriver. Des parcelles de démonstration ont été installées avec des variétés adaptées (résistantes à la chaleur) et des techniques pour la création de microclimat favorable comme les ombrières et l'association des cultures à l'exemple du maïs et la tomate. L'ombrière utilisée par le PromAP est une sorte de grand hangar donnant un ombrage entre 30 et 50% permettant un micro climat favorable sous lequel seront abritées les cultures. Le hangar peut être conçu en matériaux locaux (bois, tiges, sékos, etc.) ou de type amélioré (charpente métallique). L'encadrement apporté concerne les appuis spécifiques à apporter aux cultures dans une période qui n'est pas la plus propice pour la production maraîchère au Niger.

Dans la région d'Agadez, 28 parcelles de démonstrations d'une superficie de 300m<sup>2</sup> chacune ont été mises en place au niveau de 28 sites. Cinq cultures ont été introduites avec plusieurs variétés améliorées et adaptées à la période de chaleurs. Les principales variétés introduites sont la Tomate (*Thorgal et Mongal*), le Chou (*KK Cross et F1 Kollo*), le Melon (*Charantais*), la Pastèque (*Crimson Sweet*) et la Laitue (*Maya*).

Tableau 36 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan (Agadez)

Région	Culture	Superficie Moy. (m <sup>2</sup> )	Production Moy. (kg)	Rendement Moy. (T/ha)	Prix unitaire (Fcfa/kg)	Produit brut Moy. (Fcfa)	Charges totales Moy. (Fcfa)	Revenu brut Moy. (Fcfa)	Revenu Moy. à l'ha (Fcfa/ha)
Agadez	Chou	100	109	10,9	250	27 250	7 250	20 000	2 000 000
	Laitue	100	105	10,5	475	49 875	6 625	43 250	4 325 000
	Melon	100	107	10,7	300	32 100	8 150	23 950	2 395 000
	Pastèque	100	264	26,4	250	66 000	7 700	58 300	5 830 000
	Tomate	100	104	10,4	600	62 400	8 200	54 200	5 420 000

Pour toutes les cultures, les rendements obtenus sont variables avec des moyennes acceptables. Les prix à la vente ont également été variables et ont permis aux producteurs de gagner des bons revenus, en dehors de la pastèque qui cette année a été produite en grande quantité, ce qui a fait chuter les prix pendant les deux premières décades du mois de Ramadan.

A Tahoua, 21 sites ont conduit les démonstrations avec les variétés suivantes : la Tomate (*Mongal et Calinago*), le Chou (*F1 Fortune et Minotaur*), la Laitue (*Maya*), la Pastèque (*Kaolack*), le Mais (*P3 Kollo*) et la Carotte (*Nantaise et Curoda*).

Le tableau suivant donne les résultats agro économiques obtenus au niveau de quelques producteurs pilotes qui ont mieux réussi les démonstrations :

Tableau 37 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan 2018 (Tahoua)

Région	Culture	Superficie Moy. (m <sup>2</sup> )	Production Moy. (kg)	Rendement Moy. (T/ha)	Prix unitaire (Fcfa/kg)	Produit brut Moy. (Fcfa)	Charges totales Moy. (Fcfa)	Revenu brut Moy. (Fcfa)	Revenu Moy. à l'ha (Fcfa/ha)
Tahoua	Carotte	360	629	18	300	188 700	16 438	172 262	4 785 056
	Chou	106	215	19	147	31 605	13 995	17 610	1 661 321
	Laitue	250	350	14	200	70 000	18 450	51 550	2 062 000
	Tomate	177	368	23	251	92 368	19 237	73 131	4 131 695

Les cultures comme la carotte suivie de la tomate et la laitue se présentent comme les cultures les plus rentables. Une bonne performance économique est notée pour cette démonstration cible Ramadan à Tahoua. En moyenne, les producteurs ont tiré de bons profits de leurs exploitations. Il y a une différence notable des prix de vente à la ferme pour des produits comparables entre Agadez et Tahoua. Dans la région de Tillabéri, vingt-neuf (29) parcelles de démonstrations des superficies assez variables (100, 150, 200, 300, 500, 600 et 850 m<sup>2</sup>) ont été mises en place au niveau de 12 sites maraîchers. Les principales cultures introduites sont le Poivron, Piment vert, Pastèque, Moringa, Melon, Gombo, Courge, Chou et Aubergine.

Le tableau suivant donne les résultats agro économiques obtenus à l'issue de ces démonstrations :

*Tableau 38 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu démonstration ciblage Ramadan 2018 (Tillabéri)*

Région	Culture	Superficie Moy. (m <sup>2</sup> )	Production Moy. (kg)	Rendement Moy. (T/ha)	Prix unitaire (Fcfa/kg)	Produit brut Moy. (Fcfa)	Charges totales Moy. (Fcfa)	Revenu brut Moy. (Fcfa)	Revenu Moy. à l'ha (Fcfa/ha)
Tillabéri	Poivron	150	31	2	1250	38 750	12 450	26 300	1 753 350
	Piment vert	350	150	4	500	75 000	350	74 650	2 132 860
	Pastèque	349	345	10	150	51 750	14 350	37 400	1 071 635
	Moringa	120	40	3	175	7 000	6 300	700	58 350
	Melon	295	344	11,65	525	180 600	25 121	155 479	5 270 460
	Gombo	150	50	3	375	18 750	6 800	11 950	796 670
	Courge	420	394	10	125	49 250	15 050	34 200	814 285
	Chou	143	242	17	225	54 450	12 750	41 700	2 910 995
Aubergine	235	195	8	275	53 625	13 700	39 925	1 697 495	

La production ciblée pour le mois de Ramadan était réalisée dans des conditions difficiles de l'année et a constitué une nouveauté pour l'ensemble des producteurs suivis. C'était un défi à lever malgré les conditions de temps et de sécurité phytosanitaire. La production en saison sèche chaude est faite en général sur les petites superficies à cause de la hauteur de l'investissement à faire pour la réussite de la culture (des mesures de protection contre les animaux, l'eau et l'entretien général, les ombrières etc.). Les cultures les plus adaptées sont des cucurbitacées avec peu d'exigence en besoin en eau. Les rendements obtenus sont dans l'ensemble assez faibles mais les revenus tirés sont très importants du fait de la rareté de ces produits pendant cette période de l'année.

Globalement, la campagne sèche chaude est souvent un succès pour les producteurs malgré la taille des exploitations et les rendements relativement faibles. Cela est dû aux prix rémunérateurs pendant cette période. Cette campagne permet aussi à certains producteurs de se préparer et d'être dans la production au début de l'hivernage jusqu'en septembre, période pendant laquelle les prix continuent à monter du fait de la rareté des légumes.

#### **1.3.2.5 Le maraîchage d'hivernage 2018**

Le PromAP poursuit la promotion du maraîchage en hivernage au niveau des régions de Tahoua et Tillabéri à travers des démonstrations en termes de diversification, d'innovation et de techniques de production des cultures.

Les semences utilisées sont des variétés améliorées et adaptées à l'hivernage. Ce sont des variétés qui présentent une certaine résistance contre les ravageurs les plus importants et qui donnent des rendements assez satisfaisants.

Dans la région de Tahoua, les cultures et variétés suivantes ont été mises en place : Chou (*Fortune, KK Cross*), Tomate (*Mongal, Thorgal*), Oignon (*rouge Arès, Julio*), Pastèque (*F1 Lognone, Kaolack*), Concombre (*F1 Murano, Tokyo, Kenzo*), Carotte (*Pamela, Nantaise*) et Gombo (*Konni, Paysan*). Ainsi, 59 sites ont été retenus dont 38 sous l'approche de conseil agricole intensive et 21 sous encadrement CAPP. 117 parcelles de démonstrations ont été installées au niveau des 59 sites.

En dehors des producteurs pilotes, d'autres producteurs avec d'autres cultures comme l'Ail, l'Aubergine, la Courge ou la patate douce ont été suivis.

Tableau 39 : Récapitulatif des rendements, prix unitaire et revenu des démonstrations de la campagne hivernale 2018 (Tahoua)

Région	Nbre Sites	Culture	Superficie Moy. (m2)	Production Moy. (kg)	Rendement Moy. (T/ha)	Prix unitaire (Fcfa/kg)	Produit brut Moy. (Fcfa)	Charges totales Moy. (Fcfa)	Revenu brut Moy. (Fcfa)	Revenu Moy. à l'ha (Fcfa/ha)
Tahoua	1	Ail	100	68	7	1746	118 728	11 250	107 478	10 747 800
	1	Aubergine	81	75	9	500	37 500	2 850	34 650	4 277 778
	15	Chou	178	585	31	173	101 205	12 034	89 171	5 009 607
	5	Concombre	104	223	19	222	49 506	3 859	45 647	4 389 135
	3	Courge	200	682	32	137	93 434	36 717	56 717	2 835 850
	3	Gombo	215	191	9	1183	225 953	15 075	210 878	9 808 279
	17	Oignon	978	2125	23	279	592 875	81 271	511 604	5 231 125
	3	Pastèque	101	266	27	146	38 836	6 580	32 256	3 193 663
	2	Patate douce	363	815	25	225	183 375	25 750	157 625	4 342 287
	6	Piment	266	1118	21	690	771 420	48 332	723 088	27 183 759
	1	Plants Oignon	1000	433	4	14000	6 062 000	1 099 000	4 963 000	49 630 000
	5	Poivron	122	218	17	685	149 330	13 678	135 652	11 119 016
	21	Tomate	116	288	25	298	85 824	14 164	71 660	6 177 586

Les données agro économiques ont été collectées au niveau des 102 producteurs suivis au niveau de 37 sites. Les cultures comme le piment, le poivron, l'ail, le gombo et exceptionnellement la production des plants d'oignon pour la vente se présentent comme les cultures hautement rentables. En moyenne, les producteurs ont tiré de bons profits de leurs exploitations.

### **1.3.2.6 Introduction de l'arboriculture dans le cadre de la diversification des cultures**

Dans la région d'Agadez, dans le cadre de la diversification agricole, le PromAP a aussi entrepris un processus d'introduction de l'arboriculture fruitière au niveau de dix-huit sites. La production maraîchère sur toute l'année au niveau de la région permettra aux arbres de bénéficier des entretiens en permanence jusqu'à leur maturité. Les plants se développent normalement avec un début de floraison et fructification pour certains dont le pommier et le grenadier.

Au niveau des sites, les producteurs affichent de plus en plus leurs intérêts pour les plants fruitiers.

Tableau 40 : Situation des arbres fruitiers introduits dans les sites de PromAP à Agadez

Commune	Sites	Nombre total de plants reçu	Nombre de bénéficiaires	Situation actuelle des plants réussit par site					Ecart
				Citronnier	Oranger	Grenadier	Pommier	Total	
Agadez	Alkinkin	60	4	19	20	12	3	54	6
Dabaga	Batarmatas	60	4	18	19	12	0	49	11
Dabaga	Ingurguran	60	4	18	20	12	4	54	6
Dabaga	Tassalam salam	60	4	20	20	12	6	58	2
Tabelot	Atakaki	60	4	16	20	9	5	50	10
Tabelot	Tessouma	60	4	17	18	12	3	50	10
Tabelot	Intirzawen	60	4	17	15	9	1	42	18
Tabelot	Intedeyni	60	4	16	15	11	0	42	18
Tchirozérine	Guermawen	60	4	14	18	11	2	45	15
Tchirozérine	Tessilit	60	4	18	14	11	1	44	16
Tchirozérine	Imassaknan	60	4	18	20	12	2	52	8
Tchirozérine	Goffat Est	60	4	17	20	12	2	51	9
Tchirozérine	Tchintabizguine	60	4	20	20	12	3	55	5
Tchirozérine	Attri	60	4	20	20	12	4	56	4
Tchirozérine	Baynabo	60	4	19	20	12	3	54	6
Timia	Tessouf	60	4	20	20	12	4	56	4
Timia	Intadayné	60	4	18	19	11	6	54	6
Timia	Effay N'gour	60	4	18	20	12	6	56	4
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>1080</b>	<b>72</b>	<b>323</b>	<b>338</b>	<b>206</b>	<b>55</b>	<b>922</b>	<b>158</b>
Pourcentage des pertes				<b>10,3</b>	<b>6,1</b>	<b>4,6</b>	<b>61,8</b>	<b>14,6</b>	

Une perte totale des plants de 15% a été enregistrée, mais la plus grande perte est constatée au niveau du pommier de sahel avec plus de 60%. Cette perte est due à l'immaturité des certains greffons à leur livraison et l'insuffisance de savoir-faire des producteurs sur l'entretien des arbres greffés sous les conditions difficiles du terrain.

### 1.3.3 Appui aux producteurs dans le cadre de la protection des végétaux

Ces dernières années, les pertes dues aux attaques des ennemis des cultures augmentent avec l'apparition de nouveaux ravageurs et nouvelles maladies. Cela est probablement dû à l'intensification de la production et le non-respect de consignes de la rotation sur les parcelles. Pour surmonter ces défis, Le PromAP a mis en œuvre une stratégie de lutte phytosanitaire, pour soutenir les producteurs à minimiser l'impact des nuisibles sur la production maraîchère et assurer la durabilité du système de production maraîchère.

La stratégie de lutte phytosanitaire prônée par le PromAP consiste en la gestion intégrée des ennemis des cultures qui est la combinaison rationnelle de plusieurs méthodes de lutte, en vue de maintenir les niveaux des populations des ravageurs et des agents de maladies en deçà du seuil de nuisibilité. Elle inclut aussi la lutte concertée (collective et simultanée). Il s'agit d'une approche qui opte pour la protection de l'environnement car ne fait recours aux pesticides de synthèse qu'en dernière option. Aussi, elle promut le traitement des champs par tous les exploitants des sites en concertation et en même temps, pour éviter la création des niches de refuges pour les ravageurs. La création d'un comité de gestion de problèmes phytosanitaires sur chaque site est un aspect important pour la mise en œuvre.

Pour mieux appuyer le groupe cible, un système de réaction rapide aux constats de problèmes phytosanitaires qui comporte un circuit d'information sur le type d'attaque et de diffusion de types de réponses a été mis en place. Ce système de réaction rapide fonctionne par appel téléphonique. Cependant le système n'étant pas efficace, un groupe d'échange WhatsApp appelé E-Conseil « groupe phytiairie-PromAP » a été créé.

Ainsi, dans la mise en œuvre de cette stratégie plusieurs mesures ont été prises. Pour ce faire, le programme s'est doté des pièges à phéromone en vue de tester la capture en masse des individus mâles du ravageur (*Tuta absoluta*) qui fait dégâts catastrophiques sur la tomate au Niger et le suivi des populations du ravageur.

Tableau 41 : Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de lutte phytosanitaire

Région	Action de lutte phytosanitaire développée	Nombre de sites concernés	Nombre d'OP concerné	Nombre de producteurs concernés			Niveau de mise en œuvre de la stratégie	Résultats changements	Observations
				H	F	T			
Agadez	Sensibilisation sur la mise en place des comités phytosanitaires	74	74	1166	304	1470	Avancé		
	Mise en place des comités de gestion phytosanitaires	15	15	642	104	746	Moyen	La lutte commune en gestion des ennemis des cultures	L'éloignement des sites a occasionné certaines insuffisances dans la lutte commune
	Brigadiers phytosanitaires	75	75	151	0	151	Avancé		
Tahoua	Suivi des pièges à phéromones	2	16	260	202	462	Avancé		
	Sensibilisation sur la mise en place des comités phytosanitaires	139	139	1824	638	2462	Avancé	La lutte commune en gestion des ennemis des cultures	Les producteurs leaders sont suivis et renforcés sur les aspects de gestion des ennemis de cultures
	Mise en place des comités de gestion phytosanitaires	23	23	634	164	798	Moyen	La lutte commune en gestion des ennemis des cultures	
	Brigadiers phytosanitaires	13	25	50	0	50	Avancé		
Tillabéri	Suivi des pièges à phéromones,	2	7	0	122	122	Avancé		
	Sensibilisation sur la mise en place des comités phytosanitaires	78	130	1914	4658	6572	Avancé		
	Mise en place des comités de gestion phytosanitaires	13	13	149	1467	1616	Moyen		
	Brigadiers phytosanitaires	20	20	40	0	40	Avancé		

### **1.3.3.1 Test des pièges à phéromones dans le cadre de la lutte contre *Tuta absoluta***

Des tests ont été effectués dans le cadre de la gestion intégrée du ravageur de la tomate *Tuta absoluta* au niveau des trois régions d'intervention. Les pièges à phéromones ont été installés sur les sites d'observation avec une densité allant jusqu'à 25 pièges/ha contre un seul sur les sites témoins pour le suivi de la présence des ravageurs.

A Tahoua l'inondation a beaucoup impactée sur les résultats pendant qu'à Agadez certains insectes ont rendu les pièges moins efficace (les insectes ont rongé la colle).

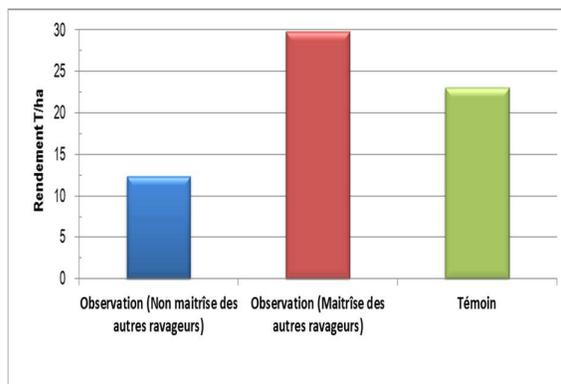


Figure 20 : Impact de l'utilisation des pièges à phéromone sur le rendement des Tomates

Le meilleur résultat a été obtenu à Tillabéri avec un rendement moyen de 30 T/ha au niveau des parcelles d'observation combiné avec une maîtrise des autres ravageurs de la tomate.

Par contre au niveau des parcelles qui ont subi des attaques sévères des nématodes et d'araignée rouge le rendement moyen était de 12 T/ha contre 23 T/ha sur le site témoin malgré la capture en masse de *Tuta*.

Cette expérience montre que la capture en masse de *Tuta absoluta* avec le piège à phéromone est efficace dans un milieu avec la maîtrise des autres ennemis de culture de la tomate. L'utilisation de pièges à phéromones en plein champ permet à la tomate d'atteindre un certain niveau de développement végétatif permettant ainsi aux producteurs d'en tirer profit.

### **1.3.3.2 Mise en place des comités phytosanitaires**

Dans le cadre de mise en œuvre de la stratégie de lutte phytosanitaire, des comités de gestion phyto ont été mis en place autour des organisations des producteurs (OP) présentes dans les sites. Le comité phyto a comme principal mandat la gestion intégrée des cultures et joue également un rôle actif visant à orienter l'assemblée générale sur les questions phytosanitaires.

Préalablement des brigadiers phytosanitaires sont formés par le PromAP parmi les membres désignés par les organisations de producteurs (OP). Cent soixante-six brigadiers ont été formés et équipés dont soixante-seize à Agadez, cinquante à Tahoua et quarante à Tillabéri.

Ainsi, quinze comités de gestion phyto ont été mises en place dans la région d'Agadez, 23 comités à Tahoua où toutes les décisions de lutte concertée sont prises au cours d'une assemblée sous le conseil des brigadiers, et 13 comités de gestion dans la région de Tillabéri.

A Tillabéri les sites qui ont plus d'une OP se sont concertés pour mettre en place un comité qui intègre toutes les OP.

Les comités disposent des caisses mutuelles pour faire face à certains besoins tels que l'achat des produits phytosanitaires et autres dépenses liées au fonctionnement dudit comité.

### **1.3.3.3 Introduction de l'E-Conseil-Phytiatrie-Réponses rapides aux défis phytosanitaires**

L'approche E-Conseil a été introduite au sein de PromAP afin de répondre rapidement aux défis phytosanitaires sur le terrain. L'approche utilise l'application WhatsApp sur les téléphones cellulaires, dans la forme d'un groupe intitulé Phytiatrie-PromAP (PP) qui cible les agents de conseil sur le terrain. Les agents de conseil envoient leurs questions, les descriptions des symptômes accompagnées par des photos au groupe PP où des réponses sont apportées dans un délai de 24h par des experts.

Le groupe est appuyé par les correspondants qui sont les experts en protection des végétaux au niveau national et international. Le groupe collabore étroitement avec :

1. La Direction Général Protection des Végétaux (DGPV) – Département de vulgarisation de la protection des végétaux ;
2. Institut de recherche agronomique du Niger (INRAN) – Départements de cultures irriguées ;
3. Clinique des Plantes – Un réseau de chercheurs et d'enseignants qui travaille avec les pays subsahariens dans les principales disciplines de la phytopathologie (mycologie, bactériologie, virologie, biologie moléculaire, nématologie, entomologie à l'Université de Louvain La Neuve- en Belgique) ; pour renforcer la qualité des services offerts, développer les capacités de transferts technologiques et stimuler les synergies entre la recherche académique et les secteurs professionnels d'activités pour un développement durable.

De Février à Novembre des alertes ont été signalées sur plusieurs cultures comme l'oignon ; chou, courge ; piment, poivron, tomate ; les agrumes (Citronnier) sur l'ensemble des trois régions. Le mois de mars est le plus critique, car la reproduction des ravageurs et maladies s'accélère, les femelles deviennent plus fertiles pendant cette période avec les pucerons et les acariens qui attaquent sévèrement les plants en pleine maturité. Le mois de juin constitue la période d'accalmie au niveau des trois régions due à la quasi inexistence des cultures sur les sites avec le début de la campagne d'hivernage. 55% des cas d'attaques parasitaires ont été données de juillet à octobre. Le plus grand nombre des alertes signalées sont celles de la noctuelle de la tomate, suivis des pucerons, acariens au niveau des trois régions. L'alerte des dégâts causés par le champignon (*Plasmodiophora brassicae* « hernie du chou ») sur le chou a été donnée de Tahoua (village de Tchofi) où tout le site fut dévasté. Cette situation est due à une persistance de la monoculture du chou par certains producteurs.

Les nématodes et la *Tuta absoluta* constituent des sérieuses menaces pour la tomate. Elles ont occasionné l'abandon de certaines parcelles de production dans la région de Tillabéri (village de Tolkoboye).

La Chenille légionnaire et le foreur du maïs a infesté une grande partie des parcelles de démonstration du maïs. Avec la gestion intégrée de ce ravageur l'incidence de l'attaque a évolué avec un rythme très bas.

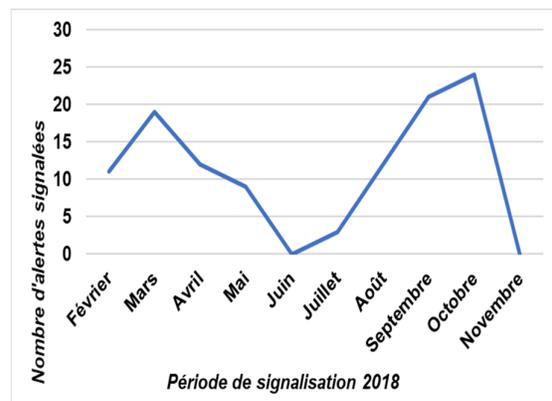


Figure 21 : Situation des alertes dans le groupe d'E-Conseil Phytatrie

Cent onze cas d'attaques parasitaires ont été signalés au niveau de 50 sites PromAP sur l'ensemble des trois régions.

Pendant la saison sèche chaude, au mois de mars, quand les températures augmentent, les ravageurs se multiplient rapidement. Pendant les mois de septembre-octobre quand les précipitations diminuent, les ravageurs causent plus de dégâts. La fin du mois d'octobre coïncide avec la récolte d'où la diminution des ravageurs. Et en novembre c'est la fin de la campagne et le début d'une nouvelle

### **1.3.3.4 Suivi des formations dispensées sur la gestion des ennemis de culture**

3785 producteurs (22% femmes) ont été formés dans les techniques de la lutte alternative et la préparation des biopesticides entre autres

Tableau 42 : Suivi de formations dispensées aux producteurs dans le domaine de la lutte phytosanitaire

Région	Thème de la formation	Nombre de producteurs formés			Adoption de thème par les producteurs
		H	F	T	
Agadez	Avantages des traitements préventifs et l'utilisation des biopesticides	28	3	31	Oui
	Différentes méthodes de lutte contre les ennemis des cultures et l'utilisation des produits phytosanitaires homologués	162	13	175	Oui
	Entretien phytosanitaire des pépinières et Dispositions à prendre pour les traitements phytosanitaires	24	0	24	Oui
	Identification des ennemis des cultures et Dosage et utilisation des produits phytosanitaires	296	24	320	Oui
	Gestion des emballages vides des produits phytosanitaires	241	33	274	Oui
	Les plantes réservoirs et Inconvénients de la mauvaise manipulation des pesticides	23	0	23	Oui
	Lutte concertée contre les ennemis des cultures et Mesures de protection lors de la manipulation des pesticides	226	43	269	Oui
	Lutte contre les ravageurs du maïs et Méthodes d'utilisation des produits phytosanitaires	26	0	26	Oui
	Méthode de lutte alternative	120	24	144	Oui
	Méthodes de lutte contre les acariens et pesticides à utilisés	106	3	109	Oui
	Techniques de protection pépinières avec moustiquaire et Utilisation des herbicides	17	0	17	Oui
	<b>TOTAL</b>		<b>1269</b>	<b>143</b>	<b>1412</b>
Tahoua	Préparation des extraits aqueux (Piment, feuilles neem)	717	192	909	Oui
	Préparation des extraits aqueux (Piment, feuilles neem)	442	116	558	Oui
	Préparation des extraits aqueux (Piment, feuilles neem)	233	42	275	Oui
	<b>TOTAL</b>	<b>1392</b>	<b>350</b>	<b>1742</b>	
Tillabéri	Utilisation rationnelle des produits chimique	53	38	91	Oui
	Fabrication des biopesticides	183	176	359	Oui
	Technique d'identification des ravageurs	29	94	123	Oui
	<b>TOTAL</b>	<b>265</b>	<b>308</b>	<b>573</b>	Oui
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2926</b>	<b>801</b>	<b>3727</b>	

A Agadez, 1412 producteur/trices ont été formés en gestion des ennemis des cultures dont 15% des femmes productrices. Le taux d'application est des thématiques dispensées est de 95%.

A Tahoua la formation sur la lutte phytosanitaire a touché 1742 producteurs dont 20% des femmes productrices. Le taux d'application des conseils donnés est de 92%.

A Tillabéri, 573 producteurs ont été formés en techniques de lutte contre les ravageurs et maladies des cultures dont 31% des femmes. 78% des producteurs formés appliquent les consignes données.

### **1.3.4 Appui à l'introduction des innovations concluantes dans le conseil agricole**

#### **1.3.4.1 Test variétal**

La composante II du PromAP a appuyé la mise en place des Structure d'Echange Régional en Petite Irrigation (SERPI). Ces dernières sont chargées de conduire des tests d'innovation au niveau des régions d'intervention du programme.

Tableau 43 : Situation des innovations, techniques promues et bonnes pratiques agricoles

Innovation	Région	Sites	Nombre de producteurs touchés			Résultats/changements	Observations
			Hommes	Femmes	Total		
	Agadez						RAS
Chou	Tahoua	2	2	0	2	Variété de chou Minotaur résistante à la teigne des crucifères	
Mais		3	3	0	3	La variété améliorée P3 Kollo plus appréciée par les producteurs	
Gombo		2	2	0	3	La variété Kousko plus appréciée que la locale	
Ail		1	1	0	1	La variété rose introduite plus appréciée que la locale	
Nigelle		2	2	0	2	La nigelle a été une découverte pour les producteurs	
Arachide		5	5	0	5	La variété RRB plus appréciée que la locale	
Introduction de la culture de l'ail	Tillabéri	1	1	0	1		
Conservation de la pomme de Terre sous Hangar		2	25	0	25	Revenu amélioré, disponibilité de la pomme de terre sur le marché	
Irrigation du Gombo en saison sèche froide		5	15	9	24	Revenu producteur amélioré	
Promotion de l'irrigation goutte à goutte		12	24	1	25	Gestion rationnelle d'eau, augmentation du revenu, gain en temps	
Introduction de la pompe solaire		8	100	80	180	Disponibilité d'eau en quantité, Réduction des charges d'irrigation, Production échelonné, pratique de plus de deux campagnes	

Elle a conduit des tests d'innovation des variétés de Chou (*Minotaur*), Ail (*rose*), Gombo (*Kousko et sahara*), Nigelle, Arachide (*RRB*) et Maïs (*P3 Kollo*) qui ont été comparées aux variétés locales en cultures irriguées froides 2017-2018. Le tableau ci-dessous donne la situation des données agronomiques des démonstrations de la SERPI.

Tableau 44 : Données agro économiques des démonstrations de la SERPI (Tahoua)

Sites	Innovations retenues	Variétés	Superficie (m <sup>2</sup> )	Quantité récolté (kg)	Rendement (t/ha)	Produit (F CFA)	Charge (F CFA)	Marge brute (F CFA)	Marge brute (F CFA)/ha
Akoukou	Arachide	RRB	126	75	6,0	20625	17213	3412	270794
		Locale	240	165	6,9	45375	32786	12589	524542
Kolkoli	Arachide	RRB	105	55	5,2	13000	10000	3000	285714
		Locale	105	55	5,2	15000	10000	5000	476190
Chacott	Gombo	Sahara	10	40	40,0	28000	650	27350	27350000
		Kousko	10	20	20,0	17500	650	16850	16850000
		Locale	10	10	10,0	6000	650	5350	5350000
	Maïs	P3Kollo	80	27,5	3,40	4813	1840	2973	371563
		Locale	75	22,5	3,00	3938	1725	2213	295000
Nigelle	Nigelle	2	1,5	7,5	22500	5000	17500	87500000	
Darey	Ail	Rose	45	72	16,0	90000	1125	88875	19750000
		Locale	35	66	18,9	82500	875	81625	23321429

Sites	Innovations retenues	Variétés	Superficie (m²)	Quantité récolté (kg)	Rendement (t/ha)	Produit (F CFA)	Charge (F CFA)	Marge brute (F CFA)	Marge brute (F CFA)/ha
		Rose	24	25	10,4	31250	8000	23250	9687500
	Maïs	P3Kollo	15	4	2,7	700	8001	-7301	-4867333
	Chou	Minotaur, Fortune	90	348	39	12000	6000	6000	666667
	Arachide	RRB	32	20	6,25	5500	4580	920	287500
Tchoffi	Chou	Minotaur	300	0	0			0	0
		Fortune	300	2440	81	106750	15750	91000	3033333
	Arachide	RRB	130	36,5	3	34100	9700	24400	1876923
Dossey	Gombo	Sahara	30	23,5	7,8	21000	1950	19050	6350000
		Kousko	30	21,5	7,2	26250	1950	24300	8100000
		Locale	30	22	7,3	18000	1950	16050	5350000
Tchéraassa	Maïs	P3Kollo	10	3,5	3,5	613	230	383	382500
		Locale	10	2	2	350	230	120	120000
	Nigelle	Nigelle	10	0,75	0,75	11250	5000	6250	6250000

Les producteurs ont bien apprécié la performance agro économiques de certaines variétés améliorées introduites par la SERPI par rapport à leurs variétés locales. Le gombo (Kousko) est plus apprécié presque sur tous les sites de démonstration. La nigelle a été une découverte pour tous les producteurs.

Le prix du meilleur innovateur a été attribué à un producteur de Chacott qui a produit le Maïs. Des critères d'évaluation définis par la SERPI et le PromAP sur une note de 100 points (respect du protocole sur 25 points, entretien de la parcelle sur 25, accueil et disponibilité sur 10 et les résultats sur 40) ont permis d'évaluer les innovateurs. Un kit équipement selon le choix du producteur composé d'un groupe motopompe, tuyaux pvc de 10ml, réseau en cuire de 40ml et d'un sac de 70kg de semences de pomme de terre d'une valeur totale de 200 000 F CFA a été attribué à l'heureux gagnant.

### 1.3.5 Appréciation des performances financières des principales spéculations et des revenus tirés par les exploitants de la petite irrigation (Campagne sèche et froide)

#### 1.3.5.1 Rendements des principales spéculations suivies

Les principales cultures irriguées sont retenues par rapport au taux d'occupation du sol (superficie totale emblavée), leur existence dans les trois régions d'intervention du PromAP et leur rentabilité économique (c'est à dire le rendement à l'hectare, prix de vente sur le marché).

Tableau 45 : Suivi des rendements (t/ha) des principales spéculations régionales

Région	Rendement (T/ha)			
	Oignon	PDT	Chou	Tomate
Agadez	38	18	23	21
Tahoua	35	21	23	21
Tillabéri	30	35	35	25

La région de Tillabéri enregistre les meilleurs rendements sauf pour l'oignon où Agadez et à Tahoua présentent les meilleurs rendements. La plupart des rendements des principales spéculations de la campagne sèche froide 2017-18 au niveau de Tahoua et Tillabéri sont en net progression en comparaison avec la dernière campagne 2016-17. Une évolution significative des rendements est remarquable surtout pour la culture de la pomme de terre comme le témoigne les graphiques ci-dessous par région.

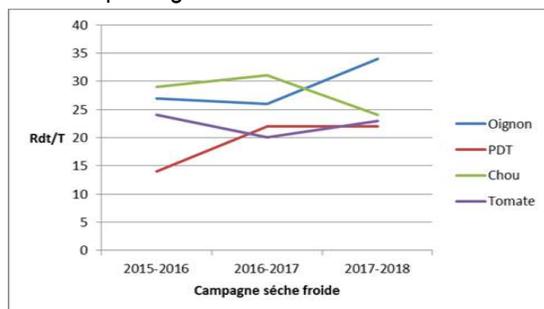


Figure 22 : Evolution des rendements de principales cultures à Tahoua

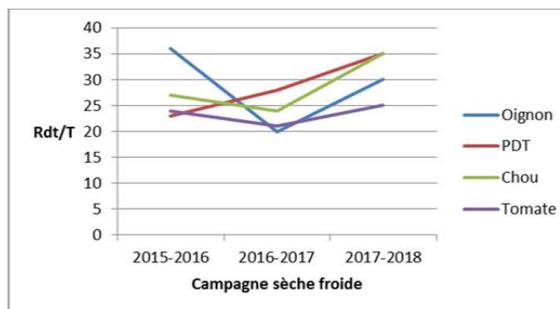


Figure 23 : Evolution des rendements de principales cultures à Tillabéri

### 1.3.5.2 Structures des coûts de production des principales spéculations

Tableau 46 : Coût de production d'un kilogramme des principales spéculations (Campagne irriguée sèche et froide 2017-2018)

Intitulé	Unité	Oignon			PDT			Chou			Tomate			
		Az	Ta	Ti	Az	Ta	Ti	Az	Ta	Ti	Az	Ta	Ti	
Postes de dépenses	Main d'œuvre	%	21	30	7	11	12	2	11	20	9	19	36	1
	Engrais	%	6	10	8	5	7	8	9	11	15	8	10	2
	Fumure Organique	%	8	0	17	5	0	1	3	0	5	5	0	6
	Semence	%	11	14	46	32	46	71	7	9	21	4	13	15
	Pesticide	%	3	3	1	1	0	0	5	3	7	5	4	3
	Conditionnement	%	30	3	0	26	0	6	20	3	0	10	1	4
	Irrigation	%	20	40	20	19	34	13	45	53	43	50	36	70
	Autres couts	%	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Coût de production	Coût de production 2017-18	FCFA/kg	61	24	22	114	36	80	65	46	13	122	31	73
	Coût de production 2016-17	FCFA/kg	74	23	34	143	74	8	23	23	63	82	15	82
	Coût de production 2015-16	FCFA/kg	91	29	68	102	65	115	29	29	76	102	22	43
Prix moyen de vente	Prix 2017-18	FCFA/kg	136	80	203	254	226	295	159	101	175	372	277	186
	Prix 2016-17	FCFA/kg	175	161	235	267	207	315	179	179	303	450	116	271
	Prix 2015-16	FCFA/kg	333	109	128	311	233	332	69	69	-	219	93	-

Les postes de dépense les plus importants se concentrent au niveau de l'irrigation, la main d'œuvre et les semences. Pour la production de l'oignon, du chou et de la tomate, le coût moyen lié à l'irrigation oscille entre 20 et 55% du coût total de production. En ce qui concerne la production de la pomme de

terre, les semences constituent le poste de dépense le plus important avec une moyenne de 50% du coût total de production. Ce coût est beaucoup plus élevé pour les producteurs de la région de Tillabéri (71% du coût total moyen de production).

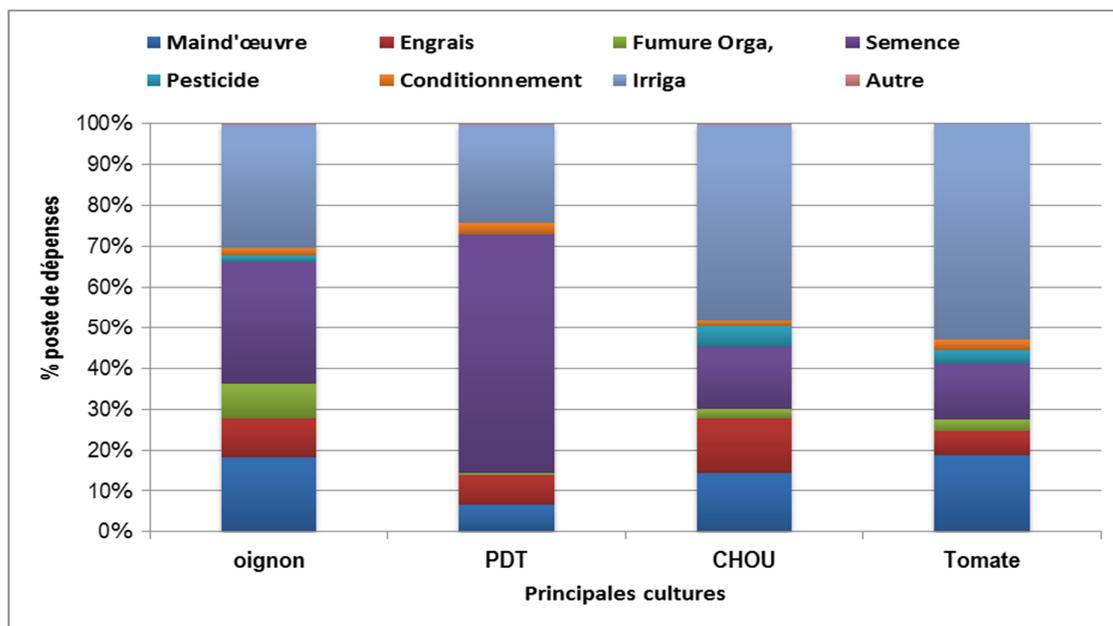


Figure 24 : Poste de dépenses de principales cultures

En ce qui concerne les coûts de production, il y a une diminution remarquable surtout pour la production de l'oignon et du chou. Cette tendance s'inverse d'année en année au niveau de la production de la tomate ou une augmentation du coût de production est constatée. Cette augmentation est visible également pour la production de la pomme de terre pendant cette campagne.

Pour la région de Tahoua, cette situation de réduction de coût de production s'explique par le fait que plus de 70 % des producteurs formés appliquent les techniques de production des cultures, de gestion de l'eau, de la fertilité des sols et de gestion des ennemis de cultures développées lors du conseil agricole.

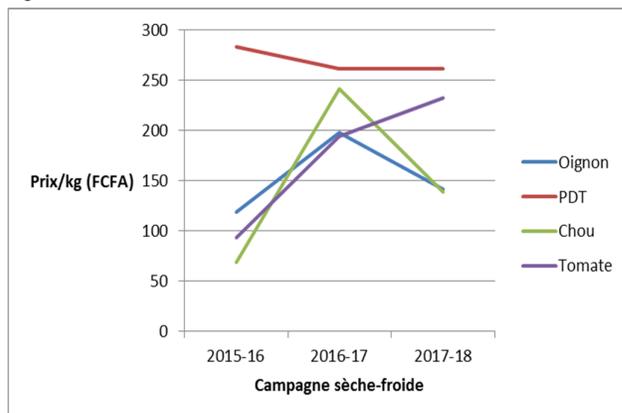


Figure 25 : Evolution des prix de principales cultures

Au niveau des prix de vente, d'une manière générale une tendance de fluctuation de prix (beaucoup influencé par l'offre et la demande) est remarquée surtout pour le l'oignon et le chou. Les prix de la tomate sont en nette progression pendant que ceux de la pomme de terre sont en baisse. Malgré ces variations, les prix sont restés largement supérieurs aux coûts de production enregistrés depuis 2015.

### 1.3.5.3 Rentabilité financière des principales spéculations

Tableau 47 : Rentabilité financière des principales spéculations (Agadez)

Intitulé	Unité	Oignon	PDT	Chou	Tomate	Carotte	Blé
Rendement	Kg/ha	38 000	18 000	23 000	21 000	23 000	3 000
Superficie moyenne	m <sup>2</sup>	973	983	370	653	676	1890
Prix moyen	Fcfa/kg	136	254	159	372	168	310
<b>Produit brut</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>5 168000</b>	<b>4 572000</b>	<b>3 657000</b>	<b>7 812000</b>	<b>3 864000</b>	<b>930 000</b>
Engrais	Fcfa/ha	138 508	98 955	100 244	103 279	74 105	63160
Fumure organique	Fcfa/ha	196 844	85 708	31 983	60 877	53 488	21319
Semences	Fcfa/ha	250 768	610 122	82 428	53 215	175 828	40575
Pesticides	Fcfa/ha	64 499	24 709	52 962	64 365	4 552	6613
<b>Coûts intrants</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>650 618</b>	<b>819 495</b>	<b>267 617</b>	<b>281 736</b>	<b>307 973</b>	<b>131 667</b>
Emballage	Fcfa/ha	131 389	49 354	4 472	15 562	2 105	1980
Dockers	Fcfa/ha	33 447	24 452	1 612	4 884	0	188
Transport	Fcfa/ha	557 847	410 273	213 220	109 690	24 468	565
<b>Coût Conditionnement et manutention</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>722 682</b>	<b>484 079</b>	<b>219 304</b>	<b>130 136</b>	<b>26 573</b>	<b>2 733</b>
Huile et entretien	Fcfa/ha	47 428	41 187	61 533	81 064	43 956	27747
Carburant-motopompe	Fcfa/ha	430 854	318 569	438 617	585 787	333 667	253452
<b>Coûts irrigation</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>478 282</b>	<b>359 756</b>	<b>500 150</b>	<b>666 851</b>	<b>377 623</b>	<b>281 199</b>
<b>Consommations Intermédiaires (CI)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>1 851 582</b>	<b>1 663 330</b>	<b>987 071</b>	<b>1 078 724</b>	<b>712 170</b>	<b>415 599</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>3 304 733</b>	<b>2 909 948</b>	<b>2 673 598</b>	<b>6 732 396</b>	<b>3 156 519</b>	<b>514 657</b>
Taxe de production	Fcfa/ha	15 040	9 046	520	2 540	0	5
Coût main d'œuvre	Fcfa/ha	503 294	206 558	120 646	252 284	72 516	244076
<b>Coût total (CT)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>2 369 916</b>	<b>1 878 933</b>	<b>1 108 237</b>	<b>1 333 548</b>	<b>784 686</b>	<b>659 679</b>
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>2 786 399</b>	<b>2 694 344</b>	<b>2 552 432</b>	<b>6 477 572</b>	<b>3 084 003</b>	<b>270 577</b>
Productivité main d'œuvre	Fcfa	10	22	30	31	53	4
Productivité des charges d'irrigation	Fcfa	11	13	7	12	10	3
Productivité des charges	Fcfa	2	2	3	6	5	1
VA/CI	Fcfa	2	2	3	6	4	1
RBE/main d'œuvre	Fcfa	1	1	2	5	4	0
RBE/CT	Fcfa	1	1	2	5	4	0
RBE/Irrigation	Fcfa	6	7	5	10	8	1

Le Tableau nous donne les résultats issus de la campagne irriguée sèche froide 2017-2018 dans la région d'Agadez. Globalement, les revenus par hectare tirés de la production des principales cultures sont tous positifs. Les producteurs ont tiré de meilleurs profits de leurs activités. La production de la tomate a été la plus rentable (6 477 572 FCFA) suivie de celle de la carotte (3 084 003 FCFA) Les marges brutes pour certaines cultures telles que la tomate et le chou sont en nette progression depuis 2015 tandis que l'oignon et la pomme de terre sont en chute comme le témoigne le graphique 7.

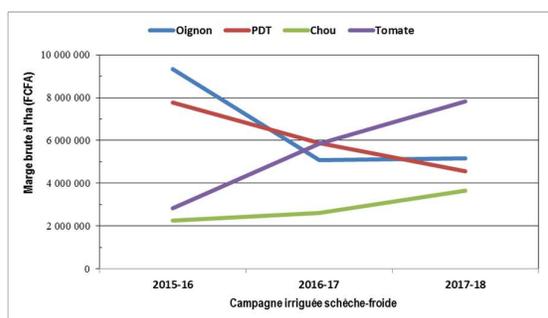


Figure 26 : Evolution des marges brutes des principales cultures (Agadez)

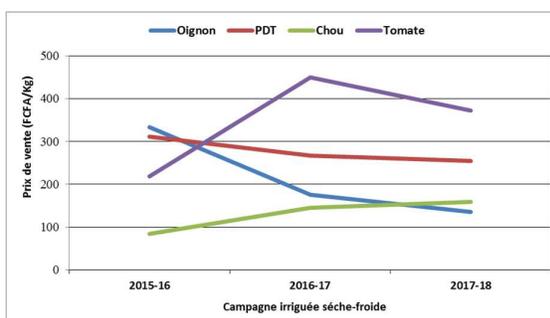


Figure 27 : Evolution des prix de vente des principales cultures (Agadez)

La bonne performance constatée au niveau de la production de la tomate et du chou est due en partie à l'amélioration des rendements et des prix de ventes ainsi qu'à la réduction des coûts de production. La réduction des revenus au niveau de l'oignon et la pomme de terre est en partie tributaire à la baisse des prix de vente (voir figure 28 ci-dessus)

En termes d'ampleur, une réduction des superficies est constatée au niveau de l'oignon (1056 m<sup>2</sup>, campagne passée 2016-18 contre 973 m<sup>2</sup> pour cette campagne 2017-18) et de la pomme de terre (2028 m<sup>2</sup> contre 983) pendant qu'une augmentation est observée pour le chou (330 m<sup>2</sup> contre 370 m<sup>2</sup>) et la tomate (626 m<sup>2</sup> contre 653 m<sup>2</sup>). L'approche de la diversification introduite par le PromAP explique cette variation au niveau des superficies. Les producteurs ont de plus en plus tendance à diversifier leurs productions par réduction de la superficie de cultures considérées comme principales au profit d'autres afin de minimiser les pertes.

Tableau 48 : Rentabilité financière des principales spéculations (Tahoua)

	Unité	Oignon	PDT	Laitue	Chou	Tomate	Carotte
Rendement	Kg/ha	34 000	22 000	21 000	24 000	23 000	36 000
Superficie moyenne	m <sup>2</sup>	2 441	836	172	332	758	429
Prix moyen	Fcfa/kg	80	226	224	101	277	183
<b>Produit brut</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>2 720 000</b>	<b>4 972 000</b>	<b>4 704 000</b>	<b>2 424 000</b>	<b>6 371 000</b>	<b>6 588 000</b>
Engrais	Fcfa/ha	81 341	70 806	134 513	116 412	59 111	238 160
Fumure organique	Fcfa/ha	244	0	0	159	0	0
Semences	Fcfa/ha	108 626	484 510	89 586	95 457	74 697	310 559
Pesticides	Fcfa/ha	20 220	978	57 671	33 721	23 091	0
<b>Coûts intrants</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>210 430</b>	<b>556 295</b>	<b>281 769</b>	<b>245 748</b>	<b>156 899</b>	<b>548 719</b>
Emballage	Fcfa/ha	5 849	1 289	5 599	12 034	2 902	0
Dockers	Fcfa/ha	127	0	0	794	563	0
Transport	Fcfa/ha	19 746	0	0	12 717	5 100	0
<b>Coût Conditionnement et manutention</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>25 722</b>	<b>1 289</b>	<b>5 599</b>	<b>25 545</b>	<b>8 564</b>	<b>0</b>
Huile et entretien	Fcfa/ha	32 976	46 389	66 293	63 672	21 549	84 627
Carburant-motopompe	Fcfa/ha	279 436	312 804	912 206	558 440	190 634	688 665
<b>Coûts irrigation</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>312 411</b>	<b>359 193</b>	<b>978 499</b>	<b>622 112</b>	<b>212 183</b>	<b>773 292</b>

	Unité	Oignon	PDT	Laitue	Chou	Tomate	Carotte
<b>Consommation Intermédiaires (CI)</b>	Fcfa/ha	548 564	916 776	1 265 868	893 405	377 646	1 322 011
<b>Valeur ajoutée</b>	Fcfa/ha	2 171 436	4 055 224	3 438 132	1 530 595	5 993 354	5 265 989
Taxe de production	Fcfa/ha	1 577	9 206	0	1 111	0	0
Coût main d'œuvre	Fcfa/ha	236 521	120 777	358 903	207 334	215 263	698 758
<b>Coût total (CT)</b>	Fcfa/ha	<b>786 661</b>	<b>1 046 759</b>	<b>1 624 770</b>	<b>1 101 851</b>	<b>592 909</b>	<b>2 020 769</b>
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	Fcfa/ha	<b>1 933 339</b>	<b>3 925 241</b>	<b>3 079 230</b>	<b>1 322 149</b>	<b>5 778 091</b>	<b>4 567 231</b>
Productivité main d'œuvre	Fcfa	12	41	13	12	30	9
Productivité des charges d'irrigation	Fcfa	9	14	5	4	30	9
Productivité des charges	Fcfa	3	5	3	2	11	3
VA/CI	Fcfa	4	4	3	2	16	4
RBE/main d'œuvre	Fcfa	2	4	2	1	10	2
RBE/CT	Fcfa	2	4	2	1	10	2
RBE/Irrigation	Fcfa	6	11	3	2	27	6

Les données du tableau montrent des résultats bruts d'exploitation positifs pour toutes les cultures avec en tête la tomate suivie de la carotte qui se présentent comme les cultures les plus rentables.

Une bonne performance économique est notée pour cette campagne irriguée sèche-froide à Tahoua.

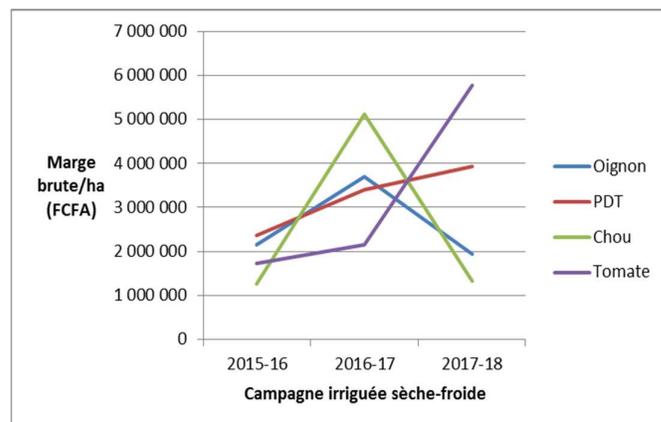


Figure 28 : Evolution de la marge brute de principales cultures (Tahoua)

En moyenne les producteurs ont tiré de bons profits.

Les marges brutes au niveau des cultures telles que la pomme de terre et la tomate augmentent chaque année pendant que celles de l'oignon et le chou tendent à chuter à partir de la campagne 2016-17 comme l'indique la figure ci-contre.

La diminution de la marge brute au niveau de l'oignon et le chou s'explique par une mévente de ces produits. En effet le prix moyen de l'oignon a été de 80 FCFA/kg pour cette campagne contre 161 FCFA/kg pour la campagne passée 2016-17 soit une chute de 50%. Celui du chou a été de 101 FCFA/kg contre 179 FCFA/kg soit une baisse de 44%.

En termes de superficies moyennes exploitées au cours de cette campagne, une chute des superficies est remarquée sauf au niveau de la pomme de terre où il y a une augmentation de superficie. En effet, les producteurs adoptent de plus en plus la diversification des cultures avec l'introduction de la tomate et de la pomme de terre qui prennent une partie de la superficie de l'oignon et du chou.

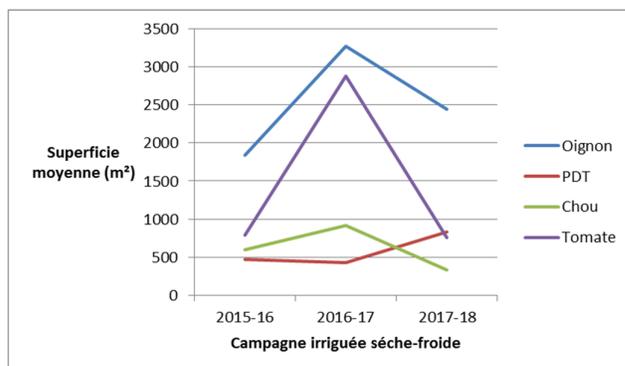


Figure 29 : Evolution des superficies exploitées de principales cultures

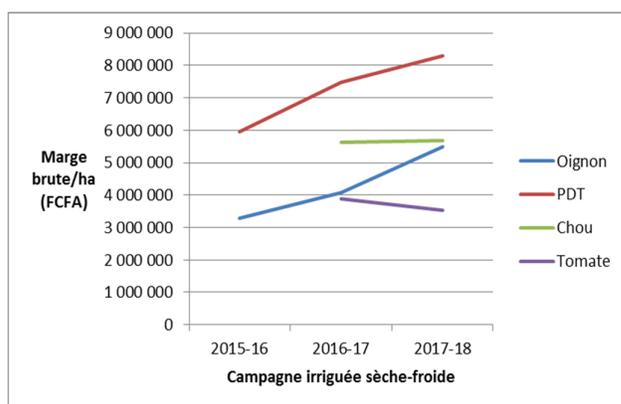
L'oignon et le chou occupaient plus de 80 % de la superficie emblavée en début du programme, par contre à la saison 2017-2018 ils ont occupé 47 % avec respectivement l'oignon (39 %) et le chou (8%). La tomate et la pomme de terre ont occupé respectivement 20 % et 4 % de la superficie totale mise en valeur pendant cette campagne.

Tableau 49 : Rentabilité financière des principales spéculations (Tillabéri)

	Unité	Oignon	PDT	Laitue	Chou	Tomate	Piment	Carotte
Rendement	Kg/ha	30 000	35 000	25 000	35 000	25 000	25 000	25 000
Superficie moyenne	m²	30 000	35 000	25 000	35 000	25 000	25 000	25 000
Prix moyen	Fcfa/kg	157	1 045	69	378	172	71	24
<b>Produit brut</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>203</b>	<b>295</b>	<b>98</b>	<b>175</b>	<b>186</b>	<b>428</b>	<b>145</b>
Engrais	Fcfa/ha	<b>6 090 000</b>	<b>10 325 000</b>	<b>2 450 000</b>	<b>6 125 000</b>	<b>4 650 000</b>	<b>10 700 000</b>	<b>3 625 000</b>
Fumure organique	Fcfa/ha	50 170	155 252	46 974	67 269	20 623	6 231	19 774
Semences	Fcfa/ha	101 470	21 282	47 647	20 461	62 396	334 891	67 797
Pesticides	Fcfa/ha	276 341	1 438 468	127 252	94 341	161 398	247 664	663 842
<b>Coûts intrants</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>3 294</b>	<b>880</b>	<b>68 137</b>	<b>31 306</b>	<b>33 278</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emballage	Fcfa/ha	<b>431 275</b>	<b>1 615 881</b>	<b>290 009</b>	<b>213 377</b>	<b>277 695</b>	<b>588 785</b>	<b>751 412</b>
Dockers	Fcfa/ha	2 125	7 846	11 331	2 025	0	7 009	0
Transport	Fcfa/ha	0	5 633	0	0	0	0	0
<b>Coût Conditionnement et manutention</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>0</b>	<b>102 936</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>41 597</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Huile et entretien	Fcfa/ha	<b>2 125</b>	<b>116 415</b>	<b>11 331</b>	<b>2 025</b>	<b>41 597</b>	<b>7 009</b>	<b>0</b>
Carburant-motopompe	Fcfa/ha	23 203	16 718	23 837	20 627	49 999	142 523	26 836
<b>Coûts irrigation</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>97 469</b>	<b>250 586</b>	<b>108 613</b>	<b>171 085</b>	<b>728 785</b>	<b>604 361</b>	<b>215 537</b>
<b>Consommations Intermédiaires (CI)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>120 671</b>	<b>267 304</b>	<b>132 450</b>	<b>191 712</b>	<b>778 784</b>	<b>746 885</b>	<b>242 373</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>554 072</b>	<b>1 999 600</b>	<b>433 789</b>	<b>407 114</b>	<b>1 098 077</b>	<b>1 342 679</b>	<b>993 785</b>
Taxe de production	Fcfa/ha	5 535 928	8 325 400	2 016 211	5 717 886	3 551 923	9 357 321	2 631 215
Coût main d'œuvre	Fcfa/ha	3 276	367	14 526	3 138	0	4 673	17 797
<b>Coût total (CT)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>39 195</b>	<b>33 929</b>	<b>38 983</b>	<b>38 246</b>	<b>12 479</b>	<b>31 153</b>	<b>139 831</b>
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	<b>Fcfa/ha</b>	<b>596 543</b>	<b>2 033 896</b>	<b>487 298</b>	<b>448 497</b>	<b>1 110 556</b>	<b>1 378 505</b>	<b>1 151 412</b>
Productivité main d'œuvre	Fcfa	<b>5 493 457</b>	<b>8 291 104</b>	<b>1 962 702</b>	<b>5 676 503</b>	<b>3 539 444</b>	<b>9 321 495</b>	<b>2 473 588</b>
Productivité des charges d'irrigation	Fcfa	155	305	63	160	373	343	26
Productivité des charges	Fcfa	50	39	18	32	6	14	15
VA/CI	Fcfa	10	5	5	14	4	8	3

	Unité	Oignon	PDT	Laitue	Chou	Tomate	Piment	Carotte
RBE/main d'œuvre	Fcfa	10	4	5	14	3	7	3
RBE/CT	Fcfa	140	244	50	148	284	299	18
RBE/Irrigation	Fcfa	9	4	4	13	3	7	2
		46	31	15	30	5	12	10

Au niveau de Tillabéri, l'analyse des données issues de cette campagne donne des résultats satisfaisants. En effet les marges brutes des principales cultures sont toutes positives. La production de la pomme de terre a été plus rentable, suivie par celle de l'oignon. Dans l'ensemble, une très bonne performance économique est notée pour cette campagne irriguée sèche-froide à Tillabéri.

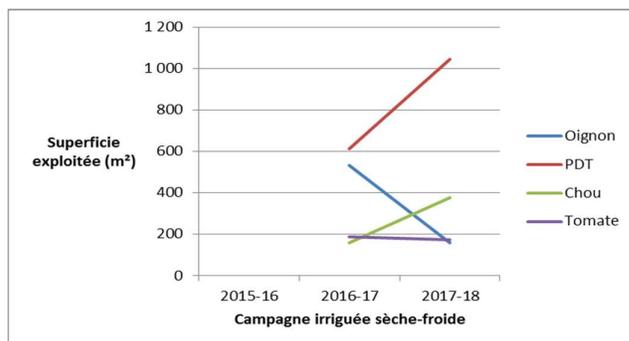


En moyenne les producteurs ont tiré de bons profits de leurs exploitations.

Une augmentation des marges brutes est constatée au niveau des différentes cultures sauf pour le cas de la tomate où une diminution de la marge brute est visible. Cet état de fait est tributaire au bas prix de vente de ce produit qui est 186 FCFA/kg contre 271 FCFA/kg lors de la campagne passée.

Figure 30 : Evolution des marges brutes de principales cultures (Ti)

En termes de superficie exploitée, une augmentation est constatée au niveau de la pomme de terre et le chou.



On constate une diminution des superficies occupées par les cultures d'oignon et de la tomate. La diversification de plus en plus constatée dans les pratiques de production explique cette diminution des superficies au niveau de l'oignon et la tomate au profit d'autres cultures.

Figure 31 : Evolution des superficies exploitées de principales cultures (Ti)

### 1.3.5.4 Appréciation des revenus bruts des exploitants de la petite irrigation

Tableau 50 : Appréciation du revenu brut des exploitants de la petite irrigation

Régions	Campagne	Nombre moyen de spéculations /exploitant			Superficie moyenne cultivée/exploitant (m <sup>2</sup> )			Revenus tirés des sup moyens / campagne/ exploitants (FCFA)			Revenu moyen / campagne / exploitant (FCFA/ha)			Revenu annuel moyen tiré	Revenu annuel moyen tiré à l'hectare
		Sèche froide	Sèche chaude	Hivernage	Sèche froide	Sèche chaude	Hivernage	Sèche froide	Sèche chaude	Hivernage	Sèche froide	Sèche chaude	Hivernage		
Agadéz	2017-2018	2	2	2	2 211	1 030	1671	658337	199 366	1462800	2977554	1935593	8754041	2320503	13667188
	2016-2017	2	2	2	2 028	300	2 000	586 672	90 472	710 818	2892858	3016423	3554090	1387962	9463371
	2015-2016	3		1	3 500		3256	1114050		321415	3183000		987219	1435465	4170219
Tahoua	2017-2018	2	2	2	3 283	464	501	1923357	138 733	298 733	5858535	2989948	6326980	2360823	15175463
	2016-2017	2	2	2	2 394	178	321	772 794	59 274	120 384	3228045	4038714	2967582	952452	10234341
	2015-2016	3			2 972		461	933 935		135325	3142445		2935466	1069260	6077911
Tillabéri	2017-2018	2	2	2	1 026	450	276	538 976	135 665	59100	5253178	3 014 782	4181813	733741	12449773
	2016-2017	2	1	2	974	184	233	477 352	69 967	75 337	4900949	3234588	3 606 816	622656	11742353
	2015-2016	2		2	749		272	360 529		249 413	4813473		7743107	609942	12556580
Moyenne	2017-2018	2	2	2	2173	648	816	1040223	157921	606878	4696422	2646774	6420945	1805022	13764141
	2016-2017	2	2	2	1799	221	851	612273	73238	302180	3673951	3429908	3376163	987690	10480022
	2015-2016	3		2	2407			802838			3712973		3888597	1038222	7601570

Le tableau ci-dessus résume l'évolution du nombre moyen de cultures, des superficies moyennes et des revenus moyens des producteurs/trices accompagnés par le PromAP depuis le début de la deuxième phase en 2016. Les marges brutes issues des différentes campagnes sont toutes positives.

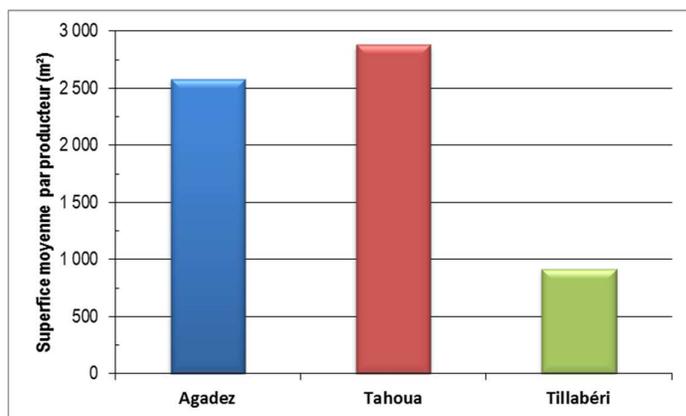


Figure 32 : Superficie moyenne emblavée par producteur pendant la campagne irriguée sèche froide (période 2016 – 2018)

En moyenne deux cultures sont pratiquées sur une superficie moyenne oscillant entre 178 et 3 500 m<sup>2</sup> par producteur/trice. Les plus grandes superficies sont emblavées pendant la campagne irriguée sèche froide. La région de Tahoua arrive en tête avec une moyenne par exploitant de 2 883 m<sup>2</sup> suivie d'Agadez avec 2 580 m<sup>2</sup> et Tillabéri avec 916 m<sup>2</sup>.

Les revenus des producteurs et productrices se sont améliorés au fil des années. Ainsi, le revenu annuel moyen à l'hectare du producteur passe de 7 601 570 FCFA en 2016 à 10 480 022 FCFA en 2017 (+37.8%) et finalement à 13 764 141 FCFA en 2018 (+31.3%). Il faut noter que ces revenus sont calculés sur trois campagnes dans l'année.

Cette tendance est remarquable au niveau des trois régions comme le témoignent les graphiques ci-dessous.

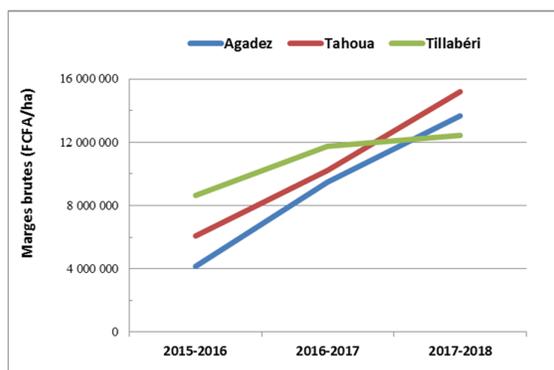


Figure 33 : Evolution des revenus moyens à l'hectare au niveau des régions entre 2016 - 2018

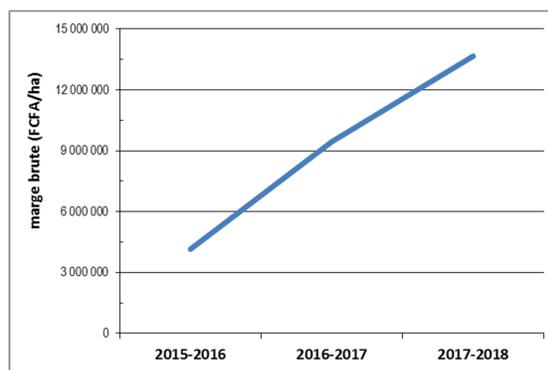


Figure 34 : Evolution des revenus moyens à l'hectare sur l'ensemble des sites entre 2016 - 2018

Les meilleurs revenus ont été enregistrés pendant les deux dernières années. Cette bonne performance a été obtenue (pour ne pas être exhaustif) grâce :

- Aux conditions cadre et institutionnelles mise en place par les structures partenaires étatiques notamment dans le domaine du foncier avec la mise en place et l'accompagnement des structures foncières (COFOBCOFOB, COFOCOM...)
- Aux renforcements des capacités des producteurs et productrices sur les techniques de productions et le conseil de gestion ;

- Aux différentes approches de conseil agricole développées et mises en œuvre par le programme notamment le conseil agricole de proximité fait d'une manière intensive par les conseillers agricoles à travers les parcelles de démonstrations et le conseil agricole de paysans à paysan fait par les producteurs leaders ;
- A l'introduction de la pratique du maraîchage pendant les périodes sèches chaudes et pluvieuses de l'année ;
- A l'intensification de la diversification des cultures ;
- L'engagement et la détermination des producteurs et productrices sur les différents sites.

Malgré la bonne performance au niveau des revenus, il faut noter que des difficultés existent toujours et handicapent les activités de production et post-production. Celles-ci se résument comme suit :

- Le niveau de connaissances des producteurs/trices en termes de technique de production et surtout en gestion de ferme demeure toujours faible. Des progrès ont été réalisés depuis le début des activités du programme. Cette tendance doit être renforcée et intensifiée sur les sites. La prise en compte des faitières et des Chambres d'Agricultures dans le dispositif du conseil agricole pour la prochaine phase du PromAP ainsi que l'introduction de l'alphabétisation fonctionnelle dans les activités est une piste de solution durable ;
- La gestion des ennemis de cultures constitue un réel problème pour les producteurs sur les sites, malgré les conseils des techniciens, renforcés par la formation et la présence des brigadiers phytosanitaires. La gestion doit être intensifiée et mieux organisée. L'approche E-conseil dans la lutte phytosanitaire développée depuis une année par PromAP est une réponse adéquate au problème mais elle doit être mieux structurée.
- La collaboration entre le PromAP et les structures déconcentrées de l'agriculture doit être également renforcée pour une synergie d'action rapide et efficace dans la lutte contre les ravageurs de cultures et dans l'encadrement et la mise en lien des producteurs relais dans le cadre de CAPP ;
- La présence d'eau d'irrigation se pose avec acuité surtout pendant la période sèche chaude rendant difficile les activités maraîchères. La vulgarisation des variétés de cultures à cycle court et peu exigeant en eau est une solution, comme l'application des techniques adaptés de gestion d'eau et d'irrigation.

Certains producteurs/trices ne sont pas coopératif(ve)s dans le cadre de la collecte des données agro économiques. Les informations qu'ils donnent ne sont souvent pas fiables pour question de méfiance. L'une des pistes de solution est de mieux impliquer et responsabiliser les producteurs/trices. La restitution des données de compte d'exploitations par exemple doit être faite régulièrement (début, pendant et fin de campagne). Par le biais de cette celle-ci, les producteurs sont informés des résultats et de l'évolution de leurs activités. Ces informations leur permettront de prendre des décisions idoines pour la prochaine campagne dans une perspective de mieux rentabiliser les investissements futurs. L'activité de restitution crée dès lors une relation de confiance entre les irrigants et les encadreurs. Sur la base de la confiance des données fiables peut être fournies.

### 1.3.6 Appui aux organisations de producteurs de la petite irrigation

#### 1.3.6.1 Situation des OP accompagnés par le PromAP

Le nombre d'OP accompagnées par le PromAP II est passé de 737 en 2017 à 653 en 2018. Les femmes représentent 40% de l'effectif total. La proportion de femmes au niveau des membres dirigeants est de l'ordre de 39%.

Tableau 51 : Situation des OP encadrés par PromAP

Région	Nombre d'OP	Nombre de membres			Nombre de membres dirigeants		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agadez	168	5215	2065	7280	853	250	1103
Tahoua	352	11280	5662	16942	1105	779	1884
Tillabéri	133	1914	4658	6572	265	579	844
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>18409</b>	<b>12385</b>	<b>30794</b>	<b>2223</b>	<b>1608</b>	<b>3831</b>

On constate une diminution du nombre des OP (de 737 en 2017 contre à 653 cette année). Cela est dû au fait qu'au niveau de certains sites des trois régions, seules les unions (le niveau d'organisation le plus élevé des OP) ont été prises en compte lors de l'inventaire dans la mesure où ce sont les OP de base qui constituent leurs membres. Aussi l'accent a été mis sur les OP œuvrant dans la petite irrigation et celles ayant des interrelations avec la petite irrigation (transformation, approvisionnement en intrants, commercialisation et gestion des fonds de roulement engrais).

Plusieurs mesures ont été prises par le programme pour soutenir les OP dans leur fonction. On peut citer entre autres :

- Le conseil agricole à travers les prestataires de service, les AT du programme et le processus CAPP qui passe toujours par les OP pour le choix des producteurs pilotes et/ou leaders aptes à conduire les démonstrations ou tester les innovations. Les OP sont placées au centre du processus de diagnostic des sites et pour la conduite des enquêtes de caractérisation des sites selon l'application des thèmes simples et avancées.
- Le Programme a mis à la disposition des OP des tonnes d'engrais sous forme de fonds de roulement pour les accompagner dans une offre de service à leurs membres ;
- Des formations en développement organisationnel et sur la transformation des produits de la PI ont été conduites à l'endroit des OP des femmes et jeunes ;
- Les opérateurs connexes de la PI comme les brigadiers phytosanitaires, les foreurs, les réparateurs des motopompes ont été formés et équipés par le programme pour appuyer les producteurs et leurs OP dans les activités de production agricole ;
- La dotation des OP en tracteurs et motoculteurs pour la promotion de la mécanisation agricole y compris des sessions de formation pour les utilisateurs (tractoristes et leurs assistants) ;
- L'installation des systèmes d'exhaure solaires au profit de certaines OP ;
- Des séances de sensibilisation sur les procédures de sécurisation foncière à l'endroit des producteurs et de leurs OP ;
- Des sensibilisations sur la protection des végétaux à travers des posters ;
- La stratégie concertée et collective de lutte contre les ennemis de cultures à travers les OP impliquant la totalité des producteurs au lieu d'une lutte individuelle.

Dans la région d'Agadez, environ 230 OP ont été identifiées au niveau des sites parmi lesquelles 168 bénéficient d'un encadrement de proximité avec le PromAP dont 45 groupements féminins. Vingt-deux OP ont été formées en transformation et conservation des produits maraichers et équipées en matériels de transformation à savoir les séchoirs, les panneaux solaires, les tables de coupe et séchage. Ces activités de transformation ont permis aux groupements de disposer des fonds de roulement considérables qui varient entre 310.000F CFA, à 600.000 F CFA. Ces groupements féminins reçoivent d'importantes demandes en moringa séché prisé par les orpailleurs de Tabelot et autres sites aurifères (le cas surtout du GF d'Alkinkin).

Le groupement féminin de Batarmatas a utilisé le bénéfice engrangé par l'utilisation du moulin à grain pour payer un deuxième moulin qu'elles ont installé dans un quartier périphérique du village où le besoin se fait sentir. C'est à dire que les activités de transformation des produits agricoles constituent une aubaine pour les groupements féminins qui s'y donnent avec détermination.

Avec l'appui du PromAP, trois groupements féminins (GF) ont assisté à des rencontres nationales. Les GF d'Alkinkin, Indoudou et Toumga pour le Festival de l'Air édition de 2018 et Toumga seul au Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'environnement et de l'élevage (SAHEL-Niger 2018) à Niamey. Ces événements ont permis à ces groupements de découvrir d'autres horizons, de nouer des relations avec des partenaires, clients et se rendre compte surtout de l'importance de l'activité qu'elles mènent et les difficultés y afférentes.

### 1.3.6.2 Situation des comptes d'exploitation des OP

Dans la région d'Agadez les Boutiques d'Intrants Agricoles (BIA) fonctionnent normalement. Elles se ravitaillent régulièrement et tiennent bien les outils de gestion. Certains BIA comme celle de Tegoumak ont pris l'initiative de mettre en place les carnets des reçus qui sont contresignés par les trésoriers et le gérant après chaque versement. Ce qui a permis de capitaliser tous les renseignements sur les montants versés au trésorier. Les BIA de Sakafat et Tegoumak ont ouvert leurs comptes bancaires. Toutes ces BIA ravitaillent plusieurs villages environnants.

Tableau 52 : Suivi de la gestion des fonds de roulement des Boutiques d'Intrants Agricoles (BIA Agadez)

Site	Nom de l'OP	Fonds initial	Activité	Date de mise en place	Fonds actuel	Bilan (positif, neutre ou négatif)	Bénéfices (monétaires) tirés de l'activité
Tassalassalam	Enmoutaf	1 300.000	Achat intrant/engrais	2013	2.650.000	Positif	1.350.000
Afassas	Talhata	1 550 000	Achat intrant	2013	4.500.000	Positif	2.950.000
Talléghat	Tadrawt	1 300 000	Achat intrant	2013	1 .845.000	Positif	545.000
Téguert	Anmilal	1 300 000	Achat intrant	2013	4 .960. 800	Positif	3.660.000
Tchintelloust	Agwaw	1 300. 000	Achat intrant/engrais	2013	2 .550. 000	Positif	1250000
Tegoumak	Sira Taminit	2 500 000	Achat intrant/engrais	2016	2 850 000	Positif	350.000
Sakafat	Taggazt	2.500.000	Achat intrant/engrais	2016	2 633 000	Positif	133.000

Le bénéfice est utilisé comme fonds de crédit pour les membres de l'OP en cas de besoin. Le crédit est remboursable selon une période déterminée et sans intérêt, ce qui attire l'attention de certains producteurs qui adhèrent à ces OP, vu les avantages qu'elles offrent à leurs membres. Au cas où ce bénéfice n'est pas utilisé par les membres, il renforce le fonds de roulement de l'OP, pour lui permettre de bien conduire ses activités.

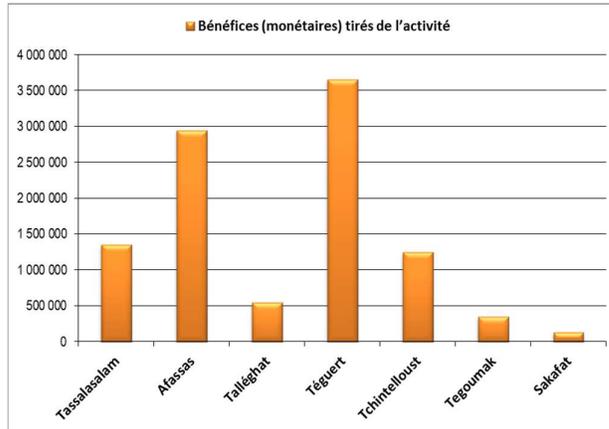


Figure 35 : Bénéfices de l'opération des BIA (Agadez)

Les BIA d'Affassas, Teguert, Afassas et Tchintelloust ont réalisé des bénéfices allant de 1.250.000 à plus de 3.500.000 FCFA. Des Performances et niveaux d'organisation qui ont emmené certains partenaires comme HED Tamat à les renforcer en intrants et autres semences diverses pour améliorer et diversifier leurs offres. Ces BIA ravitaillent chacune 5 à 6 villages voisins.

Tableau 53 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Agadez)

Site	Nom de l'OP	Fonds initial	Activité	Date de mise en place	Fonds actuel	Bilan (positif, neutre ou négatif)	Bénéfices (monétaires) tirés de l'activité
Tassalassalam	Enmoutaf	1.242.000	Achat engrais	2018	1 350 000	Positif	108 000
Tchintelloust	Agwaw	1.242.000	Achat engrais	2017	1 250 000	Positif	8 000
Bainabo	Tofenat	1.242.000	Achat engrais	2017	1.284.000	Positif	42.000
Egandawel	Enmillal	1.242.000	Achat engrais/intrant	2017	1 310 000	Positif	68.000
Tchigrouaram	Eguef	1.242.000	Achat engrais	2017	1 443 500	Positif	201.500
Boghoul	Taggaz	1.242.000	Achat engrais	2017	1.300.000	Positif	58.000
Tewart	Boretan	1.242.000	Achat engrais	2018	1.420.000	Positif	178.000
Enfoug	Magaria	1.242.000	Achat engrais	2018	1.300.000	Positif	58.000
Tenilat	Tidawt	1.242.000	Achat engrais	2018	1.280.000	Positif	38.000
Aritawa	Aritawa	1.242.000	Achat engrais	2018	1.330.000	Positif	88.000
Effey NEgour	Tadrawt	1.242.000	Achat engrais	2018	1.415.000	Positif	173.000
Krip-Krip	Amsoufrar	1.242.000	Achat engrais	2018	1.305.000	Positif	63.000
Elagh	Tagazt	1.242.000	Achat engrais	2018	1.260.000	Positif	18.000

Notons que ces OP rendent divers services à leurs membres comme l'octroi des crédits en début de la campagne d'oignon, la réduction des prix par rapport au marché, l'accès facile aux produits en cas des besoins, la cohésion sociale, la participation aux travaux collectifs organisés par les membres de l'OP. Les producteurs se disent satisfaits de la disponibilité et de la proximité des produits.

L'OP Enmilal de Egandawel a construit un nouveau magasin de stockage d'engrais et a ouvert un compte bancaire pour sécuriser ses fonds.

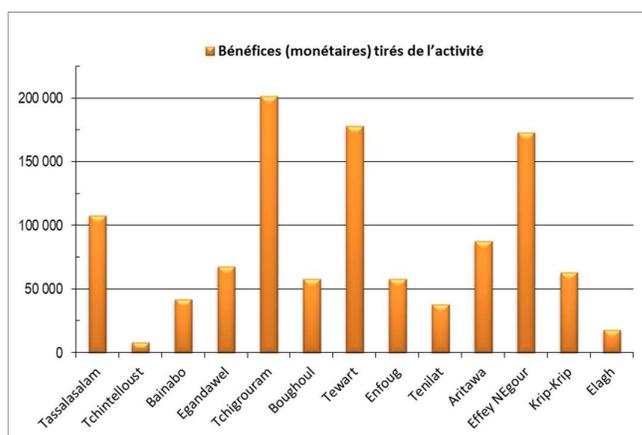


Figure 36 : Bénéfices de l'opération des BIA (Agadez)

Treize centres d'engrais ont été mis en place.

Les comités de Tassalam-salam, Tewart, Effey et Tchigrouam se sont distingués par leur une bonne tenue de caisse et leur suivi des dépôts bancaires de manière régulière avec des outils renseignés, leur archivage des pièces justificatives des dépenses, leur transparence dans la gestion des stocks et la disponibilité des engrais au moment opportun.

Tableau 54 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Tahoua)

Site	Nom de l'OP	Fonds initial	Activité	Date de mise en place	Fonds actuel (Fcfa)	Bilan (positif, neutre ou négatif)	Bénéfices (monétaires) tirés de l'activité
Tajae	Hadin Kaye	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	802.500	Stock initial non écoulé	
Kaoura Abdou	Rikon Amara	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	130.000	Stock initial non écoulé	
Guidan Karo	Saimoukai Labari	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	293.000	Stock initial non écoulé	
Darey	Matassa	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	1.270.000	Positif	190.000
Toudouni	Mouyi Agani	540.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	570.000	Positif	30.000
Ihigaran	Cigaba	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	440.000	Stock initial non écoulé	
Chacott	Niima	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	580.000	Stock initial non écoulé	
Karadji Sud	Kissin Kassa	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	390.000	Stock initial non écoulé	
Toudou Souya	Saimoukai Labari	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	780.000	Stock initial non écoulé	
Koukki	Soda Yarda	1.080.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	1.069.000	Stock initial non écoulé	
Edouk	Ichaggal	540.000	Vente d'engrais	Juillet 2017	594.000	Positif	54.000

NB : Le fonds initial correspond à la valeur monétaire des quantités d'engrais placées au niveau des OP.

Quelques constats se dégagent par rapport à la gestion des stocks d'engrais comme fonds de roulement par les OP :

- Le tonnage initial a été écoulé au niveau de 3 OP (Toudouni, Edouk et Darey) avec un bilan positif
- Le taux le plus bas en vente est enregistré à Kaoura Abdou où seulement 10 % du tonnage ont été vendus.
- Ouverture de compte au niveau des IMF/Banque par certaines OP pour sécurisation des fonds par 7 des 11 OP dotées (Edouk, Tajae, Toudou Souya, Koukki, Darey, Toudouni et Chacot) conformément aux clauses de convention tripartite (PromAP-OP-Commune) soit 64 %
- L'OP de Edouk a fait un réapprovisionnement d'une tonne et demi d'une valeur de 345.000 F avec les fonds générés par la vente d'engrais aux producteurs.

Tableau 55 : Suivi de la gestion des fonds de roulement stock d'engrais (Tillabéri)

Site	Nom de l'OP	Fonds initial	Activité	Date de mise en place	Fonds actuel	Bilan (positif, neutre ou négatif)	Bénéfices (monétaires) tirés de l'activité
Norandé	Kokari	420 000	Vente	Avr-17	420 000	Positif	124 000
M'Bida	Habiti	420 000	Vente	Avr-17	445 000	Positif	32 600
Daibéri	Igaggalan	210 000	Vente	Avr-17	110 750	Négatif	-99 250
Boula Tombo	Alhamdoulahi	210 000	Vente	Sept-17	225 000	Positif	15 000
Boula Koira Tégui	Moribane	210 000	Vente	Sept-17	247 500	Positif	37 500
Boula Gandatché	Kandé Gomni	210 000	Vente	Sept-17	225 000	Positif	15 000
Boula Fandoga	Fondo	210 000	Vente	Sept-17	210 000	Neutre	0
Moulerey	TounGakay	280 000	Vente	Mai-17	95 000	Négatif	-185 000
Kohan kourterey	Gomni ka	560 000	Vente	Mai-17	600 000	Positif	40 000
Magou	Dourigna	210 000	Vente	Mai-17	274 500	Positif	64 500
Tondobanda	Moribane	280 000	Vente	Mai-17	240 000	Négatif	-40 000
Bogga	Miyetti Allah	350 000	Vente	Mai-17	375 000	Positif	25 000
Tolkoboye	Alkawali	1 540 000	Vente	Mai-17	1 595 000	Positif	55 000
Tchalla	Sabkassiney	210 000	Vente	Mai-17	127 500	Négatif	-82 500
Djolé	Koira ma'azada	210 000	Vente	Mai-17	143 550	Négatif	-66 450
Kanda	Dogoney	350 000	Vente	Mai-17	310 000	Négatif	-40 000
Koubièyé	Goy ga na fa	280 000	Vente	Mai-17	300 000	Positif	20 000
Garbey Kourou	Sirba Bonkaney	280 000	Vente	Mai-17	300 000	Positif	20 000
Alkama Souley	Gomni ka	280 000	Vente	Sept-17	310 000	Positif	30 000
Bonkougou	Troudou	1 876 000	Vente	Sept-17	1 909 500	Positif	33 500
Chiwil	Naney	350 000	Vente	Sept-17	375 000	Positif	25 000
Inagali	Tadalhat	350 000	Vente	Sept-17	362 500	Positif	12 500
Shett Tondobanda	Niima	644 000	Vente	Sept-17	690 000	Positif	46 000
Itchiguine	Hankouri	210 000	Vente	Sept-17	105 000	Négatif	-105 000
Gao	Hadinkaye	420 000	Vente	Sept-17	480 000	Positif	60 000
Louma	Tachi	210 000	Vente	Sept-17	210 000	Neutre	0
Soubera	Niyya da kokari	420 000	Vente	Sept-17	150 000	Négatif	-270 000

Dans la région de Tillabéri, la gestion des fonds de roulement (stock d'engrais) est très variable avec des résultats très mitigés.

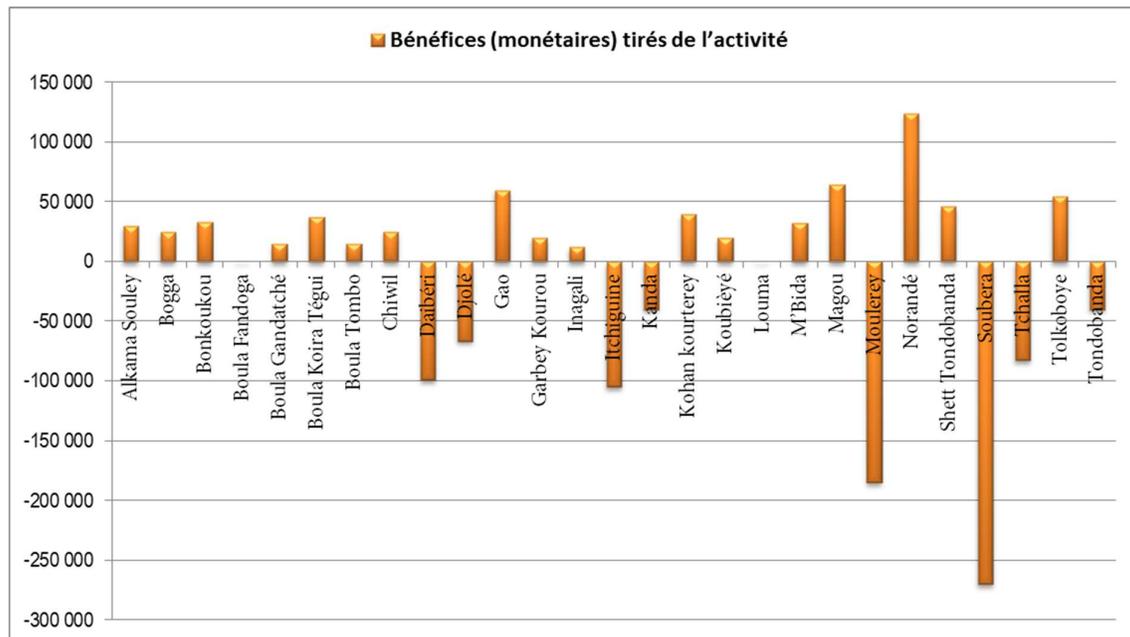


Figure 37 : Bénéfices de l'opération des BIA (Tillabéri)

Des vingt-sept OP bénéficiaires du fond de roulement Engrais dans la région de Tillabéri, 37% ont eu à renouveler leur stock au moins une fois. Les OP de Kohan Kourterey, Tolkoboye, Alkama Souley et de M'Bida sont à leur deuxième renouvellement des stocks.

Les OP des sites de Koubièyé, Norandé, Daibéri qui se situent le long du fleuve ont réutilisé le fond dans le commerce du riz paddy qui semble être une activité très rentable dans ces zones.

Pour les sites tels que Moulerey, Tchalla, Djolé, Kanda, Itchiguine, Soubera pour lesquels le bilan est négatif. Cela s'explique par le fait que le stock initial pour certains n'est pas épuisé (la vente est en cours.).

Tableau 56 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Agadez)

Site	Nom OP	Engin		Date mise en place	Fonds engendrés par l'utilisation de l'engin	Utilisation des fonds	Observations
		Type	Nbre				
Mardane	Tidawt	Tracteur	1	2017	1 028 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état
		Motoculteur	1	2017	0		Non exploité
Tchintaboragh	Tamayort	Tracteur	1	2017	920 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état
		Motoculteur	1	2017	0		Non exploité
Tigdifa	Tigdifa	Tracteur	1	2017	1 025 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état
Batarmatas	Tounfa	Tracteur	1	2017	915 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état
		Motoculteur	1	2017	0		Non exploité
Inwajoud	Intchijite	Tracteur	1	2017	1 965 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état
		Motoculteur	1	2017	0		Non exploité
Oufen	Tidawt	Tracteur	1	2017	805 000	Fond d'investissement	Tracteur en bon état

L'avènement des tracteurs gérés par les OP a permis la réduction du prix de la prestation de 20.000 à 15.000 FCFA par heure d'où une satisfaction générale. Ces équipements sont gérés par des comités de gestion intersites dénommé COGESMA. Après une année de fonctionnement pour les six (6) tracteurs, on dénombre 1003 demandes des travaux satisfaites : 52% des demandes sont labours pour une superficie totale de 784ha, 48% pour des transports banco ou du fumier. Les bénéfices engrangés par les tracteurs varient d'un comité à l'autre.

Cependant, la situation actuelle des comptes d'exploitation des tracteurs prouve que si les comités continuent à travailler dans la même dynamique de gestion des engins, les fonds d'amortissement seront recouverts dans les 7-8 ans d'exercice.

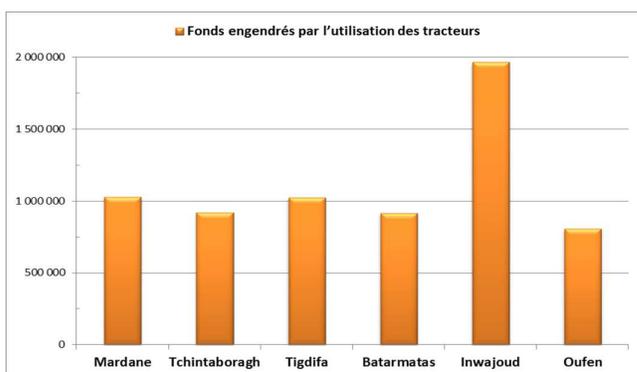


Figure 38 : Bénéfices de l'opération des tracteurs

Les fonds engendrés par les tracteurs varient selon les comités.

Le minimum des dépôts des fonds d'investissement s'élève à 805.000 Fcfa au niveau du COGESMA de Oufen dont le tracteur n'effectue pas le labour à cause d'un problème technique contre 1.965.000 pour le COGESMA d'Ounwajoud. Ces fonds sont sécurisés dans des comptes bancaires.

Les motoculteurs ne sont pas sollicités par les producteurs parce que non seulement leur utilisation nécessite une force physique, mais aussi un dimensionnement des cultures en billon. Cette pratique n'est pas développée dans la région d'Agadez, ce qui limite leur utilisation en dépit des démonstrations et autres conseils apportés.

Tableau 57 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Tahoua)

Site	Nom OP	Engin		Date mise en place	Fonds engendrés par l'utilisation de l'engin	Utilisation des fonds	Observations
		Type	Nbre				
Adouna	Hadinkaye	Tracteur	1	Octobre 2017	1.034.200	RAS	
		Motoculteur	1	Octobre 2017	0		Séances de démonstrations sur l'utilisation du motoculteur avec les pilotes en Août 2018
		Charrue à socs, réversibles, retro batteurs, niveleuse	1	Mai 2018	0		Mise en place et test des engins en Mai 2018 avec le COGES et les tractoristes
Telemcess	Niyya	Tracteur	1	Octobre 2017	530.000	RAS	
		Motoculteur	1	Octobre 2017	0		Séances de démonstrations sur l'utilisation du motoculteur avec les pilotes en Août 2018

Le labour et le transport constituent les principaux services rendus par les deux tracteurs de la région de Tahoua. Au total 117 demandes ont été enregistrées pour une superficie labourée de 19,2 ha. Ce qui montre une certaine sous-exploitation du matériel. L'antenne de Tahoua continue les sensibilisations pour montrer aux producteurs l'intérêt qu'il y a dans l'utilisation de ces engins dans la préparation des sols.

Tableau 58 : Suivi de la gestion des équipements de mécanisation agricole (Tillabéri)

Site	Nom OP	Engin		Date mise en place	Fonds engendrés par l'utilisation de l'engin	Observations
		Type	Nbre			
Bonkougou	Union Troudot	Tracteur	1	10/08/2017	1 820 600	Ouverture d'un compte à la banque BOA
Bonkougou	Union Hadinkaye de BKK	Motoculteur	1	10/08/2017	3 000	
Shett Tondibanda	Union Hadinkaye	Tracteur	1	10/08/2017	1 008 450	Ouverture d'un compte à la banque BOA
Shett Tondibanda	Union Hadinkaye	Motoculteur	1	10/08/2017	40 000	

Les fonds engendrés par l'exploitation des tracteurs varient d'une OP à l'autre : 1 820 000 à Bonkougou et 1 008 000 à Shett Tondibanda.

L'union Troudot de Bonkougou et celle de Shett Tondibanda ont toutes les deux ouvert des comptes d'épargne destinés au renouvellement de l'engin avec respectivement 1.250.000FCFA et 1.000.000FCFA pour l'amortissement annuel du tracteur.

Au total 120 demandes ont été enregistrées pour une superficie totale labourée d'environ 50 ha. L'union Troudot a contracté plusieurs contrats de transport de matériels avec la société chargée de la réhabilitation de la route Balleyara-Filingué et le transport de récolte d'un site à un autre. Les tracteurs ont été plus sollicités dans les activités de transport que dans le labour sur l'ensemble des sites.

Les motoculteurs sont très peu utilisés et méconnus par les producteurs. L'antenne du PromAP a organisé des séances de démonstration de labour à l'aide des motoculteurs et des séances de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation de ces engins dans le labour.

### **Appréciation de la qualité des services rendus par les OP à leurs membres**

A Agadez, 2 à 4 services sont rendus par les OP et GF à leurs membres. Les plus souvent, ce sont des BIA, des moulins à grain, des unités de transformation, l'exploitation de jardin du GF, des boutiques d'articles de premières nécessités. Les produits des unités de transformation se vendent sur place et aussi sur les marchés environnants. Les consommateurs sont généralement les communautés villageoises et les voyageurs. Le GF d'Atkaki a constitué un dossier dans le cadre du PISA et a bénéficié d'une BIA qui a été récemment construite. Le montant du dossier est de 6.650.053FCFA. Le GF a versé une contribution financière qui s'élève à 350.015 FCFA.

A Tahoua, les principaux services offerts concernent la mécanisation agricole, la gestion des fonds de roulement engrais et la transformation des produits. Pour les activités de transformations, elles sont timides au niveau de 16 OP, passable au niveau d'1 OP et excellentes au niveau de 3 OP. Le principal défi reste les débouchés pour l'écoulement des produits.

A Tillabéri, les principaux services rendus par les OP à leurs membres sont les approvisionnements groupés d'intrants agricoles, l'octroi des prêts de campagne et la commercialisation des produits maraichers. Le dernier service est rendu au niveau d'une seule OP (Irmir Bongoygoy Ganafa) à Ouallam où un comité composé de deux membres est chargé de collecter les informations sur le poivron.

### **1.3.6.3 Recueil des bonnes pratiques en matière d'organisations des producteurs**

- Solidarité et esprit d'union après la mise en place des comités de gestion intersites des matériels agricoles (COGESMA),
- Demande groupée des semences adaptées pour la saison sèche chaude,
- L'octroi des crédits aux membres en cas de besoin,
- L'octroi des ristournes aux membres qui paient régulièrement leur cotisation après le calcul des bénéfices,
- L'initiative de mise en place des fonds de roulement pour l'achat des intrants,
- La mise en place par l'OP d'une compostière collective. Ceci a eu pour conséquence, la réduction du prix du sac de compost pour les adhérents,
- La tenue régulière des réunions des bureaux et aussi des réunions extraordinaires au besoin,
- La convergence des OP de base à s'organiser en Union. Ce constat a été fait à Tajaé, Adouna, Bagga et Bagaye. Les sensibilisations apportées par le PromAP et les interventions d'autres partenaires ont déclenché une telle dynamique,
- Des OP qui sollicitent de l'assistance et des orientations par rapport à la gestion des kits foreurs et brigadiers (Gorom, Darey),
- Conscientisation des OP quant à la gestion des matériels mis en place (matériel à renouveler après usure, d'où la nécessité de s'organiser pour leur renouvellement à l'avenir).

### 1.3.7 Appui aux Chambres Régionales de l'Agriculture

Le PromAP appui les CRA de Tillabéri et d'Agadez dans leur fonctionnement, la prise en charge du personnel permanent ainsi que la mise en œuvre de leurs Plan de Développement Stratégique et l'appui conseil agricole à l'endroit de 3 sites à Agadez et 13 sites à Tillabéri.

Plusieurs thématiques sont abordées comme la gestion rationnelle de l'eau, le compte d'exploitation, la lutte contre les ennemis de cultures, le développement organisationnel, la vie associative, la vente groupée.

L'antenne régionale de Tahoua n'appuie pas directement la CRA. Néanmoins, une relation de partage d'informations s'établie entre elle et le PromAP.

Tableau 59 : Suivi du renforcement des capacités des membres des Chambre Régionale d'Agriculture

Région	Thèmes de formation dispensés aux membres de la CRA	Agents ayant reçu la formation
Agadez	Le plaidoyer, l'élaboration des TDRs et le partenariat	Ibrahim Sidi
	CES/DRS	Djibo Moussa Issiakou
Tillabéri	Analyse des forces et faiblesses de la SERPI à Tillabéri	SP et conseiller phyto de la CRA
	Formation des membres de la SERPI sur l'approche plateforme d'innovation et chaîne de valeur à Tillabéri.	SP et 2 conseillers de la CRA
	Formation sur l'entreprenariat agricole	Les 4 conseillers de la CRA
	Formation sur la restitution des données agro économiques à Torodi	Les 4 conseillers de la CRA
	Maraichage hivernale	4 conseillers de la CRA et 1 stagiaire
	Formation sur la gestion des ennemis de cultures à Kollo	Les 4 conseillers et 1 agent AIC/PASEC

Le PromAP a renforcé les capacités des CRA sur certaines thématiques de conseil agricole pour qu'elles puissent mieux rendre services à leurs ressortissants au niveau des sites qu'elles encadrent.

Les acquis de ces formations ont beaucoup aidé la CRA/AZ dans la convention qui la lie au PromAP dans fourniture du Conseil Agricole à l'endroit de trois OP des trois sites différents à savoir : Tikelakat de Toudoun Bila, Tan Kom Nalher d'Imassaknane et Intighayan d'Alercess. Les conseils ont porté sur la planification des activités agricoles (campagne d'oignon) en hivernage et pendant la saison sèche froide, la tenue des comptes d'exploitation, l'entretien des pépinières et la densité de repiquage.

La CRA/TI a fourni également le conseil agricole à l'endroit de treize sites retenus dans la convention. Les thématiques traitées sont entre autres la prévention phytosanitaire, la mise en place des pépinières et le parcellaire, le compostage et l'information sur les prix des produits sur le marché.

#### 1.3.7.1 Suivi de la régularité des réunions des CRA Agadez et Tillabéri

Les réunions du bureau de la CRA/AZ ont surtout porté sur les activités dont le but est la signature de la convention entre le RECA, la CRA et le projet Pôles Ruraux. La question de la carte professionnelle a été abordée aussi lors de ces rencontres. Quelques décisions importantes ont été prises lors de ces rencontres. Toutes les décisions ont connu une mise en œuvre. C'est entre autres la signature de la convention entre la CRA/AZ, RECA et PPR, l'établissement des cartes professionnelles

Il y a eu également les rencontres de renouvellement des bureaux exécutifs des CRA/TI et CRA/AZ qui étaient arrivées à terme de leurs mandats en septembre et octobre 2018.

Au niveau de la CRA/TI, les différentes rencontres ont essentiellement porté sur l'adoption du manuel de procédure et du plan d'action 2018, le conseil de gestion en exploitation familiale sur le riz, le tabac et la laitue, l'assemblée consulaire pour l'élection de la 4<sup>ème</sup> mandature, le paiement des cotisations annuelles, l'achat des cartes professionnelle et la révision des fiches de collecte des données pour le suivi agronomique de la tomate et de la pomme de terre.

A 80% toutes ces décisions prises ont connu une mise en œuvre avec succès.

### **1.3.7.2 Suivi des relations entre le RECA et les CRA**

Les relations entre CRA/AZ et RECA ont surtout porté sur la mise en œuvre des activités dans le cadre de la convention notamment le dispositif CGEF au niveau de la région notamment le recrutement des agents, la planification des activités CGEF, la mise en place du dispositif et l'amendement de la maquette de saisie des données du CGEF. Toutes ces décisions importantes ont connu une mise en œuvre à 100%.

En plus du dispositif CGEF, la relation RECA-CRA/TI a facilité une rencontre entre CRA/TI et l'AFD sur les questions du pastoralisme dans les communes frontalières avec le Mali et le Burkina. Les questions sécuritaires, le pastoralisme et l'agriculture dans les communes de la région de Tillabéri, frontalières avec ces deux pays.

Le RECA a aussi organisé un atelier d'information et d'orientation de toutes les CRA pour la conduite des activités du PASEC.

### **1.3.7.3 Soutien aux CRA pour la mise en œuvre des activités de leurs Plans de Développement Stratégiques en lien avec la PI**

Au cours de cette période le PromAP reste le principal partenaire technique et financier de la CRA. Le soutien à la CRA par le PromAP a permis de contribuer à la réalisation de certaines activités des Plans de Développement Stratégiques des CRA avec quelques résultats importants. C'est le cas avec l'élargissement du dispositif de conseil agricole aux producteurs de 7 à 9 communes à Tillabéri, le partage des prix des légumes sur le marché aux producteurs.

Par contre certaines actions importantes telles que la formation des techniciens de la CRA en élaboration des microprojets et animation, l'appui à la commercialisation et à la transformation des produits maraichers n'ont pas connu de mise en œuvre dans la région de Tillabéri.

Cependant les actions comme la mise en réseau des OP pour la gestion des ennemis des cultures, la tenue des rencontres de la plate-forme SERPI, l'étude diagnostic de la filière pomme de terre ont timidement été mis en œuvre.

### **1.3.7.4 Appréciation des services rendus par les CRA à leurs ressortissants (OP)**

Les organisations paysannes apprécient les services rendus par la CRA/AZ. Cependant cette dernière ne dispose pas d'assez de moyens pour offrir un nombre important de services aux organisations paysannes de la région d'Agadez qui sont de plus en plus exigeantes et plus nombreux. La CRA a effectué également plusieurs missions d'information et de sensibilisation de ses ressortissants sur son rôle et sur l'élargissement de son dispositif de conseil agricole dans les communes de Dabaga, Ifrouane, Dannat, Gougaram, Agadez, Tabelot et Tchirozérine avec l'appui du Projet Pôles Ruraux (PPR).

A Tillabéri, on note aussi une très grande satisfaction des ressortissants touchés surtout par le dispositif de conseil agricole de la CRA sur les aspects de gestion des ennemis de culture et l'information des prix des produits sur les marchés. Les ressortissants ont également beaucoup apprécié leur pleine implication dans les préparatifs de la participation régionale au Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'environnement et de l'élevage (SAHEL 2018).

Tableau 60 : Suivi des activités de conseil agricole apportées par les CRA (Agadez)

Site	OP encadrées par la CRA	Nombre de producteurs accompagnés	Superficie mise en valeur par les producteurs encadrés (Ha)
Toudoun Bila	Tikelakat	15	7,18
Imassaknane	Tan kom Nalher	15	11,02
Alercess	Intighayan	15	8,48
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>26,68</b>

Très modeste, le dispositif de conseil agricole de la CRA ne concerne que trois sites, tous situés sur la vallée de Telwa dans la région d'Agadez. Cette dernière étant confrontée à un problème de baisse de la nappe en saison sèche chaude dernière, les producteurs suivis n'ont mis en valeur que des faibles superficies afin de minimiser les éventuels risques. Pour la campagne sèche froide, les exploitations reprennent progressivement après l'inondation du 30 Août 2018 dans la région.

Tableau 61 : Suivi des activités de conseil agricole apportées par les CRA (Tillabéri)

Site	OP encadrées par la CRA	Nbre de producteurs accompagnés		Superficie mise en valeur par les producteurs encadrés (Ha)
		H	F	
Ouallam	Union Tchini baye	50	192	2
Garbey malokoira	Union Toun nibonsé Groupement Douré, Koira mazada, Kandegomni	31	147	2
Gormey/ Simiri	Wafakaye, Salmaharey	7	128	2
Kalley /Simiri	Bonkaney, Anfani, Lakalkanaey et Bani	43	133	1
Gorou/Bonberei/Tondikandia	Ania	0	100	1,8625
Teguet/Tagazar	Individuel	1	0	1,16
Winditan/Tagazar	Labousitari	0	70	0,8
Tabla /Tagazar	Individuel	2	0	2,1
Kochilan/bella/Imanan	Individuel	1	0	1,80
Touloua/Imanan	Anfanai	3	20	1,28
Koufounou/Imanan	Individuel	1	0	1,83
Daikaina/Tillaberi	Tabilan, Bonhawey bane, Sourou, Rougga gabbo	60	50	8,8081
Darbani/Sinder	Zankeymazada, OP Farhan	2	48	3,043
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>201</b>	<b>888</b>	<b>29,6</b>

Avec l'appui du PromAP dans la région de Tillabéri, la CRA a encadré 1.089 producteurs repartis sur 13 sites et 19 Organisations des Producteurs.

Les thématiques au centre des conseils apportés concernent essentiellement l'information des produits des prix sur le marché et la prévention phytosanitaire.

Le suivi a permis de relever diverses attaques au niveau des sites comme des attaques localisées de punaises sur niébé et le melon dans la commune de Tillabéri, des fortes infestations de mouches blanches sur le piment, le poivron et le gombo dans la commune de Sakoira.

Pour y faire face, des séances de formations ont été dispensées aux producteurs par la CRA sur la préparation et l'utilisation des biopesticides.

#### **1.4. Promotion de l'emploi dans le secteur agricole**

En 2018 le PromAP a poursuivi les actions visant la promotion de l'emploi dans le secteur agricole sur fonds supplémentaire à travers la mise en œuvre des activités de création de perspectives professionnelles et d'amélioration des moyens d'existence des populations dans la région d'Agadez. L'approche Haute Intensité de Main d'Œuvre a été utilisée à travers le cash for work.

Les actions ont porté sur les activités de récupération de terres dégradées, la protection des berges des vallées et la création des ateliers villageois de confection de gabions. Ces actions menées tout au long du premier semestre de l'année se sont concentrées sur les vallées de Goffat-Est, Tidène dans la commune de Tchirozérine et la vallée de Boghol dans la commune de Dabaga. En juillet 2018, le PromAP a bénéficié d'une nouvelle rallonge à ce fonds supplémentaire pour continuer les actions en cours jusqu'en fin d'année 2018, afin de s'assurer que ces actions ne soient interrompues en prélude à la phase suivante du PromAP qui continuera avec les mêmes types d'activités dans la région à partir de 2019.

La rallonge a notamment servi à engager des nouvelles actions de récupération de terres et de protection de berges. Au-delà des trois premières vallées, les activités se sont étendues aux vallées Tchintaborak et Attri dans la commune urbaine de Tchirozérine.

##### **1.4.1. Préparation de l'intervention :**

Les actions sont tirées des dossiers de sous-projets élaborés lors des diagnostics opérationnels participatifs conduits au niveau des cinq vallées retenues, par des prestataires de services privés (PDS) avant toute intervention sur le terrain. Ces dossiers sous-projets sont identifiés et priorisés par l'équipe du PDS (expert Génie Rural, Expert Environnement et Expert SIG) avec la participation des populations bénéficiaires.

Tableau 62: Nombre de micro-projets mis en œuvre

Vallées	Microprojets élaborés	Microprojets mis en œuvre en 2017	Microprojets mis en œuvre en 2018	Total microprojets mis en œuvre
Goffat Est	26	8	5	13
Boghol	15	8	6	14
Tidène	43	15	7	22
Tchintaborak	15	0	6	6
Attri	7	0	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>60</b>

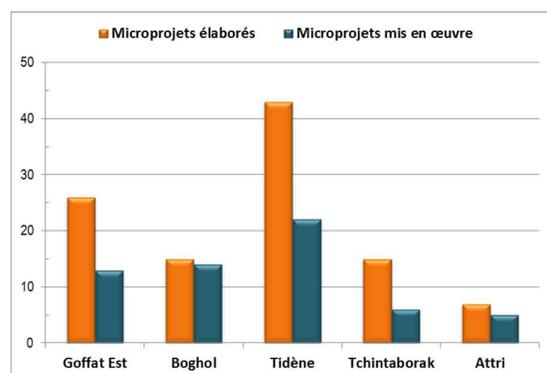


Figure 39 : Mise en œuvre des dossiers de MP par vallée

Les dossiers de microprojets élaborés sont partagés et validés au cours des ateliers villageois en présence des autorités communales, des STD notamment le Génie Rural et l'Environnement, les Cofocom et Cofob, le PDS et les bénéficiaires. Les plus critiques sont retenus par le PromAP en tenant compte du genre. Globalement 57% des microprojets ont été retenus et mis en œuvre par le PromAP.

### **1.4.2. Mise en œuvre des actions de renforcement des capacités**

Pour les activités de protection des berges en gabion, l'approche du PromAP était de ne pas payer les cages gabions sur le marché et contribuer ainsi à la création des perspectives professionnelles.

Des ateliers villageois de production des gabions ont été installés au niveau des cinq vallées. Pour ce faire, cinquante tresseurs de gabion ont été formés et équipés en matériels de tressage à raison de dix individus par vallée pour accompagner les actions du programme en matière de protection des berges à travers des digues en gabion.

Tableau 63: Nombre de gabionneurs formés

Vallées	Gabionneurs formés	Gabionneurs aujourd'hui
Goffat Est	10	14
Boghol	10	26
Tidène	10	53
Tchintaborak	10	21
Attri	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>124</b>

Au niveau des quatre vallées sur les cinq, les gabionneurs formés ont formé à leur tour d'autres individus intéressés par les activités de tressage. Aujourd'hui ils sont 124 tresseurs de gabion tous qualifiés repartis au niveau des cinq vallées touchées par les interventions du PromAP dans ce domaine.

Vingt-un (21) membres des comités villageois de gestion et entretien des ouvrages ont été formés au niveau des vallées de Goffat Est, Tidène et Boghol pour un souci de pérennisation des investissements réalisés et permettre à ces comités de jouer pleinement leurs rôles. En effet, des comités locaux chargés de la gestion des activités HIMO et de l'entretien des ouvrages ont été mis en place au niveau des différents villages d'intervention de toutes les vallées.

Enfin, on note également une autre forme de renforcement des capacités où 196 maçons ont été formés sur le tas in situ (sur les chantiers de réalisation des digues de protection) sur l'ensemble des cinq vallées.

### **1.4.3. Mise en œuvre des mesures antiérosives**

Les différents types d'ouvrages anti érosifs réalisés sont les demi lunes sylvo-pastorales, les cordons pierreux, les diguettes en pierres sèches, les digues de protection des berges (gabion et pierres sèches).

Tableau 64 : Etat de mise en œuvre des activités

Actions antiérosives	Unité	Prévision globale	Prévision 2017	Réalisation 2017	Prévision 2018	Réalisation 2018	Réalisation totale	Taux
Valorisation des terres dégradées	Hectare (ha)	Au moins 2500 ha traitée	220	223	450	408	631	94%
Protection des berges des vallées	Mètre-linéaire (ml)	Au moins 19000ml de digue	8610	8083	10980	9847	17930	94%
Diguette en pierres sèches	Mètre-linéaire (ml)	--	--	--	7440	6711	6711	90%
Cordons pierreux	Hectare (ha)	--	6	6	--	--	--	100%
Faux Puits	Unité (U)	--	--	--	5	5	5	100%

Sur l'ensemble des bassins versants des cinq vallées touchées, on ne peut pas trouver 2500 ha de terres dégradées à récupérer. A ce niveau, les prévisions globales ont été de loin surestimées. Ainsi d'autres prévisions ont été retenues à l'issue des diagnostics.

La participation des communautés dans la mise en œuvre des activités à Haute Intensité de Main d'Œuvre a constitué un des atouts pour arriver à ces résultats assez satisfaisants. Il importe donc de préciser que les populations disposent des moyens nécessaires pour remplir leur partie du contrat, c'est-à-dire la participation de la main d'œuvre dans le cadre de la mise en œuvre des activités. Aussi, cela témoigne que les modalités de participation appliquées aux populations ont été réalistes et suivies.

Toutes ces activités ont été réalisées par 13.086 personnes dont 3248 femmes ; soit 25%.

#### **1.4.4. Soutien aux femmes**

Au niveau de toutes les vallées, des dossiers de microprojets ont été retenus spécifiquement pour améliorer la participation de la femme dans les activités de promotion de l'emploi dans le secteur agricole. C'est notamment les activités de récupération des terres dégradées où la femme réalise 2 demi-lunes par jour contre 3 demi-lune pour l'homme, la réalisation des diguettes en pierres et des cordons pierreux exclusivement réservées aux femmes.

### 1.4.5. Mise en œuvre de cash for work (liquidité versée par type d'action)

Tableau 65 : Situation des cash au niveau des vallées d'intervention en 2018 (en Fcfa)

	Tidène	Boghol	Goffat Est	Tchintaborak	Attri	TOTAL
Demi-lune	89 934 000	17 034 000	23 966 000	23 136 000	20 557 000	174 627 000
Digue en gabion	36 371 500	41 998 500	15 355 000	5 050 000	3 245 000	102 020 000
Digue en pierres sèches	11 665 000	1 630 000	8 303 000	3 000 000	4 000 000	28 598 000
Cordon de pierres	--	--	2 160 000	--	--	2 160 000
Chargement transport de moellons	44 550 000	41 420 000	24 430 000	6 650 000	6 190 000	123 240 000
Tresseurs Gabion	23 149 350	29 906 350	8 709 350	2 298 000	510 000	64 573 050
Diguette en pierres sèches	2 050 000	6 230 000	-	--	--	8 280 000
<b>TOTAL</b>	<b>207 719 850</b>	<b>138 218 850</b>	<b>82 923 350</b>	<b>40 134 000</b>	<b>34 502 000</b>	<b>503 498 050</b>

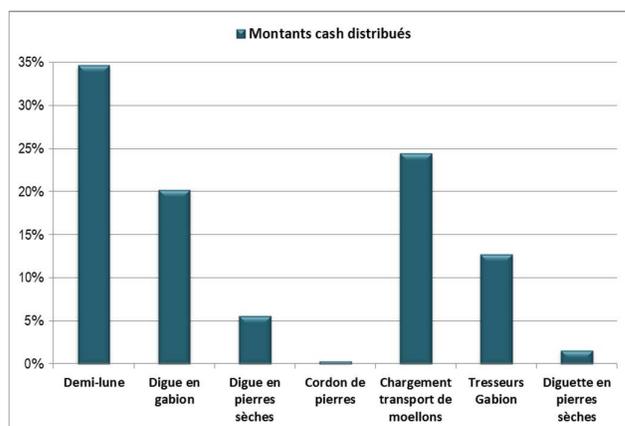


Figure 40 : Répartition des montants cash par activités

63% des montants distribués sont liés aux activités de protection des berges des vallées (digue en gabion et pierres sèches, chargement moellon, tresseurs gabion) qui constituent les besoins essentiels des communautés pour sécuriser les exploitations agricoles.

Suivent ensuite les demi-lunes avec 35% qui constituent des activités impliquant fortement la femme.

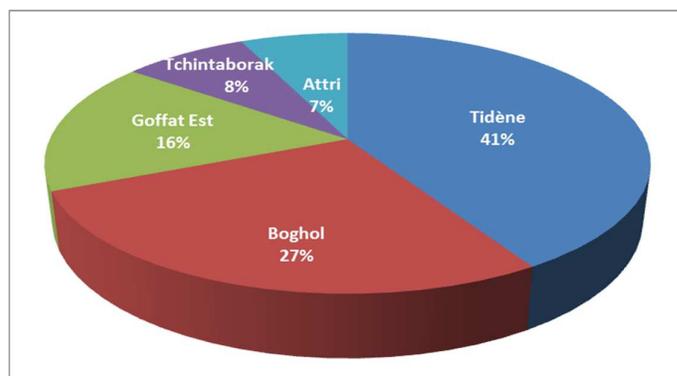


Figure 41 : Répartition des montants cash distribués par vallée

La vallée de Tidène, la plus grande des cinq vallées touchées par ces actions, est celle qui a enregistré le plus de cash avec 41% du montant total distribué à la main d'œuvre des chantiers. Elle est suivie par la vallée de Boghol avec 27%. C'est aussi les deux vallées concernées le long des 18 mois d'intervention.

Ces actions se sont révélées importantes pour les communautés touchées qui à leur tour ont exprimé une grande satisfaction dont entre autres la fixation des jeunes migrants (leurs enfants et leurs maris), l'amélioration des revenus des ménages, la création de compétences locales qualifiées (tresseurs gabionneurs et maçons), la sécurisation de leurs terres de production agricole et de leurs habitats à travers les ouvrages de protection des berges des vallées, la reconstitution de leur cheptel comme le témoigne un bénéficiaire :

***« Les travaux du PromAP ont généré des retombées positives en termes d'emploi des jeunes et au niveau du revenus des ménages. Sans ces interventions, aujourd'hui les jeunes et même nous les anciens serions partis pour l'exode ; abandonnant ainsi nos femmes et nos enfants ».***



**II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU PAT 2018**

# Niveau de mise en œuvre des activités du PAT 2018



Ministère du Plan



Deutsche Gesellschaft für  
Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ)  
GmbH



Intitulé du Programme : Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP)

N° du programme : 14.2069.4-001.00

Pays : Niger

Durée présumée : 01.01.2016 – 31.12.2018

Date d'établissement :

Date de validation :

Légende →	Pas d'exécution	Début d'exécution	Exécution partielle	Mise en œuvre avancée	Terminée
-----------	-----------------	-------------------	---------------------	-----------------------	----------

Période couverte → **01/01/2018 – 31/12/2018**

No.	Produit/ Activité	Activités réalisées (En nombre et en temps)					Niveau d'avancement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Changements constatés sur le groupe-cible selon l'utilisation des produits	Contraintes / Difficultés	Actions à entreprendre
<b>C1</b>	<b>COMPOSANTE 1</b>									
P1.1.	Les capacités organisationnelles et thématiques de la structure de pilotage de la SPIN et ses collaborateurs sont renforcées						<ul style="list-style-type: none"> <li>Le SP/SPIN a un cahier de charge</li> <li>Plan d'action disponible</li> <li>Réalisation de la stratégie et plan de communication</li> <li>Elaboration des Modules 1 et 2 du mémento</li> <li>Elaboration des Posters (Mécanisme de financement et le dispositif institutionnel)</li> <li>Mobilisation de plusieurs expertises nationales et internationales (développement organisation, plan d'action de la SPIN, stratégie de communication, préparation des TDR des équipes du mémento, plan de renforcement des capacités du SP/SPIN)</li> <li>600 exemplaires de la SPIN et 600 autres u plan d'action distribués dans les trois régions d'intervention</li> <li>Equipement entier du SP en 4 postes de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de visibilité des activités propres au secrétariat permanent</li> <li>Sensibilité des communes d'intervention du PromAP à la SPIN</li> <li>Meilleure connaissance de la SPIN par les acteurs régionaux</li> <li>Tous les postes du secrétariat permanent sont équipés en matériel informatique et disposent des mobiliers adaptés</li> <li>Plan d'actions de la SPIN cohérent avec la stratégie</li> <li>Le SP/SPIN dispose d'un vivier de TDR complets pour l'élaboration du mémento</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible leadership du SP/SPIN qui parfois reste dans l'attentisme</li> <li>Les études et formations mettent du temps à être mises en œuvre</li> <li>La taille de l'équipe du SP/SPIN pas encore au complet (chargé de communication pas encore disponible) ne facilite pas l'élaboration du manuel de procédure</li> </ul>	
P1.2.	Les institutions ayant une influence dans la PI (MAG/EL, CNEDD, MH, ME/DD, MEF, MDCAT, etc.) sont soutenues dans la définition et la mise en œuvre des procédures appropriées de coopération et d'interaction						<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de pilotage en place ;</li> <li>Cahier des charges du comité de pilotage de SPIN disponible</li> <li>Mobilisation de l'assistance technique</li> <li>L'organisation des rencontres entre les PTF chaque deux (2) mois</li> <li>Financement du HC3N pour une coopération avec l'INS dans le cadre de la prise en compte de la PI dans le PIB</li> <li>Elaboration d'un module d'adaptation au CC dans le cadre de la PI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation des activités à mettre en œuvre en 2018 ainsi que le budget associé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise en cause des documents et les actions validés lors de la réunion du comité de pilotage créant de la confusion en termes de stratégie de mise en œuvre de la SPIN</li> <li>Tardive mise en relation du CNEDD et du SP/SPIN</li> </ul>	
P1.3.	Le dispositif de suivi-évaluation du HC3N est soutenu pour répondre aux sollicitations d'informations sur la petite irrigation						<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutiens à l'organisation des rencontres des CTR et des sous-groupes PI</li> <li>Mobilisation d'une assistance long terme</li> <li>Opérationnalisation du système automatisé de suivi-évaluation (SASE) de l'I3N dans le cadre de la mise œuvre du PA/2016-2020</li> <li>Formation en SIG des cadres régionaux impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N</li> <li>Diagnostic d'évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre du SASE en région</li> <li>Dispositif de suivi-évaluation de l'I3N est fonctionnel et est capable de consolider les données relatives aux différents axes stratégiques de l'I3N</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure fonctionnalité du dispositif de l'I3N</li> <li>Prise en compte de la question de la PI dans le dispositif de suivi-évaluation</li> <li>Capacité à éditer des cartes thématiques par les acteurs en région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de la prise en compte des données de plusieurs PTF de la région pour les informations fournies par les directions régionales (DRA, DRGR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer le niveau régional de l'I3N à élaborer un canevas de collecte des données à l'intention des directions régionales</li> </ul>
P1.4.	Les services régionaux du Ministère de l'Agriculture et du HC3N disposent de capacités pour la coordination et le suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de la SPIN.						<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des CTR qui a tenu au moins une réunion pendant le semestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue d'une rencontre de CTR et du CRCA en novembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible collecte des données au niveau régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des missions par le niveau central</li> <li>Poursuivre le lobbying au niveau de la DRGR et la Coordination régionale I3N</li> </ul>



No.	Produit/ Activité	Activités réalisées (En nombre et en temps)					Niveau d'avancement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Changements constatés sur le groupe-cible selon l'utilisation des produits	Contraintes / Difficultés	Actions à entreprendre
		🔴	🟡	🟢	😊	😄				
P1.5.	Les éléments nécessaires permettant l'actualisation de la législation foncière relative à la limite Nord des cultures sont mis à la disposition des acteurs compétents				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>100% l'appui au financement d'un atelier régional préparatoire des EGF</li> <li>La prise en charge des représentants régionaux aux EGF</li> <li>Atelier de restitution des recommandations des EGF</li> <li>Leadership des rencontres d'échanges entre les institutions du code rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de conscience sur les différents types de menaces pesant sur le foncier dans la région et au Niger</li> <li>Proposition des solutions pour une réforme de la politique foncière au Niger</li> <li>Préposition de mise en place d'un comité régional pour participer à l'élaboration de la politique foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation du budget pour prendre en charge un grand nombre de participants</li> <li>Lenteur dans la validation des TDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer le SPR à collecter les données et les informations sur le fonctionnement des structures du niveau inférieur</li> </ul>
P1.6.	Les institutions du code rural de la zone du PromAP sont fonctionnelles et la qualité des actes de transactions foncières fournis est améliorée				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>84% des sites dotés de Cofob</li> <li>5327 actes de transactions foncières enregistrés</li> <li>21 nouvelles Cofob installées, formées et équipées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les producteurs/productrices découvrent d'avantage l'importance de sécurisation des exploitations</li> <li>Les structures du code rural améliorent davantage leurs services aux utilisateurs</li> <li>Amélioration progressive de la fonctionnalité et de l'opérationnalité des structures du niveau communal et base</li> <li>Les structures du code rural deviennent de plus en plus une référence en matière de gestion des conflits fonciers</li> <li>Appel à l'expertise des membres des Cofo par les partenaires avant de mener des activités sur les sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>52 sites (16%) de la zone d'intervention du PromAP n'ont pas des Cofob</li> <li>La délivrance des actes de transaction foncière par certaines Cofob dans la zone pastorale (problème de qualité)</li> <li>L'ingérence de certaines mairies dans les prérogatives des Cofob</li> <li>Insuffisance de suivi des structures supérieures du code rural (Cofocom)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la mise en place et la formation des 52 Cofob</li> <li>Poursuivre la sensibilisation des structures du code rural dans leur mission (émissions radio, groupe Whatsapp)</li> <li>Soutenir l'acquisition des posters</li> <li>Suivi post formation des 21 Cofob</li> </ul>
P1.7.	La stratégie de prestation de Services au secteur agricole (conseil agricole) est esquissée									
<b>C2 COMPOSANTE 2</b>										
P2.1	Des curricula et des modules standards de formation des prestataires de services publics et privés ainsi que les outils pédagogiques y afférents sont disponibles				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>3 Curricula élaboré et validé</li> <li>Bilan de la mise en œuvre du PSRCA-PI</li> <li>1 Session du comité CTRCA PI</li> <li>21 institutions de formation utilisent les modules standardisés</li> <li>2 rencontres d'échanges en région avec les institutions de formations</li> <li>Une étude sur l'état de lieux de l'alphabétisation fonctionnelle relative à la PI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Large utilisation des curricula /modules par beaucoup de partenaires publics et privés</li> <li>Large contribution dans le cursus académique des institutions de formation agricoles (Universités, lycées agricoles, instituts pratiques, CFPT)</li> <li>Qualité des modules améliorée</li> <li>Prise en compte des spécificités régionales</li> </ul>		
P2.2	Les PdS PromAP utilisent les compétences acquises dans le domaine de la PI				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>Trois référentiels de besoins en formation des PDS</li> <li>3 Plans de formations élaborées pour les agents PDS et acteurs métiers connexes et les OP de transformation et les brigadiers</li> <li>33 sessions de formations réalisées (12 PDS, 7 Métiers connexes, 5 OP, 8 brigadiers phyto)</li> <li>Etude sur le potentiel des institutions de formation à assurer le renforcement de compétence des acteurs de la PI</li> <li>3 pools de formateurs sont mis en place au niveau des régions</li> <li>100% des agents sont évalués sur la base de la grille de performance</li> <li>89% des Producteurs encadrés et acteurs de métiers connexes PI maîtrisent et appliquent les techniques apprises</li> <li>Deux études réalisées sur les impacts des métiers connexes et des brigadiers phyto</li> <li>21 supports visuels ont été conçus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rehaussement du niveau de compétences techniques pédagogiques et andragogiques des agents PDS</li> <li>Meilleure appropriation des messages par les producteurs et productrices</li> <li>Gain de temps pendant les séances de formation animation des producteurs</li> </ul>		
P2.3	Les acteurs pour l'identification et la diffusion des innovations en PI sont mis en réseau				😞		<ul style="list-style-type: none"> <li>12 rencontres des structures d'échange régionales</li> <li>13 tests variétaux en milieu paysan installés dans les trois régions avec l'appui des SERPI</li> <li>3 Prix décernés aux meilleurs producteurs innovateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance par les membres de la SERPI des activités du PromAP</li> <li>Intérêt progressif des membres pour la question des innovations</li> <li>Tous les membres de SERPI ont amélioré leurs compétences, donc disposés à un meilleur encrage des innovations dans le système de production</li> <li>Meilleure concertation et échanges entre les structures par rapport aux innovations dans la petite irrigation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques faiblesses dans la coordination des membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les membres de la SERPI sur les thématiques des innovations et la PI</li> </ul>
P2.4	Des innovations dans la PI sont prêtes à la diffusion				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des critères de choix des innovations</li> <li>Les innovations prometteuses identifiées dans les trois régions</li> <li>Disponibilité du rapport de diagnostic des systèmes d'innovations au Niger</li> <li>Disponibilité d'un catalogue des innovations disponibles (17 fiches)</li> <li>1 rapport de capitalisation des innovations disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Internalisation du système d'innovation par tous les acteurs de la petite irrigation</li> <li>Adhésion massive des partenaires autour du catalogage des innovations</li> </ul>		

No.	Produit/ Activité	Activités réalisées (En nombre et en temps)					Niveau d'avancement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Changements constatés sur le groupe-cible selon l'utilisation des produits	Contraintes / Difficultés	Actions à entreprendre
		🔴	🟡	🟢	😊	😄				
P2.5	Les OP de femmes et des jeunes adultes transforment et commercialisent des produits de la PI				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>48 OP des femmes et jeunes adultes accompagnés (23 à Agadez, 15 à Tahoua et 10 à Tillabéri) par le PromAP et des consultants</li> <li>Equiper des 48 OP en matériel de transformation</li> <li>Mise en relation commerciales de 24 OP avec d'autres partenaires (les supermarchés, entreprises pharmacies) à travers des rencontres régionales et nationale</li> <li>Formation des OP sur la gestion économique et les AGR</li> <li>Appui à 06 OP dans la participation aux foires et autres rencontres nationales (CURE SALEE, FESTIVAL DE L'AIR ET LE SAHEL)</li> <li>3 plans d'affaires élaborés au profit des OP à Tahoua</li> <li>Etude de Marché des produits transformés avec un potentiels de commercialisation</li> <li>Diagnostic et appui organisationnel</li> <li>Un répertoire des prestataires et des institutions qualifiés dans le domaine de la transformation/conservation et commercialisation est disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution progressive des activités de transformation</li> <li>Disponibilité des compétences locales pour la transformation de plusieurs produits de la PI</li> <li>Amélioration de l'hygiène des produits transformés de la PI</li> <li>Evolution quantitative et qualitative des produits transformés</li> <li>Acquisition des emballages plus adéquats pour la présentation de leurs produits</li> <li>Prise de conscience de l'importance de travail en groupe organisé</li> <li>Produits transformés de meilleure qualité</li> <li>Diversification des produits transformés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des débouchés</li> <li>Insuffisances dans le marketing</li> <li>Faiblesse de vision des OP</li> <li>Analphabétisme des membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser l'étude sur le marché</li> <li>Former certaine OP sur l'approche GERME</li> <li>Suivre la finalisation des 3plans d'affaire simplifiés</li> <li>Poursuivre l'accompagnement</li> <li>Conduire le programme d'alphabetisation fonctionnelle</li> </ul>
P2.6	Un système pilote de suivi piézométrique est établi et les résultats sont pris en compte dans les décisions d'actions		🟡				<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation de 3 stations météo dans les régions de Tahoua et d'Agadez</li> <li>Processus de réhabilitation de 3 forages piézométriques à Tahoua engagé</li> <li>Equipements piézométrique achetés</li> <li>Convention avec le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement signée</li> <li>Inventaire d'ouvrages de captage dans la vallée de Boughoul disponible</li> </ul>			
C3	<b>COMPOSANTE 3</b>									
P3.1	Les productrices et producteurs bénéficient d'un conseil agricole technique de qualité et répondant aux besoins/demandes				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui Intensif via 9 PDS (9 superviseurs, 48 animateurs)</li> <li>Conseil Agricole Paysan à Paysan (CAPP) via 219 producteurs leaders et les ATD sur 66 sites pour 121.483 exploitants touchés dont 9% des femmes sur des thématiques (gestion des ennemis des cultures, gestion de l'eau, fertilité des sols, technique de production)</li> <li>Données agro économiques des 3 campagnes disponibles (saison sèche froide, sèche chaude et hivernage)</li> <li>Un document de l'approche CAPP disponible (capitalisation)</li> <li>Disponibilité d'une démarche globale de gestion intégrée des ennemis de cultures</li> <li>Caractérisation des sites en fonction des thèmes simples et avancés</li> <li>Elaboration des plans de campagne</li> <li>Installation des parcelles de démonstration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption des techniques de productions par les producteurs</li> <li>Utilisation des semences améliorées</li> <li>Amélioration des rendements et des revenus des producteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le chevauchement de la CCI froide sur la CCI chaude</li> <li>Difficulté de vérifier la fiabilité des données rapportées par les producteurs leaders</li> <li>Niveau de compréhension des fiches de caractérisation de sites par les animateurs</li> <li>Attaques parasitaires</li> <li>Divagation des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place à temps des parcelles de démonstrations</li> <li>Conseiller les producteurs d'adapter leur calendrier cultura selon le chevauchement</li> </ul>
P3.2	Les producteurs et productrices gèrent mieux les facteurs de productions				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution des données de compte d'exploitation</li> <li>Conseil sur les bonnes pratiques (Gestion de l'eau, Exploitation des terres, Gestion semences, Gestion engrais et Gestion des produits Phytosanitaire)</li> <li>38.943 exploitants conseillés dont 22% des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des rendements et revenu par producteur</li> <li>Réduction des charges de l'irrigation</li> <li>Meilleures techniques des parcelles selon les saisons</li> </ul>		
P3.3	Les producteurs/trices se professionnalisent pour une production orientée vers le marché				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>8529 exploitants touchés sur le conseil en gestion (entreprenariat agricole, calendrier cultural, la diversification, production orientée vers le marché, compte d'exploitation...)</li> </ul>			
P3.4	Les exploitants/tes adoptent les innovations concluantes introduites par le conseil agricole				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>22 innovations prometteuses testées en milieu paysan</li> <li>19 systèmes d'exhaure solaire installés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découverte des nouvelles cultures et des nouvelles technologies d'irrigation par les producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faiblesse de communication de des SERPI</li> <li>Pannes répétitives de certains systèmes d'exhaure</li> <li>Coût d'investissement élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la communication avec les SERPI</li> <li>Diffuser les innovations concluantes</li> </ul>
P3.5	Les organisations de producteurs sont gérées de manière efficace et fournissent des services de qualité à leurs membres				😊		<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des critères de performance des OP</li> <li>Rapport de diagnostic des OP disponible</li> <li>51 OP suivies dans la gestion des fonds de roulements engrais</li> <li>07 OP suivi dans la gestion des BIA</li> <li>10 OP suivies dans la gestion des équipements de mécanisation agricole</li> <li>Mise en relation des OP avec les IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proximité des services de (engrais, labour et transport)</li> <li>Accessibilité des producteurs aux intrants</li> <li>Baisse des prix comparé au marché</li> <li>Travail des tractoristes beaucoup apprécié par les producteurs suite aux formations reçues</li> <li>Prestation des matériels en mécanisation beaucoup moins cher que pour les privés</li> <li>Renouvellement régulier des stocks et ravitaillement des centres au niveau de la CAIMA</li> <li>Ouverture des comptes bancaires</li> <li>Accès au crédit pour réaliser d'autres activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La gestion peu transparente des services pour certaines OP</li> <li>L'analphabétisme des membres dirigeants</li> <li>Difficulté de tenue des cahiers de gestion des membres des comités</li> <li>Manque de formation en gestion</li> <li>Non-conformité de texte des OP avec les nouvelles dispositions OHADA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des séances de sensibilisations sur la gestion transparente des services</li> <li>Appuyer les OP dans l'arrimage des leurs textes aux nouvelles dispositions OHADA</li> </ul>

No.	Produit/ Activité	Activités réalisées (En nombre et en temps)					Niveau d'avancement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Changements constatés sur le groupe-cible selon l'utilisation des produits	Contraintes / Difficultés	Actions à entreprendre	
		⚠	⊗	⊗	😊	😊					
P3.6	Les ressortissants utilisent les services fournis par les Chambres d'Agriculture			⊗			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de cahier de charges de SP, animateurs et conseiller phyto</li> <li>• Révision de la convention CRA et PromAP</li> <li>• Appui au renouvellement des bureaux exécutifs</li> <li>• Les CRA fournissent des services à leurs ressortissants (3 sites de conseil agricole à Agadez et 13 à Tillabéri)</li> </ul>				
P3.7	Les exploitants et leurs organisations assurent l'entretien régulier des aménagements et infrastructures de la PI	⚠						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indisponibilité des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un consultant à la disposition de l'antenne</li> <li>• Collaborer avec le PISA</li> </ul>		
P3.8	Un système expérimental de suivi écologique fournit régulièrement des informations			⊗			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de la couverture végétale autour des sites du PromAP dans le cadre du suivi écologique</li> <li>• Etude Eau-Sol sur les sites du PromAP dans le cadre du suivi écologique</li> </ul>				
<b>C5 COMPOSANTE 5</b>											
P1	Le dispositif de gestion, de suivi-évaluation et de communication de l'intervention est conceptualisé et opérationnel					😊	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi Evaluation des activités de la composante assuré par le coordonnateur de l'équipe de Terrain</li> <li>• Disponibilité des fiches de suivi adaptée à chaque type d'activité</li> <li>• Existence d'une base de données de suivi de mise en œuvre de toutes les activités</li> <li>• Rapport d'une étude d'évaluation à mi-parcours disponible</li> <li>• Rapport d'une étude d'évaluation de la qualité des aménagements et des effets des actions mise en œuvre</li> <li>• Existence d'un mécanisme de partage des résultats avec les autorités trimestriellement</li> <li>• Existence d'une banque d'images des différentes étapes de mise en œuvre des actions</li> <li>• Réalisation d'un film documentaire des effets des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapportage régulier de l'intervention est assuré</li> <li>• Les acteurs régionaux et nationaux sont conscients des efforts du PromAP et apprécient positivement les actions engagées.</li> <li>• Félicitations émises par la Primature sur les actions réalisées</li> <li>• Félicitations du conseil régional d'Agadez sur les effets des interventions du programme.</li> </ul>			
P2	Des plans d'aménagements et de gestion des vallées sont élaborés					😊	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de 3 plans d'aménagements des vallées de Boughol, Tidène et Goffat Est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs concernés se sentent impliqués dans la gestion du développement de leur mieux</li> <li>• Cohérence des actions des plans d'aménagement avec les PDC des communes touchées</li> </ul>			
P3	Les mesures antiérosives de protection des sous-bassins versant sont mises en place et consolidé					😊	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le statut foncier de chaque site d'aménagement clarifié de concert avec les utilisateurs et les acteurs fonciers locaux (Cofocom et Cofob)</li> <li>• Disponibilité des documents (PV de mission et arrêtés) de clarification du statut foncier de chaque site signés par les structures et autorités compétentes</li> <li>• Disponibilité des rapports de diagnostics opérationnels pour la réalisation des activités CES/DRS en HIMO</li> <li>• 370 Ha de terres dégradées traitées</li> <li>• 170 ha ensemencées</li> <li>• 9.800 ml des berges protégées</li> <li>• 4300 ml de diguettes réalisées</li> <li>• 6593 personnes directement touchées dont 27% des femmes</li> <li>• Formation des comités de gestion et entretien des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'engouement des communautés pour les activités de la composante</li> <li>• Sécurisation des exploitations agricoles et reprise progressive des activités de productive sur des exploitations abandonnées après des inondations</li> <li>• Disponibilités des compétences locales qualifiés (124 tresseurs gabionneurs, 196 maçons)</li> <li>• Reconstitution des cheptels par les femmes bénéficiaires des actions</li> <li>• Fixation des jeunes et augmentation des revenus des ménages</li> <li>• Génération des retombées positives en termes d'emploi et de niveau de revenus des populations</li> <li>• Utilisation des revenus supplémentaires pour l'alimentation, la santé, la production agricole (achat de carburant ou le gaz pour la motopompe, location des tracteurs...)</li> <li>• Collecte des taxes par la collectivité les jours de paiement des travailleurs (Mairie Dabaga)</li> <li>• Utilisation des compétences créées (tresseurs et maçons) par d'autres partenaires tels que l'ONG Swisscontact, le projet ProEMPLOI de la GIZ, la DRGR/PGRC-DU via une entreprise (confection des gabions à Boghol)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression de certains responsables communaux</li> <li>• Temps de mise en œuvre trop court par rapport aux résultats attendus de l'intervention globalement</li> <li>• Eloignement pour les femmes de certains sites de récupération des terres par rapport aux villages concernée</li> <li>• La prise en charge des services techniques déconcentrés de l'Etat dans les missions de suivi-contrôle des travaux sur les chantiers</li> </ul>		
P4	Un dispositif de suivi piézométrique est installé et fonctionnel					😊	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de 18 forages piézométriques dans les vallées de Boughol, Tidène, Telwa, Abardek et Tabelot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise en charge des services techniques de l'état dans la supervision des travaux de réalisation</li> </ul>		

No.	Produit/ Activité	Activités réalisées (En nombre et en temps)					Niveau d'avancement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Changements constatés sur le groupe-cible selon l'utilisation des produits	Contraintes / Difficultés	Actions à entreprendre
		⬇	⚠	⚠	😊	😊				
P5	Les producteurs, productrices et les acteurs des métiers connexes sont soutenus					😊	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de douze (12) groupements féminins (GF) en moulins à grains</li> <li>• Formation de 50 tresseurs gabionneurs</li> <li>• Equipement en séchoirs et accessoires des groupements féminins dans la transformation et la commercialisation des produits de la PI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction de temps de travail pour les femmes et allègement des tâches</li> <li>• Mise en place des caisses pour la constitution de fonds de roulement</li> <li>• Sécurisation de l'excédent de production et création des AGR pour les GF</li> <li>• Autoformation des tresseurs. Ils sont 124 tresseurs qualifiés dans les 5 vallées touchées</li> </ul>		

## 2.2. Appréciation des changements les plus visibles sur le groupe-cible

Domaines majeurs	Changements constatés		
	Sur les individus	Sur les institutions	Sur la société entière
<b>Production/ Productivité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du maraichage en hivernage et en saison sèche chaude</li> <li>- Adoption de la lutte alternative contre les ravageurs de cultures,</li> <li>- Adoption de la compostière.</li> <li>- Adoption des mesures d'atténuation des effets liés au changement climatique</li> <li>- Diversification des cultures</li> <li>- Amélioration des revenus des producteurs</li> <li>- Augmentation de la production</li> <li>- Accessibilité des intrants à un prix abordable au niveau des sites</li> <li>- Grande motivation pour la mise en place des pépinières pour la production fruitière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialisation des OP dans la production et la vente du compost</li> <li>- Prise de conscience de la nécessité d'une lutte collective contre les ravageurs</li> <li>- Augmentation des revenus des OP (1.300.000 initialement à plus de 4.000.000 actuellement)</li> <li>- Amélioration du chiffre d'affaire de la CAIMA avec l'achat des tracteurs et engrais par le PromAP</li> <li>- Plus de visibilité du PromAP avec l'implication des services techniques dans la mise en œuvre des activités</li> <li>- Renforcement de la capacité de CRA dans le CA, fonctionnement et à rendre service à ses ressortissants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des produits diversifiés et de qualité sur les marchés</li> <li>- Diversification des offres de service par les OP</li> </ul>
<b>Aspects foncier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les producteurs ont pris conscience de l'importance de sécuriser leurs exploitations individuelles surtout quand il s'agit des terrains achetés.</li> <li>- Les maires et certains SG des mairies qui sont à la fois président et SP des Cofocom savent maintenant comment différencient leurs fonctions de maires et SG par rapport aux fonctions de présidents et SP Cofocom dans les faits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des textes du code rurale par les structures foncières (Cofob)</li> <li>- Organisation des réunions des membres de Cofob pour échanger sur certaines questions foncières</li> <li>- Implication des autorités administratives et coutumières sur les questions foncières</li> <li>- Les partenaires font appel à l'expertise des structures du Code Rural dans les activités sur le foncier au niveau des sites.</li> <li>- Les institutions du code rural sont de plus en plus opérationnelles notamment les Cofocom qui commencent à utiliser les posters du code rural pour recycler ou former les structures de Base.</li> <li>- Certaines Cofocom comme Bambey, Badaguichiri et Tabalak disposent maintenant de Plan d'Action.</li> <li>- Les relations entre la Cofocom et ses partenaires institutionnelles sont plus solides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des enjeux fonciers</li> <li>- Réduction sensible des conflits sur le foncier</li> <li>- Connaissance de l'existence des structures du code rural dans les différentes localités et de leurs rôles pour le bien-être de la population.</li> <li>- Prise de conscience que les structures du code rurale opèrent tout simplement pour la prévention des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles partagées et pour la sécurisation des propriétés individuelles.</li> </ul>
<b>Esprit entrepreneurial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engouement pour les cultures fruitières</li> <li>- Motivation pour l'installation des pépinières pour les arbres fruitiers.</li> <li>- Intérêt pour la transformation</li> <li>- Maîtrise du calendrier cultural,</li> <li>- Choix de la période de semis pour viser le prix rémunérateur</li> <li>- Les productions sont de plus en plus orientées vers le marché</li> <li>- Adoption de l'agriculture biologique pour la vente : cas de la production oignon avec utilisation strict du compost ou fumier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les producteurs s'organisent de plus en plus pour la vente</li> <li>- Bonne gestion des fonds de roulement pour l'approvisionnement continue en intrants pour la production maraichère</li> <li>- Certains OP ont émergé dans l'entrepreneuriat (Transformation, Fond engrais, Tracteurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complément alimentaire (nutritive)</li> <li>- Diversification des produits sur le marché</li> </ul>

Domaines majeurs	Changements constatés		
	Sur les individus	Sur les institutions	Sur la société entière
<b>Organisations des Producteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de conscience pour la création d'un réseau des femmes transformatrices.</li> <li>- Prise de conscience dans l'utilisation des produits phytosanitaires.</li> <li>- Importance de faire l'identification des principaux ravageurs et maladies.</li> <li>- Nouvelles adhésions aux OP</li> <li>- Changement des habitudes alimentaires des populations qui consomment maintenant les produits séchés.</li> <li>- Forte sollicitation de l'appui du PromAP par les organisations paysannes pour leur encadrement sur le plan organisationnel et technique.</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche des partenaires pour satisfaire les besoins des membres ou le financement des MP (cas du PISA).</li> <li>- Maîtrise de leurs rôles et attributions par les membres des OP.</li> <li>- Organisation régulière des réunions de concertation au niveau de certaines OP et leur documentation.</li> <li>- Renouvellement des bureaux et ou comité des gestions des OP.</li> <li>- Mise en relation des GF avec les IMF-les partenaires et les autorités administrative et communale.</li> <li>- Prise de conscience des producteurs qui commencent à solliciter le service des GF intervenant dans la transformation dans le but de conserver les produits pour les prix rémunérateurs.</li> <li>- Augmentation du nombre des groupements féminins intervenant dans la transformation du 9 en 2016 à 30 en 2017 et 48 en 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité et accès des produits de première nécessité et intrants agricoles sur place et vente en détail.</li> <li>- Approvisionnement de la population en certains produits par les GF (corètes, laitue, chou...)</li> <li>- Commande des produits transformés par les OP par les gens des aurifères et les personnes qui partent en voyageant.</li> <li>- Diminution des risques liés à l'utilisation de la motopompe.</li> <li>- Changement des habitudes alimentaires des populations qui consomment maintenant les produits séchés.</li> <li>- Développement d'une interrelation en les groupements féminins intervenant dans la transformation et les producteurs des sites.</li> </ul>
<b>Promotion de la femme et du genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation et capacité des femmes de disposer et de travailler leurs propres parcelles.</li> <li>- Les femmes se sont lancées dans le maraîchage et s'approprient des terrains propres.</li> <li>- Des femmes pratiquent le maraîchage sur des terrains qu'elles ont acquis par détention coutumière (en majorité) donation et achat.</li> <li>- Motivation pour l'achat de petit matériel sur fonds propres.</li> <li>- Autonomisation financière des femmes (productrices ou transformatrices).</li> <li>- Autonomisation des jeunes (producteurs, transformatrices ou connexes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On constate une augmentation du nombre des femmes productrices membres des groupements féminins.</li> <li>- Intégration des femmes dans les OP des producteurs et dans les prises de décisions sur la gestion des OP.</li> <li>- Amélioration des caisses des OP par le versement régulier des cotisations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentabilisation des OP féminines.</li> <li>- Amélioration des revenus des femmes.</li> <li>- Prise de conscience de l'implication des femmes dans le montage des micro-projets pour recherche des financements avec les autres partenaires.</li> <li>- Les femmes ont le droit à l'héritage foncier dans leurs communautés de la zone agricole.</li> <li>- Amélioration du niveau de vie des ménages.</li> <li>- Réduction de la délinquance ou de l'exode chez les jeunes.</li> </ul>